

PME 2008

Rapport OSEO
sur l'évolution des PME



**Le Rapport PME 2008
est édité par
OSEO**

27-31, avenue du Général Leclerc,
94700 Maisons-Alfort
Tél. : 01 41 79 80 00

observatoiredespme@oseo.fr

Directeur de la publication :
François Drouin

« En application de la loi
du 11 mars 1957 (art. 41)
et du code de la propriété
intellectuelle du 1^{er} juillet 1992,
toute reproduction partielle ou totale
à usage collectif de la présente
publication est strictement interdite
sans autorisation expresse de l'éditeur.
Il est rappelé à cet égard que l'usage
abusif et collectif de la photocopie
met en danger l'équilibre
commercial des circuits du livre. »



SOMMAIRE

5	PRÉFACE
7	INTRODUCTION
11	Première partie LES GRANDES ÉVOLUTIONS
13	La démographie des PME – Évolution en 2007 – Jeunes créateurs et innovation
39	Le comportement économique des PME
51	La situation financière des PME
75	Deuxième partie LES THÉMATIQUES
77	Les PME et l'emploi
87	Les PME et l'innovation
131	Les PME et l'exportation
139	Les PME et leurs marchés publics et privés – Place des PME dans les marchés publics en 2006 – PME et délais de paiement
181	Troisième partie ACTUALITÉ
183	Le soutien aux PME et à l'innovation : un consensus international
231	Quatrième partie L'ACTION PUBLIQUE
233	Bilan de l'action des organismes publics
243	Principales mesures prises en faveur des PME
259	L'OBSERVATOIRE DES PME

PRÉFACE

François Drouin
Président Directeur général
OSEO



Comme les précédents ouvrages, ce quatrième rapport OSEO sur l'évolution des PME fournit à ses lecteurs une vaste description de cette population, essentielle à la croissance et à la vitalité de l'économie française.

Ce portrait n'a pu être réalisé qu'en s'appuyant sur un ensemble de partenaires auxquels nous adressons nos remerciements. À l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et à la Banque de France, qui collaborent à ce document depuis l'origine, se sont ajoutées au fil des années d'autres institutions : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Agence pour la création d'entreprises, la Direction générale des Douanes, le Sessi, l'Observatoire économique de l'achat public. Grâce à eux le rapport s'est enrichi et permet d'apprécier le rôle, le poids dans l'économie et le comportement des 2 900 000 PME françaises.

En cette période de Présidence française de l'Europe, le rapport se devait d'apporter un éclairage européen que l'on trouvera notamment dans la partie relative à la situation financière des PME et dans la partie « Actualité » avec la présentation d'une quinzaine d'exemples d'organismes intervenant à la demande des pouvoirs publics en faveur des PME qui montre qu'avec des procédures quelquefois différentes, adaptées aux contextes, le soutien, l'accompagnement de la création, du développement et de l'innovation dans les PME est un objectif unanimement

partagé. Et si l'on regarde au-delà des frontières de l'Europe, le constat est le même : la Small business administration aux États-Unis, le JASME au Japon, pour ne citer qu'eux, jouent un rôle majeur dans le développement du tissu de PME.

En France, OSEO a reçu de l'État la mission de soutenir l'innovation et la croissance des PME, et de contribuer à l'émergence d'entreprises de plus grande taille, qui demeurent encore trop rares dans notre pays. Priorité a été donnée à l'aide à l'innovation, en se concentrant sur les projets des entreprises intermédiaires qui contribuent de façon essentielle à la création de richesses. C'est leur donner les meilleures armes pour accélérer leur croissance et devenir de plus en plus compétitives.

PME 2008

Préface



INTRODUCTION

Henry Savajol
OSEO

Avec cette quatrième édition du rapport PME, l'Observatoire des PME d'OSEO poursuit son objectif d'amélioration et de diffusion des connaissances sur les 2 900 000 petites et moyennes entreprises françaises.

Univers extrêmement diversifié, multi-forme, le monde des PME est difficile à appréhender dans sa globalité. Pour illustrer cette hétérogénéité, il suffit de rappeler que coexistent sous l'appellation PME, médecins, boulangers, artisans du BTP, sociétés de services informatiques, entreprises de mécanique, hôteliers, garagistes, blanchisseurs...

Diversité sectorielle donc (notons que les entreprises industrielles ne représentent plus qu'environ 10 % du nombre des entreprises françaises), diversité de formes juridiques (moins de la moitié des entreprises sont sous forme sociétale), diversité de statuts (un tiers des entreprises relèvent de l'artisanat et un cinquième sont des professions libérales), diversité de régimes fiscaux, diversités de stratégie (certaines entreprises n'ont pas vocation à grandir ou certains dirigeants ne souhaitent pas développer leur entreprise : une récente enquête menée pour OSEO montre que 52 % des dirigeants de PME de plus de 10 salariés n'envisagent pas de développer leur entreprise), diversité de conditions d'accès au métier, démographie très vive (plus de 10 % du stock d'entreprises se renouvelle chaque année), autant de raisons qui forcent celui qui étudie les PME à adopter une approche pragmatique et à multiplier les « regards » sur ces entreprises plutôt qu'à

en chercher à tout prix une vision globale forcément réductrice. À défaut de pouvoir faire un portrait unique et exhaustif des PME, assemblons patiemment les pièces d'un puzzle.

Ce puzzle se constitue progressivement, grâce aux contributions apportées par nos partenaires et que l'on retrouve dans les quatre grandes parties de ce document.

Dans « Les grandes évolutions », sont analysés la démographie des PME (Insee et APCE), leur comportement économique (OSEO) et leur situation financière (Banque de France), avec, dans ce dernier document, une comparaison entre 6 pays européens.

La partie « Thématiques » rassemble les données disponibles dans les domaines de l'emploi (OSEO), de l'innovation (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sessi, OSEO), de l'exportation (Direction générale des douanes), des marchés publics (Observatoire économique de l'achat public).

Le « sujet d'actualité » présente une revue de dispositifs mis en œuvre dans plusieurs pays de l'Europe en faveur du développement et de l'innovation dans les PME (OSEO et organismes partenaires)

Enfin, la dernière partie présente un bilan de l'action publique en France en faveur des PME (CDC et OSEO) et un récapitulatif des principales mesures législatives ou réglementaires concernant ces entreprises.

Quels sont les principaux faits marquants de l'année 2007 ?

PME 2008

Introduction

Un rythme de création d'entreprises très élevé

En 2007, 321 000 entreprises ont été créées, soit une forte hausse par rapport à 2006, de + 13 %. Ce dynamisme est le plus sensible dans quelques secteurs : la vente à distance, les professions paramédicales, les activités liées aux soins corporels et au bien-être, les transports routiers, les taxis, les entreprises spécialisées dans la récupération de matières recyclables. En revanche, la hausse ralentit nettement dans l'immobilier.

De plus en plus d'entreprises sont créées sous forme de société, désormais, elles représentent la moitié des nouvelles entreprises.

À noter que parmi les nouvelles entreprises, plus de quatre sur cinq se créent sans salarié. Depuis 2002, le nombre de créations d'entreprises sans salarié a progressé de 33 % alors que celui des créations avec au moins un salarié est stable.

14 % des créateurs déclarent « avoir, sur leur marché, introduit des produits ou des services nouveaux », et la moitié d'entre eux affirment vouloir développer leur entreprise.

Le taux de défaillance reste très faible

Bien qu'en légère hausse par rapport à 2006, le nombre de défaillances d'entreprises enregistré en 2007 (43 000) demeure environ 25 % en deçà de celui enregistré en 1993, et le taux de défaillance atteint son plus bas niveau (1,5 %) depuis le début de son calcul (1993).

Un bon niveau d'activité

2006, en dépit du trou d'air constaté durant l'été, s'était révélée comme une

année globalement positive pour les PME, avec cependant des contrastes assez prononcés entre les différents secteurs d'activité.

Le bilan de la situation économique et financière des PME en 2007 est assez comparable à celui de l'année précédente, avec toutefois une accélération significative de l'activité dans plusieurs secteurs et un renforcement des créations d'emploi.

L'activité des PME est restée très soutenue dans la construction ainsi que dans les services aux entreprises. Elle s'est accélérée dans l'industrie, grâce notamment au dynamisme des PMI exportatrices, dans le commerce de gros et dans les transports. Dans le tourisme, l'activité a redémarré après plusieurs années de quasi-stagnation. En revanche, les ventes n'ont guère progressé dans le commerce de détail.

Mais une faiblesse persistante des investissements

Toutefois, les dépenses d'investissement n'auraient guère progressé en 2007, malgré un accès encore aisé au crédit. Cette faiblesse de l'effort d'équipement ne semble pas devoir être contredite en 2008. Les résultats de la dernière enquête de conjoncture PME (fin du premier semestre 2008) sont peu encourageants, la hausse du coût du crédit et le ralentissement de la demande pesant sur la réalisation des investissements.

La structure financière des PMI se renforce

L'analyse de la situation financière de l'industrie dans six pays européens (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Portugal) fait ressortir dans tous ces pays, une augmentation de

la part des capitaux propres dans le bilan, avec des disparités : le ratio est particulièrement élevé en Belgique, en Espagne et dans une moindre mesure en France, et plus faible en Allemagne et en Italie.

Plus généralement, les PMI allemandes améliorent nettement leur situation financière, tant sur le plan du renforcement des fonds propres que de la rentabilité. En France et en Belgique, la situation financière des PMI progresse aussi, mais de façon moins prononcée. En Espagne, au Portugal et en Italie, le diagnostic est plus nuancé. La rentabilité des PMI est plus fragile, surtout si on la compare avec celle des grandes entreprises.

Sur la période récente, le taux d'endettement net se stabilise dans tous les pays, sauf en Belgique où il diminue. Le poids des charges de financement progresse à nouveau en 2006, notamment en Espagne, en Italie et au Portugal.

Les PME indépendantes emploient 54 % des actifs du secteur privé

En 2005 (dernier chiffre disponible), les PME indépendantes emploient plus de 8,8 millions d'actifs, soit 54 % des actifs du secteur privé (industrie, commerces, services).

Globalement, 500 000 emplois nouveaux se sont ajoutés en deux ans (2005-2007) en France à l'emploi total dans le secteur marchand. Les différentes enquêtes montrent que l'emploi se développe surtout dans les secteurs où les PME indépendantes sont les plus gros employeurs comme la construction, les services aux particuliers ou encore le commerce. À l'inverse, dans l'industrie, la tendance à la réduction d'effectifs se maintient : en trente ans,

2 millions de postes de salariés ont disparu dans ce domaine d'activité.

Innovation et internationalisation vont de pair

Les PME innovantes accompagnées par OSEO, sont ouvertes aux marchés étrangers ; là encore, dès leur plus jeune âge pour certaines. Ainsi, la moitié des PME françaises innovantes en 2007 exportent (i. e. plus de 5 % de leur chiffre d'affaires est réalisé à l'export). Un quart des PME innovantes de trois ans et plus exportent au moins 25 % de leurs ventes. Ce constat est confirmé par l'analyse des pôles de compétitivité : les PME industrielles ayant au moins un établissement dans un pôle étaient déjà plus exportatrices que la moyenne en 2005 : elles réalisent au total 26 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation, contre 22 % pour l'ensemble des PME industrielles nationales.

Les services informatiques occupent toujours le premier rang des lauréats du concours national d'aide à la création d'entreprise de technologies innovantes, avec 32,7 % des créations, malgré la poursuite de la baisse entamée en 2002, suivis par les secteurs biotechnologies et pharmacie (20,4 %), électronique et télécommunications (19,5 %).

Pas d'augmentation de la part des PME dans les exportations

En 2007, 84 000 PME indépendantes exportatrices ont été recensées, un chiffre légèrement inférieur à celui de l'année précédente (- 1 %). Le montant de leurs ventes s'est établi à 115 milliards d'euros, ce qui représente approximativement 30 % du montant total des exportations.

PME 2008

Introduction

Beaucoup de ces entreprises n'exportent pas de manière régulière. En effet, chaque année, plus de 30 % de nouvelles entreprises arrivent sur le marché (elles n'effectuaient pas d'exportation l'année précédente). Une proportion équivalente disparaît chaque année.

En dynamique, la croissance des exportations des PME indépendantes sur la période 2002-2007 est essentiellement due à la progression des exportations vers les pays limitrophes.

Les PME bénéficient de 27 % du montant des marchés publics

Sur 168 000 marchés pour un montant global d'environ 57,4 milliards d'euros recensés en 2006, la part des PME indépendantes dans le total des

marchés publics (État + collectivités locales) représente 64 % du nombre des marchés et 27 % de leur montant.

La prépondérance des PME en termes de nombre de marchés apparaît plus marquée pour les collectivités locales que pour l'État (65 % contre 52 %). En termes de montant, cette différence est encore plus marquée, la part des PME représentant 40 % pour les collectivités locales et seulement 12 % pour l'État. Mais l'Observatoire de la commande publique souligne qu'il faut rester très prudent dans l'expression des pourcentages compte tenu de la nette baisse du nombre de marchés recensés entre 2005 et 2006 et de la présence de quelques marchés de l'État de montant très élevé qui perturbent la lisibilité des données.



P REMIÈRE PARTIE

Les grandes évolutions

La démographie des PME

Le comportement économique
des PME

La situation financière des PME
de l'industrie manufacturière



LA DÉMOGRAPHIE DES PME

ÉVOLUTION 2007

Roselyne Kerjosse
Insee

2 900 000 entreprises au 1^{er} janvier 2007

Au 1^{er} janvier 2007, on dénombre 2 900 000 entreprises dans l'ensemble des activités marchandes non agricoles¹ (cf. tableau 1). 27 % des entreprises proposent des services aux particuliers (y compris l'éducation, la santé et l'action sociale), plus d'une entreprise sur cinq est un commerce et une sur six se consacre à des services pour les entreprises (informatique, conseil, publicité, architecture et ingénierie, contrôles techniques).

TABEAU 1

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR NOMBRE DE SALARIÉS ET ACTIVITÉ
AU 01/01/2007 (EN MILLIERS)

Secteur d'activité	0	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 249	250 et +	Total
IAA	20,18	36,53	6,16	0,66	0,48	0,32	64,34
Industrie (hors IAA)	83,66	64,18	26,85	3,92	2,71	1,68	182,98
Construction	182,37	169,03	26,71	1,48	0,68	0,30	380,57
Commerce	362,04	251,93	37,88	3,70	1,89	0,91	658,35
Transports	50,11	26,19	9,52	1,24	0,82	0,39	88,28
Activités financières	33,13	17,16	1,98	0,34	0,31	0,36	53,28
Activités immobilières	156,82	38,07	3,32	0,26	0,25	0,10	198,82
Services aux entreprises	337,47	147,23	26,65	2,69	1,57	1,08	463,38
Services aux particuliers	231,24	167,28	16,79	1,05	0,35	0,20	416,91
Éducation, santé, action sociale	288,73	66,39	7,59	1,45	0,55	0,19	364,91
Total	1 745,75	983,99	163,45	16,79	9,60	5,53	2 925,12

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE).

1. Cette étude porte sur les entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble de services), nouveau champ de la démographie d'entreprises suivi par l'Insee. Ce champ inclut désormais les sociétés civiles et les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et des catégories juridiques marginales dont certains établissements publics administratifs (par exemple : les établissements pour personnes âgées ou services d'aide à la personne qui dépendent de la commune).

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007

Avec 321 000 entreprises nouvelles, le nombre de créations d'entreprises en 2007 est en hausse de 13 % par rapport à 2006. Le dénombrement des créations d'entreprises s'appuie sur une nouvelle définition.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2007, la définition des créations d'entreprises qui sont dénombrées par l'Insee est modifiée. Elle s'appuie dorénavant, pour faciliter les comparaisons, sur les concepts harmonisés au niveau européen : une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. La nouvelle notion de création d'entreprises est plus large que

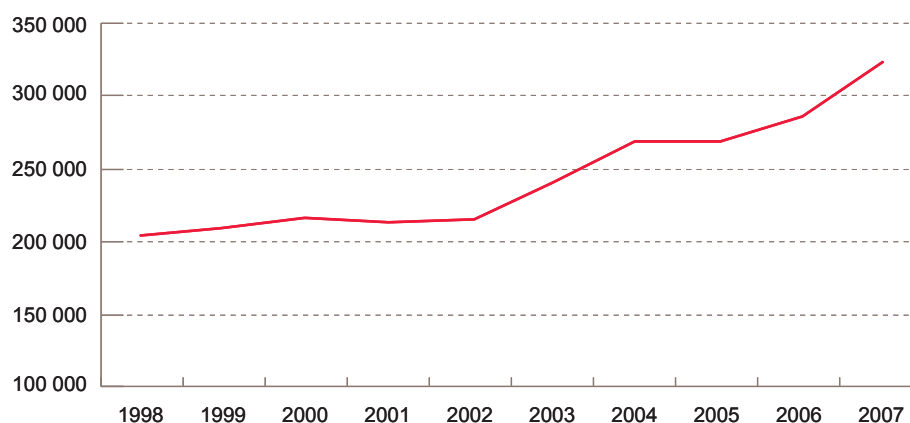
celle de création *ex nihilo* puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

Par ailleurs, le champ a été élargi à l'ensemble des activités marchandes hors agriculture (cf. note 1). La série des créations d'entreprises a été recalculée depuis 1993, selon cette nouvelle définition et ce nouveau champ.

Selon cette nouvelle approche, le nombre d'entreprises nouvelles, après deux années consécutives de légère hausse en 1999 et 2000, est resté stable en 2001 et 2002. En 2003 et 2004, le nombre de créations d'entreprises a très fortement augmenté. Après une année de stabilisation à ce haut niveau, le nombre de créations d'entreprises progresse de nouveau depuis 2006.

GRAPHIQUE 1

NOMBRE DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR ANNÉE



Source : Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene). Insee

Divers changements ont pu susciter de nouvelles vocations d'entrepreneur, notamment parmi les chômeurs, et expliquer en partie la hausse du nombre des créations d'entreprises depuis 2003. La loi pour l'initiative économique d'août 2003 comprend ainsi des

mesures visant à simplifier la création d'entreprises, à faciliter le financement des entreprises nouvelles ou encore à favoriser la transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur. Une autre raison peut être le durcissement



de l'indemnisation du chômage intervenu début 2004.

Par ailleurs, le nombre de créateurs aidés a fortement augmenté. Ainsi, les bénéficiaires de l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises (ACCRE) sont près de quatre fois plus nombreux en 2007 qu'en 2002 (112 400 en 2007 contre 32 500 en 2002). Depuis le 1^{er} janvier 2007, les contraintes pour accéder à l'ACCRE se sont allégées avec la suppression du dossier économique lors de la demande, ce qui explique au moins en partie la forte hausse entre 2006 et 2007 (+ 38 %).

Les transports en plein essor

Les créations d'entreprises sont en hausse dans tous les secteurs d'activité. Toutefois, c'est dans les transports (+ 23 %), l'agroalimentaire (+ 19 %), l'industrie hors agroalimentaire (+ 18 %), l'éducation-santé-action sociale (+ 15 %), les services aux particuliers (+ 15 %) et le commerce (+ 15 %) que les progressions sont les plus fortes (cf. graphique 2).

L'augmentation dans les transports est particulièrement forte pour les entreprises spécialisées dans les transports routiers (+ 42 %) et pour les taxis (+ 27 %). Dans le commerce, secteur qui contribue le plus à la hausse des créations, les créations ont lieu principalement dans le commerce de gros (+ 21 %). Dans le commerce de détail, le nombre de créations d'entreprises de ventes à distance (sur catalogues, par internet...) progresse très fortement (+ 58 %). Dans l'agroalimentaire, la hausse est due pour les trois quarts à la création de boulangeries et, principalement, de boulangeries artisanales. Dans l'industrie hors agroalimentaire, les créations d'entreprises sont particulièrement nombreuses dans le secteur spécialisé dans la récupération des matières recyclables et, dans une moindre mesure, de celui produisant de l'électricité par éolienne. Les activités paramédicales sont en forte expansion (+ 19 %). Parmi les activités de services aux particuliers, ce sont celles liées aux soins corporels ou au bien-être (instituts de massages, relaxation, sauna...) qui ont la plus nette augmentation de leur nombre de créations (+ 36 %).

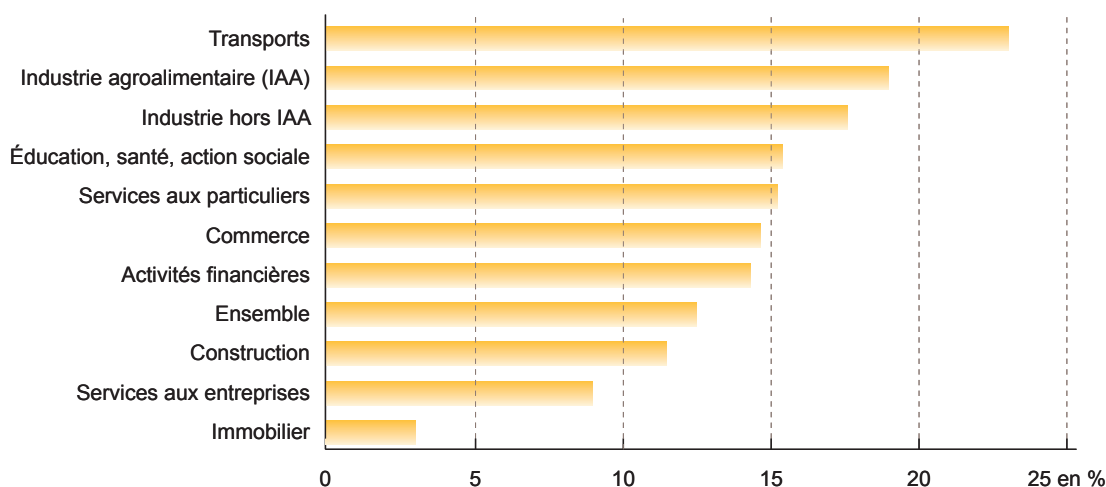
PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2006 ET 2007



Source : Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene). Insee.

L'immobilier en perte de vitesse

Alors que l'immobilier était le secteur le plus dynamique en termes de créations d'entreprises depuis 2002, c'est le secteur pour lequel la hausse est la plus faible en 2007 (+ 3 %).

Les premiers signes de ralentissement se font sentir en mai 2007, puis plus nettement en juillet et les mois suivants. Pour les agences immobilières, qui représentent un tiers des créations du secteur immobilier, les créations sont en baisse de 6 % en 2007. Le nombre important d'agences créées ces dernières années a renforcé la concurrence au sein de la profession. De plus, les pouvoirs publics ont mené, fin 2006-début 2007, des actions de contrôles pour le respect des règles de la concurrence et la répression des fraudes dans ce secteur. Par ailleurs, l'activité des marchés immobiliers a pu être affectée de deux façons : d'une manière structurelle, après l'envolée de ces dernières années et d'une manière conjoncturelle, par l'attente de la mise en œuvre des mesures de déductions fiscales annoncées au cours de l'année.

Les secteurs de l'innovation technologique

Le nombre de créations d'entreprises dans les secteurs dits « innovants » (cf. *définitions* p. 23) croît de 9 % en 2007, soit quatre points de moins que l'ensemble des créations. Mais la part de ces créations d'entreprises « innovantes » (4,2 %) reste stable depuis 2004.

Les trois quarts des créations d'entreprises « innovantes » relèvent d'activités informatiques : dans ce secteur, les créations d'entreprises évoluent sur un rythme proche de la moyenne (+ 12 %). Néanmoins, certains secteurs dits « innovants » sont très dynamiques en matière de créations d'entreprises. Il en est ainsi de la réalisation de logiciels, la création et le développement de sites

internet (+ 22 %). Par ailleurs, le nombre d'entreprises nouvelles spécialisées dans les activités cinématographiques et vidéo (11 % des entreprises « innovantes ») est en hausse de 17 %.

Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi

Les nouveaux entrepreneurs de 2006 sont plus nombreux qu'en 2002² à créer leur entreprise pour assurer leur propre emploi. 40 % des créateurs de 2006 étaient demandeurs d'emploi auparavant. Cette proportion s'est accrue de 6 points par rapport à 2002 (cf. tableau 2), pendant que, sur la même période, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail augmentait d'environ un point. L'accroissement de la part des chômeurs parmi les créateurs s'est fait au détriment de la part des créateurs sans activité avant cette création d'entreprise.

Parmi les chômeurs créateurs, 70 % ont bénéficié de l'ACCRE, qui les exonère de charges sociales pendant un an. Quatre ans plus tôt, cette proportion était de 51 %. En revanche, les chômeurs créateurs bénéficient moins souvent de l'encouragement au développement d'entreprises nouvelles (EDEN) : 6 % en 2006 contre 10 % en 2002 ; la transformation, en septembre 2004, de l'EDEN de prime en prêt sans

2. Les résultats de cette partie sont issus du dispositif SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) de l'Insee. Ce système permanent s'intéresse à une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Il suit ensuite pendant cinq ans les entreprises nées au cours du 1^{er} semestre d'une année par le biais de trois interrogations. La première a lieu dans les premiers mois suivant la création, la deuxième après trois ans d'activité et la troisième après cinq ans.

Les résultats présentés ici sont, principalement, ceux de la première interrogation de la génération des créateurs de 2006 et, dans une moindre mesure, des créateurs de 2002.



TABLEAU 2

SITUATION DU CRÉATEUR IMMÉDIATEMENT AVANT LA CRÉATION DE L'ENTREPRISE

	2002		2006	
	Effectif	%	Effectif	%
En activité (salarié, indépendant, chef d'entreprise...)	112 500	52	146 400	51
Au chômage :	73 000	34	113 300	40
– depuis moins d'un an	39 800	19	59 200	21
– depuis un an ou plus	33 200	15	54 100	19
Sans activité professionnelle (étudiant, personne au foyer, retraité...)	29 500	14	26 300	9
Total	215 000	100	286 000	100

Source : Insee, enquêtes SINE 2002 et 2006.

intérêt d'une durée maximale de 5 ans attribué après expertise du projet de création a sans doute intéressé moins de chômeurs créateurs. Par ailleurs, 9 % d'entre eux se sont vu accorder un prêt à la création d'entreprise (PCE) contre 4 % des autres créateurs ; en 2002, les proportions étaient respectivement de 10 % et 4 %. Au total, trois quarts des chômeurs créateurs indiquent avoir bénéficié d'une aide en 2006 contre un quart des autres créateurs. Ces aides concernent 45 % de l'ensemble des créateurs de 2006 contre 28 % en 2002.

Quatre entreprises sur cinq se créent sans salarié

Plus de quatre nouvelles entreprises sur cinq ne génèrent qu'un seul emploi, celui de l'entrepreneur. Cette proportion a augmenté au cours des quatre dernières années. De plus, le nombre de créations d'entreprises ayant au moins un salarié est stable depuis 2002, alors que celui des créations sans salarié a crû de 33 %.

Les trois quarts des nouveaux entrepreneurs dirigent seuls leur affaire et un quart avec leur conjoint, un autre membre de leur famille ou un ou plusieurs autres associés. Ces proportions sont identiques en 2002 et en 2006, que le créateur soit un homme ou une femme ou encore quel que soit son âge. Les

écarts sont liés au secteur d'activité de l'entreprise : 81 % des nouveaux entrepreneurs dirigent seuls dans les services aux entreprises mais 36 % dirigent en collaboration dans les activités agroalimentaires ; dans ce secteur, une grande partie des créations concernent des boulangers ou boulangers-pâtisseries qui sont des artisans travaillant très souvent en couple.

Près de 30 % des créateurs d'entreprises sont des femmes

Les femmes constituent 47 % de la population active mais seulement 29 % des créateurs d'entreprise de 2006. Toutefois, cette proportion augmente légèrement : en 2002, les femmes représentaient 27 % des créateurs. Les créatrices d'entreprises vivent un peu moins souvent en couple que les créateurs (68 % contre 74 %) et, pour les unes comme les autres, la proportion de nouveaux entrepreneurs vivant avec des enfants est de 56 %.

Les femmes entreprennent davantage dans les activités tertiaires que les hommes : commerces, services aux particuliers, domaines de l'éducation, de la santé ou de l'action sociale (cf. tableau 3). En revanche, elles créent, traditionnellement, très peu souvent dans le secteur de la construction.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

TABLEAU 3

RÉPARTITION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	En %
			Ensemble
IAA	1,1	1,2	1,2
Industrie (hors IAA)	5,2	4,3	4,9
Construction	30,5	4,7	23,1
Commerce	23,3	29,1	25,0
Transports	2,7	1,3	2,3
Activités immobilières	4,8	4,4	4,7
Services aux entreprises	20,6	21,3	20,8
Services aux particuliers	8,1	20,8	11,7
Éducation, santé, action sociale	3,7	12,9	6,3
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : 30,5 % des hommes ont créé leur entreprise dans le secteur de la construction en 2006.

Source : Insee, enquête SINE 2006.

L'âge moyen des créateurs d'entreprise est de 38 ans et demi. Il est quasiment le même pour les hommes que pour les femmes, pour les créateurs de 2002 ou ceux de 2006. 16 % des créateurs ont 50 ans ou plus contre 24 % de la population active ; 57 % ont moins de 40 ans contre 48 % des actifs. Les créateurs de moins de 30 ans choisissent globalement les mêmes secteurs d'activité que ceux âgés de 30 à 49 ans : 24 % exercent dans le commerce, 24 % dans la construction et 20 % dans les services aux entreprises. En revanche, les créateurs de 50 ans ou plus se spécialisent davantage dans le commerce (28 %) et dans les services aux entreprises (28 %), leur dispensant des conseils pour les affaires et la gestion.

Parmi les créateurs antérieurement salariés, 26 % étaient cadres, 31 % employés, 16 % ouvriers. Si la proportion d'employés en 2006 reste identique à celle de 2002, en revanche, les ouvriers sont moins représentés (– 4 points) tandis que les cadres sont nettement plus nombreux (+ 10 points) soit à être passés par une période de chômage, soit à abandonner leur employeur pour se lancer dans leur propre aventure.

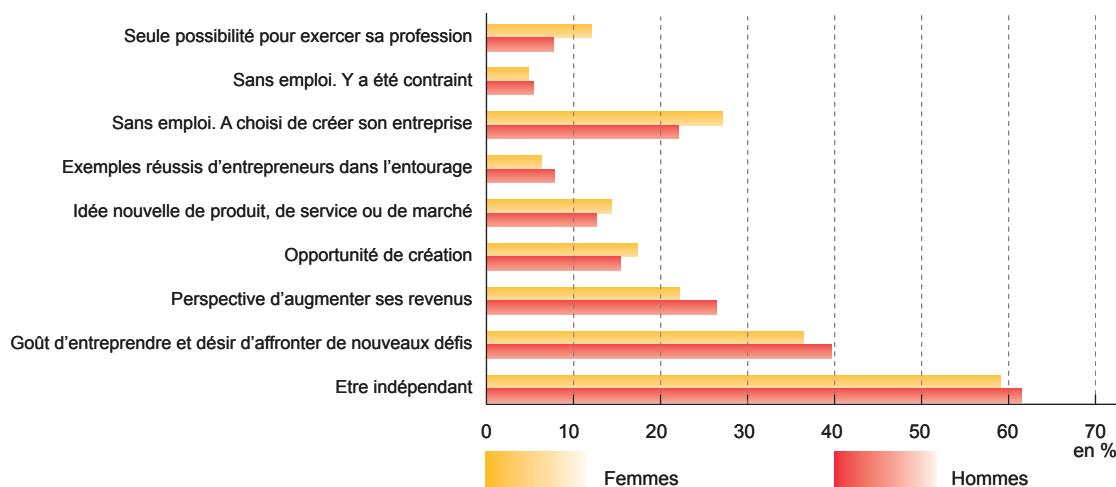
Être indépendant et créer son propre emploi

En 2006, 65 % des nouveaux entrepreneurs déclarent avoir créé leur affaire pour assurer leur propre emploi, soit 10 points de plus qu'en 2002. Cet objectif n'est pas propre aux chômeurs créateurs. En effet, si 70 % des chômeurs créateurs l'indiquent comme prioritaire, c'est le cas également de 61 % des autres créateurs. Les uns comme les autres motivent la création de leur entreprise d'abord largement par un souhait d'indépendance puis par le goût d'entreprendre. Ce n'est qu'à la troisième motivation mentionnée (le créateur pouvait indiquer jusqu'à trois raisons différentes) que les divergences apparaissent entre ces deux groupes de créateurs : les chômeurs créateurs indiquent que sans emploi, ils ont choisi de créer leur entreprise tandis que les autres créateurs espèrent, par cette création, une augmentation de leurs revenus. La recherche d'indépendance, le goût d'entreprendre ou le désir d'affronter de nouveaux défis s'avèrent aussi importants pour les femmes que pour les hommes (cf. graphique 3).



GRAPHIQUE 3

PRINCIPALES RAISONS AYANT POUSSÉ À CRÉER UNE ENTREPRISE (*)



Lecture : parmi les principales raisons ayant poussé les entrepreneurs à créer leur entreprise en 2006, "être indépendant" est la plus souvent mentionnée. Les créateurs d'entreprises pouvaient indiquer jusqu'à trois raisons différentes.

La somme des pourcentages, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, dépasse donc 100 %.

Source : Insee, enquête SINE 2006.

Pour de plus en plus d'entrepreneurs, la création observée dans l'enquête est leur première expérience de création d'entreprise : trois créateurs sur quatre en 2006, contre deux sur trois en 2002. En revanche, ils ont un peu plus souvent un chef d'entreprise ou une personne à son compte dans leur proche entourage. De plus, 47 % indiquent avoir monté leur projet avec l'aide d'une structure dédiée à la création d'entreprise ou avec un spécialiste (avocat, conseil juridique, fiscal, expert-comptable...), 24 % avec l'aide de leur entourage personnel ou professionnel et 29 % seuls. Un tiers ont suivi une formation particulière pour réaliser leur projet.

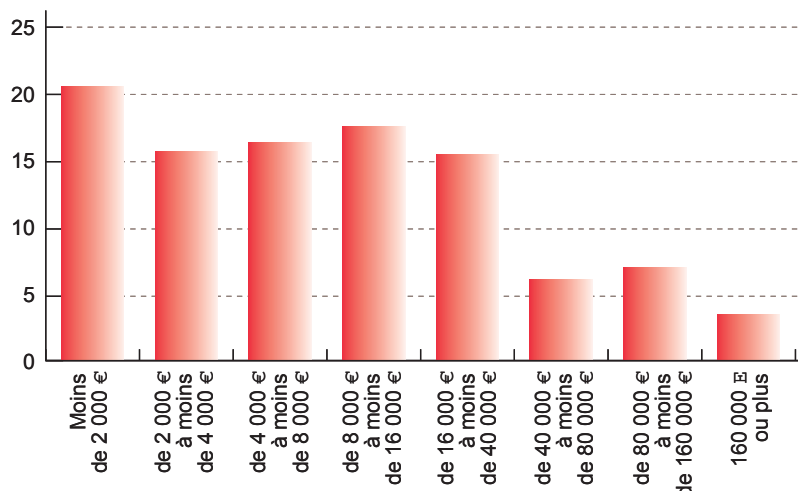
L'emprunt bancaire : près d'un quart du financement des nouvelles entreprises

Les moyens financiers investis pour démarrer l'entreprise sont souvent très faibles. 35 % des créateurs ont utilisé moins de 4 000 euros (cf. graphique 4) pour l'installation dans les locaux, l'achat de matériel, la constitution des stocks... Plus qu'une question d'âge ou de sexe, le montant investi dépend du

secteur d'activité. En effet, la proportion de créateurs ayant investi au démarrage moins de 4 000 euros est supérieure à une création sur deux dans les services aux entreprises et dans l'éducation-santé-action sociale. À l'inverse, 30 % des créateurs de l'industrie agroalimentaire ont investi au moins 80 000 euros au démarrage ; c'est le cas de 18 % des créateurs dans les transports, l'immobilier ou les services aux particuliers.

GRAPHIQUE 4

MONTANT DES MOYENS INVESTIS AU DÉMARRAGE DE L'ENTREPRISE en %



Source : Insee, Enquête SINE 2006.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Près d'un quart du financement des nouveaux projets repose sur des emprunts bancaires : cette moyenne est identique que le créateur soit un homme ou une femme ou, globalement, selon l'âge du créateur – la proportion est un peu plus faible toutefois si le nouvel entrepreneur a plus de 50 ans (16 %). Mais il est vrai que la moitié des entrepreneurs de 50 ans ou plus ont déjà créé au moins une entreprise auparavant : la vente de l'une a pu servir pour le financement de celle d'aujourd'hui. Le lien entre secteur d'activité et recours à l'emprunt est, en revanche, plus marqué : la part des emprunts bancaires est de 12 % pour les créations proposant des services aux entreprises mais atteint 42 % dans les activités agroalimentaires ; mais, comme on l'a vu, ce secteur nécessite, en général, des moyens financiers importants.

La forme juridique de société gagne du terrain

En 2002, 45 % des entrepreneurs choisissaient de créer une société et 55 % une entreprise individuelle ; en 2006, 48 % sont en société. Les récents dispositifs pour favoriser la création de sociétés ont sans doute contribué à cette évolution. En effet, le capital minimum de 7 500 euros n'est plus nécessaire depuis la loi pour l'initiative économique, ce qui a pu faciliter les créations de SARL même si ce capital était sans doute une garantie supplémentaire pour la pérennité de l'entreprise. La création de société sous forme de société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) ou de SARL unipersonnelle (ou EURL – entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée), le pendant de la création d'entreprise individuelle, offre des avantages en termes de fiscalité et de protection du patrimoine de l'entrepreneur. Parmi les hommes, les créations de sociétés sont devenues majoritaires entre les deux années d'observation (48 % en 2002 contre 52 %

en 2006) ; parmi les femmes, 36 % des entreprises créées en 2002 étaient des sociétés contre 40 % en 2006.

Le nombre de défaillances d'entreprises en hausse

Le nombre de défaillances d'entreprises³ a nettement baissé entre 1993 (première année d'observation par l'Insee) et 2001. Entre 2002 et 2005, le nombre de défaillances d'entreprises a augmenté légèrement tous les ans (cf. graphique 5). Après une baisse de 8,3 % en 2006, on observe de nouveau une hausse en 2007. Ainsi, on dénombre 43 000 entreprises défaillantes en 2007, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 2006. Si la baisse de 2006 peut être reliée non pas à l'utilisation de la procédure de sauvegarde proprement dite entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006⁴ mais aux nouvelles possibilités de conciliation offertes par cette loi, la hausse de 2007 semble indiquer le retour vers les procédures habituelles. Toutefois, le nombre actuel de défaillances annuelles demeure environ 25 % en deçà de celui enregistré en 1993.

3. La défaillance correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire (sans redressement préalable) par un jugement du tribunal de commerce ou du tribunal de grande instance à l'encontre d'une entreprise suite à une cessation de paiements.

4. Au 10 août 2007, on dénombrait 782 sauvegardes jugées depuis le 1^{er} janvier 2006 (source : BODACC, traitement Euler Hermes SFAC).



GRAPHIQUE 5

NOMBRE DE DÉFAILLANCES PAR ANNÉE



Source : BODACC, traitement Insee.

Par ailleurs, le taux de défaillance d'entreprises jugées au cours de l'année 2007 s'élève à 1,5 %. C'est le taux de défaillance le plus faible depuis le début de son calcul (1993). Il est principalement élevé dans le secteur de la construction (+ 2,9 %).

Parmi les procédures de défaillances jugées en 2007, 64 % se concluent par une liquidation immédiate et 36 % par une mise en redressement. Cette répartition est très stable dans le temps (cf. tableau 4).

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

TABLEAU 4

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DÉFAILLANCES SELON LE DEVENIR DE L'ENTREPRISE ⁽¹⁾

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ensemble des défaillances	38 127	37 665	39 176	40 911	42 034	43 229	40 341	43 048
Dont liquidations immédiates	24 193	24 020	25 041	26 170	26 871	27 878	25 761	27 729
%	63,5	63,8	63,9	64,0	63,9	64,5	63,9	64,4
Dont mises en redressement	13 934	13 645	14 135	14 741	15 163	15 351	14 580	15 319
%	36,5	36,2	36,1	36,0	36,1	35,5	36,1	35,6
Dont liquidations après redressement ⁽²⁾	11 366	11 005	11 061	11 303	11 234	11 026	8 411	6 442
%	29,8	29,2	28,2	27,6	26,7	25,5	20,8	15,0

⁽¹⁾ Répartition des défaillances selon l'année de jugement en tenant compte des publications jusqu'à mars 2008.

⁽²⁾ L'issue des autres mises en redressement est soit une continuation de l'activité de l'entreprise, soit une cession, soit non encore connue.

Source : BODACC, traitement Insee.

Les taux de créations d'entreprises en Europe

Dans le cadre d'une collecte de données basée sur des concepts harmonisés, Eurostat dispose depuis plusieurs années de données sur la démographie des entreprises pour un ensemble de pays volontaires (la collecte deviendra obligatoire en 2009 en application de l'annexe IX du règlement sur les statistiques structurelles d'entreprises). Ces données sont présentées sur son site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> et dans ses publications sous forme d'indicateurs.

Le tableau ci-dessous reprend le taux de créations d'entreprises de l'année 2005 (dernières données disponibles sur le site d'Eurostat) : nombre de créations d'entreprises pour l'année 2005 divisé par la population des entreprises actives au cours de l'année 2005.

	Taux de création en 2005 (*)	(*)
Belgique	7,0	en 2000
Bulgarie	11,9	
République tchèque	8,7	
Danemark	9,5	en 2003
Allemagne	:	
Estonie	11,0	
Grèce	:	
Espagne	10,4	
France	8,9	
Italie	7,8	
Irlande	:	
Chypre	7,1	
Lettonie	11,45	
Lituanie	9,2	en 2003
Luxembourg	11,12	
Hongrie	9,0	
Malte	:	
Pays-Bas	9,8	
Autriche	:	
Pologne	:	
Portugal	13,3	
Roumanie	18,3	
Slovénie	8,1	en 2004
Slovaquie	7,3	
Finlande	8,3	
Suède	7,0	
Royaume-Uni	13,7	

Source : Insee pour la France et Eurostat pour les autres pays membres.

En matière de démographie des entreprises, les autres indicateurs disponibles sur le site d'Eurostat sont le taux de cessation et le taux de survie. Pour mieux comprendre les résultats, leur qualité et leur comparabilité, il est recommandé de consulter les notes accompagnant les indicateurs et issues des rapports méthodologiques transmis par les pays membres à Eurostat avec leurs fichiers de données.



Définitions

Secteurs innovants : ces secteurs sont ceux des technologies de l'information et de la communication, des produits pharmaceutiques, de la biotechnologie et des nouveaux matériaux. Ils regroupent une proportion importante des entreprises qui produisent des innovations technologiques. Ils comprennent les codes NAF suivants :

- 241A, 241E, 241G, 241L, 244A, 244C : chimie, biotechnologie, produits pharmaceutiques ;
- 30, 313Z, 32, 332, 333 : fabrication de matériel de technologie de l'information ;
- 518G, 518H : commerce de gros de matériel de technologie de l'information ;
- 642, 713E, 72, 921, 922, 924, 925A : services de technologie de l'information.

Bibliographie

« Défaillances d'entreprises : jugements rendus en décembre 2007 et bilan de l'année 2007 », *Informations Rapides*, n° 175, 25 juin 2008.

« Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007 », Sergine Tellier, *Insee Première*, n° 1172, janvier 2008.

« Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi », Roselyne Kerjosse, *Insee Première*, n° 1167, décembre 2007.

« Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans », Virginie Fabre et Roselyne Kerjosse, *Insee Première*, n° 1148, juillet 2007.

« Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme », Virginie Fabre et Roselyne Kerjosse, *Insee Première*, n° 1064, janvier 2006.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE



LA DÉMOGRAPHIE DES PME

JEUNES CRÉATEURS, CRÉATEURS ÉTUDIANTS : L'INNOVATION DANS L'ACTE D'ENTREPRENDRE

André Letowski

Agence pour la création d'entreprises

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

En introduction à ce papier, quelques données pour situer les deux axes de réflexion que nous allons développer.

12 % des créateurs déclarent que la technologie est le support essentiel de leur activité et ce quel que soit l'âge du créateur (tout niveau de diplôme confondu), alors que 4,8 % appartiennent au champ des entreprises innovantes (du moins au sens du tableau de bord de l'innovation mis en œuvre par le ministère de l'Économie et des Finances) ; 30 % déclarent

par ailleurs avoir introduit des produits et des services nouveaux sur le marché.

Ces quelques chiffres montrent la difficulté d'approcher une définition cadrée de l'innovation. Ce sont, à notre connaissance, les seuls permettant d'approcher l'ensemble des créateurs sous l'angle de l'innovation.

Si l'effet âge n'est pas essentiel, du moins dans les données ci-dessus, l'effet niveau de formation croisé avec l'âge est plus marquant, notamment quand la technologie est le support essentiel de l'activité.

Créateurs s'appuyant essentiellement sur la technologie	Enseignement secondaire			Enseignement supérieur			
	Général	Technique	Sous-total	Bac + 2	Bac + 3 et 4	Au-delà	Sous-total
Moins de 25 ans	18	38	56	16,5	10	13	44
De 25 à 34 ans	15	18	33	25	17	25	67
35 ans et plus	20	23	43	20	15	22	57

Les deux tiers des 25-34 ans sont issus de l'enseignement supérieur contre 44 et 57 % pour les autres âges. Les moins de 25 ans viennent par contre nettement plus d'une formation technique de l'enseignement secondaire.

Ces observations conduisent à s'intéresser de façon plus ciblée aux 25-34 ans, notamment aux jeunes créateurs d'entreprise issus de l'enseignement supérieur, mais aussi plus largement à l'intérêt que les jeunes portent à créer des entreprises voire à s'inscrire dans un comportement entrepreneurial qu'ils déclineront dans des entreprises dont ils seront salariés ; c'est pourquoi nous prendrons en compte les actions de

sensibilisation/formation/accompagnement à l'acte d'entreprendre dans les établissements de formation.

Pourquoi s'intéresser à l'enseignement de l'entrepreneuriat ?

Hors le fait que la création et la direction d'entreprise sont une modalité d'insertion dans la vie active (15 % des actifs du secteur privé sont chefs d'entreprise), c'est bien plus encore une contribution au développement économique de notre pays. Or force est de constater, même s'il y a une forte hausse du nombre de créateur, que la création d'entreprise innovante est rare ; on assiste à une baisse de l'importance des

créateurs employeurs (en 2005, 31 % des créations pérennes à trois ans sont employeurs, elles étaient 43 % en 2002). Force est aussi de constater le peu de créations qui se font en équipe (en 2006, 12 % seulement des créateurs partagent la direction avec un ou des associés).

Or la création d'entreprise, pour prendre toute sa place dans le renouvellement du tissu économique, nécessite des projets plus entrepreneuriaux. Ces projets s'appuient d'abord, au-delà du caractère innovant de l'activité, sur le comportement innovant de jeunes créateurs, disposant de par leur formation d'une bonne compréhension de notre monde économique, et en mesure de stimuler le développement d'entreprises nouvelles, inscrites dans la concurrence par la créativité qu'ils déploient. Il serait suicidaire et inopérant de se limiter à la réalisation du rêve quelque peu mythique d'un « google à la française ». Ce type d'innovation pointue, appelée à provoquer de forts développements, demeure cependant très insuffisant pour générer une dynamique entrepreneuriale.

Partant de ces constats, nous proposons au lecteur une brève analyse du profil des créations et des créateurs « innovants », après avoir fait le choix du champ d'investigation (quelle définition retenir pour qualifier l'innovation ?), puis nous porterons un regard sur la préparation des étudiants, à l'acte d'entreprendre et à la place qui est faite à l'innovation dans « l'enseignement de l'entrepreneuriat ».

Quelle définition de l'innovation retenir pour traiter de l'innovation « entrepreneuriale » ?

Notre préoccupation est d'aller au-delà de la seule innovation en termes de technologies de pointe.

La difficulté pour accéder à cette approche plus large est celle de données pertinentes. Plusieurs angles d'approche, notamment à partir des enquêtes SINE de l'Insee (plus particulièrement l'enquête 2006, interrogeant 55 000 créateurs et repreneurs), vont être observés pour n'en retenir que deux, demeurant toutefois insuffisants pour une approche qui permette de bien appréhender cette problématique.

Mais au préalable, éliminons trois approches :

- celle construite dans l'enquête SINE 1998 sur l'opposition innovant/nouveau procédé de fabrication, nouveau produit (3,6 % des créateurs), innovation services (11 %), innovation commerciale (5,7 %) et ceux estimant avoir des concurrents très nombreux (82 %). Ces données datent et sont moins significatives que celles obtenues en 2006 ;
- celle fondée sur la définition utilisée dans le cadre du tableau de bord de l'innovation. Il s'agit d'un regroupement des activités posées *a priori* comme innovantes (5 % des créations 2006). On y trouvera par exemple la totalité des activités informatiques ;
- celle de nouveau concept de vente, et méthodes et procédés nouveaux de fabrication (questionnaire SINE 2006). L'analyse de ces créations ne nous a pas paru assez explicite pour en rendre compte ici.

En définitive, nous avons retenu deux autres angles : celui de produit ou service nouveaux sur le marché et celui d'une création essentiellement fondée sur la technologie.

L'innovation au sens produit nouveau/ prestation nouvelle pour le marché

Deux questions étaient posées dans l'enquête SINE 2006 en ce qui concerne l'idée nouvelle de produit ou de marché



nouveau : l'une l'était dans le cadre des motivations à la création (13 % répondaient avoir créé du fait d'une idée nouvelle de produit ou de service sur le marché), l'autre question était « Pensez-vous, sur votre marché, avoir introduit des produits ou des services nouveaux ? » (14 % ont répondu favorablement). Le nombre de répondants pour l'une et l'autre question est très proche ; l'APCE les estime à 45 000 créateurs en 2007.

Quel profil en quelques lignes ?

44 % des créateurs déclarant proposer sur le marché un produit ou un service nouveau disent utiliser la technologie soit comme support essentiel (19 %) ou comme support important (25 %), deux fois plus que pour les autres créateurs. Ils disent aussi simultanément avoir innové dans la façon de commercialiser (34 % contre 12 % pour les autres créateurs) ou encore avoir innové dans la méthode ou le procédé de fabrication (19 % contre 8 %). Ils se différencient des autres créateurs en faisant autrement. Ceci étant on aurait pu s'attendre à un résultat plus discriminant, montrant ainsi la difficulté d'aborder cette thématique avec un questionnement trop limité : une enquête spécifique manque cruellement.

La moitié des créateurs (innovation produit) affirment vouloir développer leur entreprise (un tiers pour les autres créateurs). Ils ont davantage l'intention d'embaucher, disposent de davantage de capitaux au démarrage (36 % plus de 16 000 € contre 28 % pour les autres créateurs), choisissent davantage la forme sociétale (59 % contre 47). Leur clientèle est plus habituellement de niveau national ou international (31 % contre 20). Proposer des produits/services nouveaux est donc en lien étroit avec le développement des nouvelles entreprises.

En termes d'activité, la fréquence des produits nouveaux est plus forte au sein de certaines activités industrielles (industrie

des composants électroniques, construction aéronautique et ferroviaire, industrie automobile, industrie des équipements électriques et électroniques, activités de recherche et développement) mais ces activités sont peu nombreuses au sein des créations nouvelles. Par contre, les créations les plus nombreuses proposant des produits ou services nouveaux se situent à la fois dans les services aux entreprises, dans le commerce (de gros ou de détail), mais aussi dans les activités récréatives, culturelles et sportives (place conséquente de l'audiovisuel et des activités artistiques).

Enfin, ces entreprises innovantes de par leurs produits sont dirigées par des créateurs davantage inscrits dans la culture entrepreneuriale (un tiers d'ex-chefs d'entreprise, 58 % d'ex-agents cadres ou de maîtrise). Les trois quarts sont issus d'un entourage entrepreneurial proche. Ils sont aussi pour moitié issus de l'enseignement supérieur (contre 35 % pour les autres créateurs).

À cela, il faut ajouter un recours plus marquant aux structures dédiées à la création d'entreprise (38 %) et aux professionnels marchands. Ils ont aussi eu plus souvent recours aux prêts bancaires à l'entreprise (30 %), à des prêts non bancaires (14 % du type prêts d'honneur) et à l'apport financier à leur capital social d'autres sociétés.

Le lien produit innovant, utilisation forte de la technologie, développement voulu par le créateur, culture entrepreneuriale du créateur, appuis conseils et financiers, est manifeste.

La technologie comme support essentiel de l'activité

L'enquête abordait pour la première fois en 2006 ce type de question, ce qui ne nous permet pas, en 2008, de disposer de données sur l'évolution dans le temps de ces créations.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

L'utilisation de la technologie, comme support essentiel de l'activité, est largement le fait de créateurs issus de l'enseignement supérieur : 60 % contre 29 % pour ceux qui font peu ou pas appel à la technologie.

À noter toutefois que la micro-informatique et internet sont devenus des outils habituels pour tout type de créateurs : 72 % de ceux qui ne font pas ou peu appel à la technologie utilisent la micro-informatique et 66 % internet.

Créateurs issus de	L'enseignement secondaire			L'enseignement supérieur		
	Généraliste	Technique	Sous-total	Bac + 2	Au-delà	Sous-total
Créations fondées essentiellement sur la technologie	18	22,5	40,5	21,5	38	59,5
Créations n'utilisant pas ou peu la technologie	32	39	71	12	17	29

• Les créateurs pour lesquels la technologie est le support essentiel de l'activité sont deux fois plus présents dans les produits/services nouveaux,

les nouveaux modes de commercialisation et les nouveaux procédés de fabrication.

	Produits/ services nouveaux	Nouveau concept de commerciali- sation	Nouveau procédé de fabrication
Créations où la technologie est essentielle :			
– créateurs issus de l'enseignement supérieur (groupe 1)	44,5	21	14,5
– créateurs issus de l'enseignement secondaire (groupe 2)	45,5	25	17
Créateurs où la technologie n'est pas, ou peu, essentielle tout niveau de diplôme (groupe 3)	26,5	11,5	7

• 55 % des créateurs, utilisant la technologie comme support essentiel, ont créé dans les activités de services aux entreprises.

Mais ces activités sont les deux tiers des créations quand les créateurs sont issus de l'enseignement supérieur.

Il y a peu de décalage selon les tranches d'âge, notamment dans les activités de services aux entreprises.

	Services aux entre- prises	Dont assistance, conseil	Commerce (hôtels, cafés, restaurants compris)	Dont commerce de gros, courtage	Dont commerce de détail
Créations où la technologie est essentielle :					
– créateurs issus de l'enseignement supérieur (groupe 1)	65	57	20	8	11
– créateurs issus de l'enseignement secondaire (groupe 2)	39,5	31	28	9	15
Créateurs où la technologie n'est pas, ou peu, essentielle tout niveau de diplôme (groupe 3)	12	8	32	6	17



	Services aux particuliers	Industrie	Construction
Créations où la technologie est essentielle :			
– créateurs issus de l'enseignement supérieur (groupe 1)	5	5	3
– créateurs issus de l'enseignement secondaire (groupe 2)	7	6,5	18
Créateurs où la technologie n'est pas, ou peu, essentielle tout niveau de diplôme (groupe 3)	14	4,5	27

- Un peu plus de la moitié créent en société

Les créateurs de groupe 1, comme les créateurs des plus de 35 ans (quel que soit le groupe dans cette tranche d'âge) sont ceux qui créent le plus en société : ce résultat est sans doute plus le fait de la culture des créateurs que l'exigence même de la situation (création avec associés, montants élevés de capitaux initiaux...).

De 4 à 8 % bénéficient de la participation financière d'une autre personne morale (participation minoritaire ou majoritaire) à leur capital social. Cette participation est plus fréquente pour les créateurs issus de l'enseignement supérieur et dont l'activité repose essentiellement sur la technologie. Elle est aussi plus largement le fait des créateurs de 35 ans et plus.

	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus	Tout âge
Groupe 1	(60)	54,5	67	62
Groupe 2	(39)	48	55	51,5
Groupe 3	37	43	48	46

Entre parenthèses : petit nombre de créateurs concernés.

- Selon le type de créateur, la nature de la clientèle varie grandement : pratiquement les trois quarts des créateurs issus du supérieur (groupe 1) ont une clientèle d'entreprises alors qu'ils

ne sont que 31 % dans les activités s'appuyant peu ou pas sur la technologie. L'âge n'a pas d'influence en ce domaine.

	% clientèle d'entreprises	% de clients à caractère national ou international	% de sous-traitance
Groupe 1	72	44	39
Groupe 2	51	29	38
Groupe 3	31	16	25

La clientèle est nettement plus souvent à caractère national ou international pour le groupe 1, peu pour le groupe 3.

Le recours à la sous-traitance pour les groupes 1 et 2 conforte l'importance de la clientèle d'entreprises.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

• Au démarrage toutefois, peu emploient des salariés quel que soit le type de créateur.

Par contre, les 35 ans et plus sont un peu plus souvent employeurs. Cet indicateur doit être relativisé, dans la mesure où l'emploi salarié est amené à se développer au cours des premières années.

	Tout âge	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus
Groupe 1	10	7	7	12
Groupe 2	10	6,5	9,5	12
Groupe 3	15	12	14	15,5

• 12 % des créateurs du groupe 1 ont réuni au moins 40 000 € (prêts compris)

pour démarrer l'entreprise, contre 14 % des créateurs du groupe 3.

	Moins de 2 000 €	De 2 000 à 8 000 €	Sous-total moins de 8 000 €	De 8 000 à 16 000 €	De 16 000 à 40 000 €	De 40 000 à 80 000 €	80 000 € et plus	Total
Groupe 1	24	34	58	19	11	5	7	100
Groupe 2	22	37,5	59,5	19	14	4,5	3	100
Groupe 3	21,5	31,5	53	17	16	6,5	7,5	100

Les créateurs qui utilisent la technologie comme support essentiel réunissent plutôt moins de capitaux initiaux que ceux qui font peu ou pas appel à la technologie. Ceci serait à corriger dans l'enquête à venir portant sur les créateurs de la génération 2006 et pérennes à trois et à cinq ans; cette enquête nous permettra d'observer les investissements réalisés; un travail récent sur les créations dans les services aux entreprises (portant sur la génération 2002) montre en effet une montée en puissance des investissements à trois ans.

L'âge du créateur (les 35 ans et plus) est de fait plus favorable pour réunir davantage de capitaux au démarrage.

Les créateurs du groupe 1 sont moins souvent bénéficiaires de prêts bancaires, que ce soit au titre de l'entreprise ou à la personne du créateur.

	Prêt bancaire à l'entreprise	Prêt bancaire au créateur
Groupe 1	18	11
Groupe 2	25	13
Groupe 3	27	16

• Les créateurs sont fréquemment d'ex-chômeurs (41 à 46 % des créateurs ici observés). Il n'y a pas de décalage d'importance entre les trois groupes de créateurs.

	Chômeur courte durée	Chômeur longue durée	Sous-total	Salarié	« Inactif »	Étudiant
Groupe 1	25	17	42	33	6	4
Groupe 2	20	26	46	33	6	2
Groupe 3	21	20	41	33	9,5	2

Le décalage par tranche d'âge tient au déroulement de la vie professionnelle du créateur : plus de chefs d'entreprise à nouveau créateurs parmi les 35 ans et plus, davantage chômeurs à partir de 25 ans, plus d'étudiants chez les moins de 25 ans.

À titre d'exemple, reprenons la répartition des créateurs issus de l'enseignement supérieur et pour qui l'activité repose essentiellement sur la technologie.

Technologie essentielle et issu du supérieur	Chômeur	Salarié	Chef d'entreprise	Étudiant
Moins de 25 ans	32	32	3	30,5
De 25 à 34 ans	43	37	9	5
35 ans et plus	42	29,5	21	-

21 % des créateurs de 35 ans et plus étaient chefs d'entreprise juste avant la création, mais 36 %, quel que soit le groupe observé, avaient déjà créé dans le passé.

Par ailleurs 10 % des créateurs (issus de l'enseignement supérieur et inscrits

dans la technologie) sont à la fois créateurs et chefs d'une autre entreprise.

Les créateurs issus de l'enseignement supérieur et dont l'activité repose essentiellement sur la technologie sont très majoritairement d'ex-cadres.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Technologie essentielle et issu du supérieur	Cadre	Agent de maîtrise	Technicien, profession intermédiaire	Employé, ouvrier
Moins de 25 ans	62	5,5	14	18,5
De 25 à 34 ans	24	11	23	42
35 ans et plus	23	8	9	60

L'importance de la qualification de cadre varie beaucoup selon l'âge des créateurs. Ne reprenons ici que les créateurs issus de l'enseignement

supérieur et dont l'activité est essentiellement fondée sur la technologie.

Technologie essentielle et créateur issu du supérieur	Cadre	Agent de maîtrise	Technicien, profession intermédiaire	Employé, ouvrier
Moins de 25 ans	31	6	15	48
De 25 à 34 ans	52	4,5	18,5	25
35 ans et plus	73	6	10	11

Les créateurs du groupe 1 ont peu acquis leur expérience professionnelle dans des TPE, contrairement aux deux

autres types de créateurs majoritairement issus de ces dernières.

Technologie essentielle et issu du supérieur	Moins de 10 salariés	De 10 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés	250 salariés et plus	Sous-total plus de 50 salariés
Moins de 25 ans	28	22	16	34	50
De 25 à 34 ans	45	24	13	18	31
35 ans et plus	50	23	11	16	27

Ces différences sont confirmées et affirmées si l'on s'intéresse aux tranches d'âge et aux groupes de créateur : la moitié des plus de 25 ans du groupe 1 (créateurs issus de l'enseignement supérieur, dont la technologie

est la base de leur activité) ont connu leur expérience professionnelle dans des entreprises d'au moins 50 salariés, contre 24 à 34 % pour les autres créateurs.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Issus d'entreprises de 50 salariés et plus	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus
Groupe 1	35	48	53
Groupe 2	26	27	34
Groupe 3	17	24	28,5

Si très majoritairement tous les groupes de créateurs déclarent avoir dans leur entourage proche (notamment familial)

des entrepreneurs ou des personnes à leur compte, cela est encore plus vrai pour les créateurs les plus jeunes.

	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus
Les trois types de créateurs	De 73 à 80	De 69 à 70,5	De 66 à 68

• Les motivations « goût d'entreprendre » et « idée nouvelle de produit/marché » sont davantage en lien avec une culture entrepreneuriale. Elles sont de fait plus présentes chez ceux qui s'appuient

essentiellement sur la technologie et chez les plus jeunes (mais ils sont peu nombreux, d'où la prudence nécessaire pour utiliser les résultats).

	Goût d'entreprendre				Idée nouvelle de produit/marché			
	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus	Total	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus	Total
Groupe 1	(55,5)	48	42	45	(22,5)	22	24	22
Groupe 2	(44)	44,5	38,5	40,5	(33)	21	20,5	22
Groupe 3	35	39,5	34,5	36	9	10	11	10

• Les créateurs, quel que soit leur groupe, ont fait appel à trois types d'acteurs pour les aider à monter leur projet

de création : 70 % des créateurs ont sollicité des appuis au montage.

	L'environnement immédiat du créateur		Les professionnels du montage de dossier			Clients	Fournisseurs
	Famille	Conjoint	Entourage professionnel	Structures dédiées à la création	Spécialistes du secteur marchand		
Groupe 1	26,5	17	15	33	23	39	17
Groupe 2	24	19	11	34	19,5	37	30
Groupe 3	22	21	10	30,5	30	30	20

• Les trois quarts dirigent seuls leur entreprise. Peu codirigent avec des associés, sans grande différence en ce qui concerne les âges. La codirection avec associé est un peu plus fréquente dans le groupe 1 (16 % contre 13 % pour le groupe 2, et 11 % pour le groupe 3).

Le recours à la technologie, comme support essentiel de l'activité créée, est l'indicateur qui nous paraît le mieux adapté pour approcher la création d'entreprise innovante (au sens large), ou du

moins une des situations les plus propices pour faire émerger l'innovation. On y trouve plus de produit/service nouveau, une commercialisation plus innovante ; la clientèle est habituellement celle d'entreprises, au moins de niveau régional. Les créateurs sont largement issus de l'enseignement supérieur, après avoir travaillé comme cadres dans des entreprises de plus de 50 salariés, où ils ont acquis une expérience et des méthodes de travail, socle de leur activité nouvelle. Ils sont de plus



très largement inscrits dans la culture entrepreneuriale.

Un zoom sur les créations dont la technologie est le support essentiel de l'activité, ayant au moins 40 000 € de capitaux initiaux

L'APCE les évalue à un peu moins de 3 000 en 2007. La moitié d'entre elles ont entre 40 000 et 80 000 € de capitaux mobilisés (prêts compris) et 26 % plus de 160 000 €.

Deux groupes d'activités dominant à quasi-égalité : le commerce et les services.

RÉPARTITION DES CRÉATIONS CONCERNÉES

Services	Dont services aux entreprises	Commerce	Dont commerce de détail	Dont commerce de gros	Industrie
43,6	35	41	18	13	10

15 % des créations appartiennent à une enseigne (franchise, groupement d'entreprises et chaîne volontaire, concession...).

Paradoxalement, la clientèle dominante n'est qu'à 57 % une clientèle d'entreprises. Certes 44 % des clients sont de niveau national ou international.

62 % déclarent proposer sur le marché des produits ou prestations nouvelles et 30 % mettre en œuvre de nouveaux concepts de commercialisation.

Quatre caractéristiques rendent compte de la volonté de développement de ces créations :

- la quasi-totalité a été créée sous forme de société, sachant qu'un quart bénéficie de la participation d'une autre société au capital social de l'entreprise (dont 16 % une participation majoritaire);
- 39 % ont embauché dès le démarrage (dont 14 % au moins trois salariés hors les dirigeants) et 49 % ont l'intention d'embaucher la deuxième année de la création;
- 45 % partagent la direction de l'entreprise dont 32 % avec des associés;
- 88 % ont recours à des sources extérieures de financement, notamment bancaires (55 % ont un prêt au titre de l'entreprise, 23 % au titre du créateur). Par ailleurs, 78 % des créateurs ont été cadres ou en responsabilité d'encadrement. 40 % ont déjà créé dans le passé : 30 % étaient chefs d'entreprise juste avant d'avoir créé à nouveau et 16 % continuent à exercer comme dirigeant d'une autre entreprise.

Un zoom sur les créateurs « innovants » bénéficiaires de prêts d'honneur par France Initiative¹

France Initiative, réseau de 241 plateformes indépendantes attribuant des prêts d'honneur, levier pour accéder aux prêts bancaires, a en 2007, financé 13 500 créations nouvelles; parmi celles-ci 10 % sont « innovantes », déclarant la technologie à la base de leur activité et se considérant innovantes au démarrage et encore trois ans après. C'est pour partie cette approche de la technologie, comme support essentiel de l'activité nouvelle, qui a donné lieu aux questions posées dans l'enquête SINE 2006.

1. Étude conduite par BVA pour FIR en octobre-novembre 2007 auprès de créateurs bénéficiaires de prêts d'honneur en 2004 (extraits de publication de la lettre de France initiative de mars 2008).

Nous utilisons cette enquête parce qu'elle nous apporte des informations notamment sur le développement de ces créations innovantes trois ans après leur démarrage, ce que ne peut nous apporter actuellement l'enquête SINE 2006; ceci étant, cette enquête ne couvre par la totalité du champ de la création, mais confirme l'importance de la technologie dans l'innovation.

Globalement les profils de création et de créateur au démarrage sont en adéquation avec ce que SINE 2006 nous a appris; soulignons toutefois quatre faits d'importance qui différencient cette sous-population : 88 % déclarent avoir introduit des produits ou services nouveaux sur le marché; 83 % font de la R & D, surtout prise en charge par le chef d'entreprise (72 %); 60 % disposaient d'au moins 16 000 € de capitaux initiaux, prêts compris et 35 % codirigeaient l'entreprise.

À cela, ajoutons quelques informations d'importance sur le développement à trois ans : 70 % comptent poursuivre le fort développement de leur chiffre d'affaires (contre 45 % pour les non innovants bénéficiaires de prêts d'honneur France Initiative).

Près de cinq personnes travaillent dans l'entreprise nouvelle trois ans après (contre 3,7 pour les non innovantes); la moitié pense embaucher au cours des douze prochains mois, portant l'effectif en moyenne à 7,3 salariés (contre 4,4 pour les non innovants).

La moitié a connu de fortes hausses de leur chiffre d'affaires (35 % pour les non innovantes); la moitié réalise par ailleurs un chiffre supérieur à 150 000 € (32 % pour les non innovantes).

Les deux tiers ont investi plus de 15 000 € au cours des deux dernières années, financés en premier lieu par l'entreprise et ses dirigeants (71 % par les réserves de l'entreprise, 47 % par les ressources personnelles du chef d'entreprise, 18 % par une augmen-

tation de capital), puis par l'accès au financement bancaire (62 % par l'emprunt bancaire, 26 % par un crédit-bail) et 18 % par un autre type d'emprunt (prêt d'honneur...).

Quels enseignements tirer de l'ensemble de ces constats ?

Tout d'abord, une double difficulté, à la fois celle de disposer d'une définition large de l'innovation au-delà de la seule innovation technologique et à la fois celle de disposer de données pour cerner les différents types d'innovation.

L'innovation, au sens large, est en lien d'une part avec la mise sur le marché de produits/services nouveaux et, d'autre part, avec la technologie comme support essentiel de l'activité. L'une et l'autre approche conduisent à privilégier certaines caractéristiques.

En ce qui concerne le profil des créations : l'importance des services aux entreprises et du commerce; les créations du secteur de l'industrie, peu nombreuses, sont elles aussi très en lien avec la technologie comme support essentiel dans quelques activités (pharmacie, fabrication d'équipements électriques et électroniques, fabrication de composants électriques et électroniques, édition/imprimerie/activités graphiques).

Importance encore de la clientèle d'entreprises, pour une forte minorité de niveau national et international. Mais cette importance de la clientèle d'entreprises est relativisée dans les créations aux capitaux initiaux importants.

Il faut souligner le lien étroit entre l'innovation et la volonté de développement de l'entreprise.

En ce qui concerne le profil des créateurs, l'innovation est liée à la fois au niveau de formation des créateurs (majoritairement issus de l'enseignement supérieur), aux responsabilités



d'encadrement qu'ils ont fréquemment exercées précédemment, au fait d'être très habituellement issus d'un milieu entrepreneurial et plus fréquemment ex-chefs d'entreprise. Ceci étant, plus de 40 % viennent du chômage et une forte majorité dirige seul la nouvelle entreprise.

Dernière observation qui peut étonner, le financement bancaire est plutôt modeste, notamment pour les créateurs issus de l'enseignement supérieur, sans doute du fait des activités exercées (de type service) et des capitaux initiaux réunis (des capitaux plutôt de montant modeste). Fait qui peut handicaper le développement, à capitaux égaux le taux de bénéficiaires d'emprunts bancaires est plus faible notamment que celui des créateurs impliqués dans des activités « traditionnelles » et peu liées à la technologie.

L'apport de l'innovation, tel que nous venons de le décrire, est donc fort profitable à la création d'entreprise et à l'économie, même s'il ne concerne qu'un nombre trop limité d'entreprises.

Cet apport est à resituer dans le champ plus global actuel de la création d'entreprise,

- où l'objectif de développer l'entreprise est minoritaire et en baisse ;
- où la conduite de l'entreprise par une équipe de dirigeants est fort minoritaire ;
- où la proposition de produits nouveaux est elle aussi minoritaire alors qu'une entreprise se définit d'abord par la place « originale » qu'elle conquiert sur un marché.

Bref, la création d'entreprise a besoin de ces créations « originales », au-delà des seules créations innovantes *High Tech* (statut de la jeune entreprise innovante, lauréat du concours entreprise innovante... actions par ailleurs essentielles). C'est l'une des préoccupations fortes de « l'enseignement de l'entrepreneuriat » en direction des élèves et étudiants aussi bien dans l'enseignement secondaire

que supérieur ; cet « enseignement » ne se limite pas au seul acte de la création d'entreprise ; il vise aussi avant tout à favoriser un comportement d'entrepreneur, notamment fondé sur la créativité et la recherche d'innovation.

Étudiants aujourd'hui, créateurs demain ?

Quid des étudiants créateurs ?

Les étudiants créateurs sont-ils les créateurs innovants attendus ?

L'APCE évalue le nombre d'étudiants créateurs en 2007 à 8 000. Les trois quarts viennent de l'enseignement supérieur, alors que les créateurs de moins de 35 ans ne sont que 37 % à venir de l'enseignement supérieur. Près de la moitié a choisi de créer dans les services aux entreprises. Mais pour une moitié d'entre eux, il s'agit d'activités réglementées (activités juridiques, architecture...), un tiers crée dans les autres services (15 % dans l'informatique, 12 % dans la consultance et 5 % dans la publicité). 13 % d'entre eux (au même niveau que les autres créateurs tout âge) utilisent la technologie comme support essentiel de leur activité.

Il ne faut donc pas se focaliser sur la création par les étudiants dans la mesure où l'une des conditions de réussite d'une création d'entreprise est la double expérience, d'une part, de l'activité et de son environnement, d'autre part, de la conduite d'entreprise (expérience d'encadrement, expérience entrepreneuriale de par son entourage proche). Ces atouts s'acquièrent le plus souvent par l'expérience. Ceci étant, il ne faut pas négliger la minorité des plus « mordus » en entrepreneuriat et ceux en position fort favorable de prise de marché parce qu'experts sur des marchés nouveaux, notamment du fait des technologies nouvelles.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Quelles sensibilisation, formation, quel accompagnement sont offerts aux élèves et étudiants en matière d'entrepreneuriat ? Quelle place y ont créativité et innovation ?

L'Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE), action conduite par l'APCE depuis sept ans, recense 400 actions de sensibilisation, formation, accompagnement dans les établissements de formation secondaire et supérieure. Leur nombre réel est plus élevé ; c'est dire qu'une dynamique certes modeste est à l'œuvre.

L'objectif de ces actions dans les établissements de formation est d'expérimenter ce qu'est « entreprendre », de faire émerger la capacité et le goût d'entreprendre chez les jeunes, de les préparer (ils se préparent de fait eux-mêmes) à leur insertion professionnelle.

Qu'il s'agisse d'élèves des collèges (notamment dans le cadre des DP3...), des CFA, des lycées ou des étudiants de l'enseignement supérieur (IUT, universités, grandes écoles), les maîtres mots sans cesse utilisés sont créativité, innovation, projet d'équipe, construction du projet.

Les « enseignants » (professeurs, acteurs professionnels de l'accompagnement des créateurs, chefs d'entreprise jouant le rôle de coach...) insistent beaucoup sur la créativité des projets présentés par les équipes d'élèves et d'étudiants. Certes on se situe rarement dans une innovation de rupture mais très habituellement dans des produits ou services qui positionnent l'entreprise (réelle ou virtuelle) sur des niches de marché. C'est là une « innovation » importante dans le champ de la création d'entreprise.

En effet, les créations réelles d'entreprises sont très habituellement la

reproduction d'une activité acquise par l'expérience professionnelle, sans que celle-ci fasse l'objet d'une réflexion stratégique approfondie. L'approche marché/clientèle/concurrence est souvent traitée sommairement, l'important étant de mettre en œuvre l'entreprise et de dégager du chiffre.

Ces actions auprès des élèves et étudiants pourraient-elles contribuer à plus d'innovation et de créativité dans les entreprises qu'ils pourraient créer demain ? Comment y sont-ils préparés ?

Trois grands types d'action sont actuellement conduits dans les établissements de formation :

- la sensibilisation (brève à l'écoute des valeurs entrepreneuriales commentées par un chef d'entreprise, longue dans une expérimentation concrète que nous allons développer par la suite) ;
- la formation au processus lui-même de création, qui peut n'être qu'un support pédagogique pour intégrer ce qu'est la conduite d'un projet ;
- l'accompagnement de véritables projets de création au sein notamment d'incubateurs (nous évoquerons à nouveau ce thème dans la suite de ce papier).

La sensibilisation «longue» : l'imagination créatrice concrétisée dans un projet d'équipe

L'apport des sensibilisations et formations en direction des élèves et étudiants permet de prendre le temps de définir le projet (produit, clientèle, concurrence et stratégie), en équipe pendant plusieurs mois, aidés en cela par des *coaches*, des experts et leurs enseignants.

Le produit lui-même a été négocié en équipe après un travail intense de créativité. Ce travail se fonde sur des intuitions de besoins qui pourraient être satisfaits par la réalisation de ce produit, puis



sur une écoute attentive et vérifiée des clients, conduisant à imaginer des produits originaux.

Fait qui peut paraître surprenant, nombre de produits issus de ces travaux d'équipe, sont originaux et plutôt fiables s'ils venaient à être fabriqués et vendus par l'entreprise créée, ce que nombre d'équipes font d'ailleurs soit pour un petit nombre dans une création réelle, soit sous forme associative. Certains s'appuient sur le savoir-faire de professionnels et de chefs d'entreprise avec qui ils coopèrent ; et ce quel que soit le niveau de formation des jeunes (de la 3^e en collège aux étudiants de grandes écoles), avec des degrés de complexité bien sûr différents.

À titre d'exemple des élèves de 3^e, de CFA ou de lycée créent une entreprise sous forme d'association ; ils lèvent des capitaux (via la vente d'actions voire de prêts bien sûr modestes), imaginent le produit, le fabriquent puis le vendent ; ils redistribuent en fin de période scolaire les profits aux actionnaires (s'il y a lieu), rémunèrent les membres de l'équipe et versent le reliquat à ceux qui prendront le relais l'année suivante. Cette expérience est inoubliable et formatrice. Analysée avec leurs « enseignants », c'est un atout pour leur insertion future et une expérience mémorisée pour entreprendre demain.

Le plus souvent un créateur pose à ceux qui l'accompagnent (quand c'est le cas) d'abord des questions d'ordre administratif (juridique, fiscal, social...) et peu de questions de produit, marché, concurrence et stratégie.

Le pari posé dans la sensibilisation, formation à l'entrepreneuriat des jeunes est ainsi de les amener à entreprendre voire créer autrement, parce qu'inscrits dans une créativité et une capacité d'innovation, alors qu'ils ne sont pas encore « déformés » par la multiplicité des contraintes et la rigidité des structu-

res dans lesquelles ils devront prendre place demain.

La formation et l'accompagnement de projets réels de créations d'entreprises notamment innovantes

La mise en place d'incubateurs au profit d'étudiants mais aussi de chercheurs visant à créer leur entreprise est une autre manière de prendre en compte l'innovation dans le cadre de l'appareil de formation (enseignement supérieur seulement). Les incubateurs mettent à disposition locaux, moyens informatiques, conseils personnalisés, fonds d'amorçage, partenariat avec des acteurs privés comme le réseau RETIS (pépinières, technopoles...) et bien d'autres acteurs locaux.

Le temps long, nécessaire pour mûrir des projets souvent de haute technologie, conduit à de nombreuses interactions avec les réseaux des uns et des autres, mais aussi à celles des étudiants incubés entre eux.

Hors la trentaine d'incubateurs Allègre, une vingtaine d'autres ont été créés dans les écoles d'ingénieurs et de management. Une des difficultés, notamment pour ceux les plus innovants dans le champ des technologies, est de soumettre les résultats fort élaborés de leurs recherches aux lois du marché.

Il peut y avoir symbiose si le porteur de projet manifeste un comportement d'entrepreneur. Tenter d'appliquer les résultats de leurs recherches sans relation initiale directe avec le marché est souvent voué à l'échec. En revanche, le porteur de projet, préoccupé de l'opérationnalité de ses recherches, les positionne dès le démarrage en réponse à des besoins solvables de clients.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Pour élargir la définition de l'innovation...

Je reprends le sens de quelques propos éclairants sur l'innovation et le comportement innovant issus de deux interventions lors des journées OPPE de novembre 2007 sur le thème de l'innovation. La première intervention est d'Armand Hatchuel, enseignant chercheur à l'École des mines de Paris, la seconde de Danièle Blondel, ex-professeur à Paris Dauphine et ex-directeur de l'incubateur Agoranov.

L'innovation est une manière de penser. Celle-ci évolue dans l'histoire. L'innovation fondée sur la technologie est ainsi le fait d'une période d'histoire. Le plus

essentiel est la conception, l'appréciation de l'innovation étant pour sa part subjective.

L'innovant est une catégorie économique, un processus captif de valeur qui débouche sur du profit. Il est par contre un « déséquilibrateur », introduisant du risque pour lui-même et pour les autres, parce qu'il fait autrement que les autres, dans un contexte de profit, sanction de la réussite.

...Et prendre en compte l'importance de « l'enseignement de l'entrepreneuriat » dans les établissements de formation, tant pour les implications professionnelles et sociétales des jeunes que pour le renouvellement du tissu des entreprises.



LE COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE DES PME EN 2007

Michel Barreteau
OSEO

Synthèse

Le bilan de la situation économique et financière des PME en 2007 est assez comparable à celui de l'année précédente, avec toutefois une accélération significative de l'activité dans plusieurs secteurs et un renforcement des créations d'emploi. Les dépenses d'investissement n'auraient guère progressé, malgré un accès encore aisé au crédit.

L'activité des PME est restée très soutenue dans la construction ainsi que les services aux entreprises. Elle s'est accélérée dans l'industrie, grâce notamment au dynamisme des PMI exportatrices, dans le commerce de gros et dans les transports. Dans le tourisme, l'activité a redémarré après plusieurs années de quasi-stagnation. En revanche, les ventes n'ont guère progressé dans le commerce de détail.

Les créations d'emploi ont été soutenues dans tous les secteurs d'activité, à l'exception de celui du tourisme où les PME disent avoir simplement maintenu leurs effectifs au niveau de 2006.

La situation financière est assez contrastée selon le secteur d'activité. Les trésoreries, tout d'abord, sont considérées souples dans la construction, les services aux entreprises et les transports. Elles se sont détendues dans le tourisme, alors qu'elles se sont resserrées un peu plus dans le commerce de détail. Enfin, le jugement sur

la situation de trésorerie est stable et dans la moyenne des PME dans l'industrie et le commerce de gros.

L'opinion sur la rentabilité est également très variable d'un secteur à l'autre. Elle est la plus positive dans le BTP. Dans le tourisme et le commerce de détail, les performances financières de l'entreprise sont considérées encore médiocres mais en légère amélioration par rapport aux années précédentes. La rentabilité est perçue en net progrès dans l'industrie et le commerce de gros. Dans les transports, en revanche, une certaine dégradation est ressentie, conséquence probable du rapide renchérissement des carburants.

L'investissement semble se maintenir au même niveau depuis plusieurs années. De ce point de vue, 2007 se situe dans la continuité, malgré l'accélération de l'activité dans la majorité des secteurs. Dans l'industrie notamment, les capacités de production apparaissent toujours suffisantes pour répondre à la demande.

Dans ce contexte de mollesse de l'effort d'équipement, les PME qui ont engagé des programmes d'investissement n'ont guère eu de difficultés à obtenir les concours financiers externes nécessaires. À cet égard, la sensible remontée du coût du crédit en 2007 n'est pas encore considérée en fin d'année comme un obstacle majeur à la réalisation des projets. Cependant, en avril 2008, une enquête de la Banque

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

de France auprès des établissements bancaires indique que les critères d'octroi des crédits aux PME se sont quelque peu durcis au cours du premier trimestre.

Les intentions d'investissement en 2008 sont quasi identiques à celles de fin 2006 pour 2007 ; elles ne présagent donc pas un réel changement.

En novembre 2007, les PME anticipaient pour 2008 un maintien du rythme de croissance de leur activité et une nouvelle intensification des créations d'emploi. Les résultats de l'enquête de conjoncture de mai 2008 indiquent un net freinage de l'activité dans les premiers mois de l'année. Ceci ne constitue pas une véritable surprise alors que les déboires des *subprime* aux États-Unis ont fragilisé le système financier international et dans un contexte d'envolée des cours du pétrole, de nombreux produits agricoles et diverses matières premières.

Conséquence de la dégradation du climat général des affaires, la progression des effectifs des PME a décéléré et les projets d'investissement pour 2008 ont été revus en baisse. Cependant, les intentions de recours aux concours financiers externes, pour le financement d'investissements prévus en faible hausse, sont toujours aussi vives.

Le contexte économique général en 2007

La croissance française a atteint 2,2 % en 2007, dans la moyenne des trois années précédentes (+ 2,2 % en 2006, + 1,9 % en 2005 et + 2,4 % en 2004).

L'activité s'est maintenue grâce à la solidité de la demande intérieure. La consommation des ménages, d'une part, a progressé de 0,3 point, à + 2,5 %, bénéficiant d'une accélération des créations d'emploi, soit 361 000, contre 283 000 en 2006 et 184 000 en

2005. L'investissement total, d'autre part, est demeuré dynamique, à + 4,9 % après + 4,8 % en 2006. La décélération des dépenses d'investissement des ménages (+ 3,0 % après + 7,1 %) a été compensée par la bonne tenue de l'investissement des entreprises (+ 7,4 % en 2007, après + 4,9 %), et de celui des administrations et collectivités publiques (+ 1,8 %, contre - 2,3 %).

En revanche, les échanges extérieurs ont pesé négativement sur l'évolution du PIB, le déficit de la balance commerciale s'étant creusé avec nos partenaires de la zone euro. Les importations ont été alourdies par le renchérissement des matières premières et la hausse prononcée du cours du pétrole, tandis que les exportations ont pâti des contre-performances du secteur automobile. Au global, le déficit du commerce extérieur a atteint le montant record de 36,4 milliards d'euros, ce qui a amputé la croissance française de 0,8 %.

La seconde partie de 2007 a été marquée par l'envolée du prix des matières premières alimentaires, la poursuite de la hausse du cours du pétrole et l'aggravation des perturbations financières consécutives à l'éclatement de la crise des crédits immobiliers à risques outre-Atlantique.

Dans ce contexte, comment la situation des PME a-t-elle évolué entre la fin des années 2006 et 2007 ? Les indicateurs en provenance des enquêtes semestrielles d'OSEO¹ effectuées en novembre 2006, mai 2007 et novembre 2007 permettent de suivre l'opinion des dirigeants sur l'évolution des principaux paramètres économiques et financiers de leur propre entreprise.

1. L'analyse s'appuie sur un panel de 1000 entreprises de tous secteurs d'activité, hors agriculture et services financiers, et de toutes tailles en termes d'effectifs salariés (0 à 500 salariés, dont près de 40 % ont moins de 10 salariés). Les entreprises sont interrogées à l'aide d'un questionnaire adressé par voie postale.

L'évolution de la situation des PME

Rappel de la situation des PME fin 2006

2006, en dépit du trou d'air constaté durant l'été, s'était révélée comme une année globalement positive, avec cependant des contrastes assez prononcés entre les différents secteurs d'activité.

Le net redressement de la croissance dans la zone euro, en particulier en Allemagne, avait favorisé les exportations des petites et moyennes entreprises industrielles. La rentabilité des PMI avait progressé, mais les dépenses d'investissement avaient simplement été maintenues au niveau de 2005.

La situation des PME de la construction était demeurée très favorable en 2006, tant pour l'activité que pour l'emploi et la santé financière. La croissance de l'activité avait été soutenue dans les services aux entreprises, dont l'aisance financière s'était confirmée. Les entreprises de ce secteur avaient créé de nombreux emplois, de même que celles des transports qui avaient opéré un remarquable redressement de leur situation financière.

Dans le commerce de gros, les recrutements s'étaient accélérés, malgré un ralentissement de la croissance des ventes et une certaine dégradation de la situation financière. Dans le commerce de détail, l'activité avait été un peu plus dynamique qu'en 2005 mais les PME de ce secteur avaient rencontré d'importantes difficultés de trésorerie et, fin 2006, se déclaraient toujours très insatisfaites de leur rentabilité.

Enfin, les PME du tourisme avaient connu une année assez décevante en termes d'activité. En conséquence, elles avaient peu embauché et limité leurs investissements.

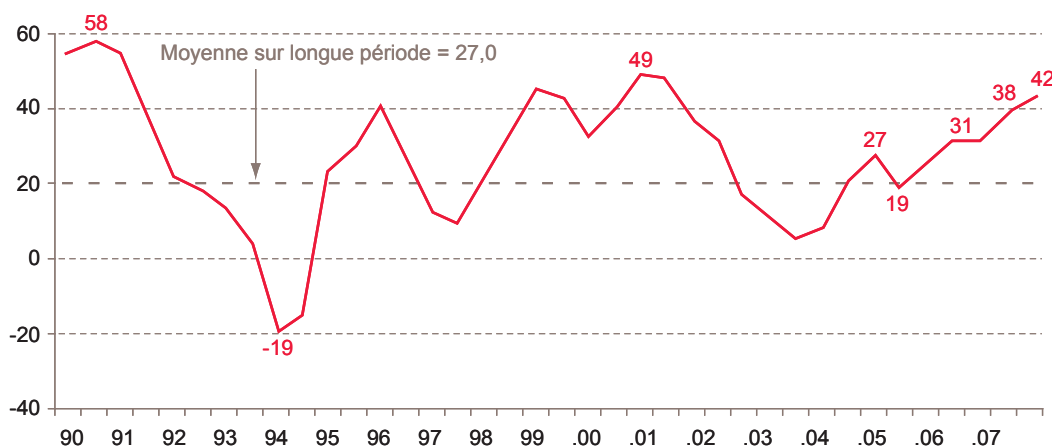
Évolution de la situation des PME en 2007

Une activité en croissance assez régulière tout au long de l'année

D'après la comptabilité nationale, le PIB a crû à un rythme trimestriel de 0,5 % en moyenne au premier semestre et de 0,6 % au second. Cette légère accélération se retrouve dans l'évolution de l'indicateur courant de l'activité des PME², qui gagne 4 points de mai à novembre 2007, où il s'établit à + 42.

GRAPHIQUE 1

INDICATEURS D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE EN COURS. SOLDE DES OPINIONS (HAUSSE - BAISSÉ)



Source : OSEO.

2. Différence entre la proportion d'entreprises estimant leur chiffre d'affaires en hausse par rapport à l'année précédente et celle l'estimant en baisse.

PME 2008

Grandes évolutions

COMPOTEMENT

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

Dans l'enquête OSEO, la progression moyenne du chiffre d'affaires des PME, mesurée en valeur, ressort à + 6,8 % pour 2007, contre + 4,7 % en 2006 et + 4,3 % en 2005. L'évolution apparaît très variable selon le secteur d'activité, sans doute parfois accentuée par l'augmentation des coûts de production consécutifs à la hausse des cours des matières premières agricoles, minérales et énergétiques.

Dans l'industrie, tout d'abord, les dirigeants ont estimé à + 7,3 % en moyenne la croissance nominale de leur chiffre d'affaires en 2007, contre + 4,0 % en 2006. L'accélération de l'activité a été sensiblement plus élevée dans les PMI qui exportent plus du quart de leur production, à + 11,1 %, au lieu de + 6,0 % en moyenne pour celles qui n'exportent pas ou moins fortement.

Les premières estimations de l'Insee pour l'ensemble de l'industrie, y compris l'énergie et l'agroalimentaire, font état d'une croissance de la production identique à celle de 2006, soit + 1,7 % en volume en moyenne annuelle, mais avec un doublement des prix à la production, à + 4,2 % au lieu de + 2,1 %. La valeur de la production industrielle, exprimée en euros courants, progresserait donc d'environ 6 % en 2007, contre 4 % l'année précédente.

Le secteur de la construction est demeuré très dynamique, avec des carnets de commandes encore élevés fin 2007, malgré une réduction progressive au cours de l'année, tant dans le bâtiment que dans les travaux publics.

Les PME du bâtiment ont annoncé une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires de 7,3 % en 2007, après + 6,8 % l'année précédente.

Au niveau national, le nombre de logements mis en chantier a dépassé 400 000 unités pour la troisième année consécutive. La hausse n'est cependant que de 0,3 % par rapport à 2006, avec un total de 435 000 logements. Le

nombre de maisons individuelles déclarées commencées recule de 2,2 % par rapport à 2006 et de 1,1 % par rapport à 2005. À l'inverse, les logements collectifs maintiennent leur croissance, en hausse de 3,1 % et 8,9 % respectivement. On observe une sensible baisse des autorisations de permis de construire en fin d'année mais elle est à interpréter avec précaution, du fait de la réforme des autorisations d'urbanisme qui a pu induire des retards dans les centres instructeurs.

Dans le domaine des locaux non résidentiels, les mises en chantier ont avoisiné 42 millions de mètres carrés, soit un des niveaux les plus élevés jamais atteints en France. La progression est de 6,2 % par rapport à 2006 et de 12,6 % par rapport à 2005.

De son côté, la branche des travaux publics a également connu une forte progression de son activité. Les PME estiment en novembre à + 14,6 % en moyenne la hausse nominale de leur chiffre d'affaires en 2007. À la même époque, la FNTF évalue la hausse de l'activité des travaux publics à 13 % en valeur, soit 7,5 % en volume, compte tenu du renchérissement du coût de l'énergie, des matières premières et des matériaux (ciments, bitume, granulats, énergie...).

Les PME du secteur du commerce de gros font part d'une vive progression de leurs ventes, en valeur nominale. Les facturations sont estimées en hausse de 7,8 % en moyenne, contre 3,7 % seulement en 2006. Il est probable qu'une partie non négligeable du gonflement des chiffres d'affaires provienne du sensible renchérissement des matières premières agricoles, minérales et énergétiques, voire de certains biens d'équipement.

Dans le transport, la croissance des ventes, toujours en valeur, est estimée à 7,8 % en moyenne en 2007, soit plus du double de l'année précédente.



Ici encore, la moitié de la hausse en euros courants résulte de l'accélération des coûts de production consécutive à l'envolée du prix des carburants. Ainsi, selon le SESP³, l'indice des prix du transport routier de marchandises a crû de 4,0 % en moyenne annuelle, tandis que le volume de marchandises transportées sur le territoire national a progressé de 4,9 % (en cumul à fin septembre 2007 par rapport à 2006), après + 2,8 % en 2006.

Les PME des services aux entreprises enregistrent une accélération de leur activité, avec une hausse moyenne du chiffre d'affaires estimée à 7,3 % en 2007, contre 6,4 % l'année précédente.

L'année 2007 a été favorable au secteur du tourisme. Les petites et moyennes entreprises indiquent une croissance moyenne du chiffre d'affaires de 4,5 %, après 1,0 % seulement en 2006. Selon l'Insee, le nombre des nuitées hôtelières progresse de 2,6 % en 2007, après une quasi-stagnation en 2006⁴. La hausse de la fréquentation provient avant tout de la clientèle étrangère, attirée notamment par la Coupe du monde de rugby en septembre et octobre. Elle bénéficie tout particulièrement aux hôtels classés 3 et 4 étoiles. Les campings, pour leur part, ont souffert des médiocres conditions climatiques de l'été, sauf sur les côtes méditerranéennes.

Dans le commerce de détail, enfin, la croissance des ventes des PME annoncée en novembre ressort à 2,6 % en moyenne, tout juste équivalente à celle de l'année précédente.

Progression un peu plus soutenue de l'emploi dans les PME

En 2007, l'économie française a créé quelque 361 000 emplois, soit 78 000 de plus qu'au cours de l'année précé-

dente⁵. Les secteurs les plus créateurs d'emploi sont toujours les services, tant aux entreprises qu'aux particuliers, ainsi que la construction.

Quelle est la contribution des PME à cette accélération des créations d'emploi, sachant qu'elles rassemblent près de 60 % des effectifs du secteur productif concurrentiel (hors agriculture et activités financières)? L'enquête semestrielle de conjoncture d'OSEO permet de connaître l'évolution en tendance, sinon en valeur, pour les petites et moyennes entreprises pérennes, c'est-à-dire abstraction faite des entreprises récemment créées, cessées ou absorbées, par construction non traitées dans l'enquête. Il apparaît que les effectifs des PME pérennes ont plus fortement augmenté en 2007 que l'année précédente, l'indicateur d'emploi⁶ gagnant 4 points en un an, à + 17.

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

3. SESP *Info rapides*, n° 316, mai 2007; n° 340, février 2008, et n° 343, avril 2008.

4. Insee *Première*, n° 1179, février 2008.

5. Insee *Conjoncture*, mars 2008.

6. Différence entre le pourcentage d'entreprises déclarant à la date de l'enquête, en mai N puis novembre N, une hausse de leurs effectifs salariés par rapport à la fin de l'année précédente N-1.

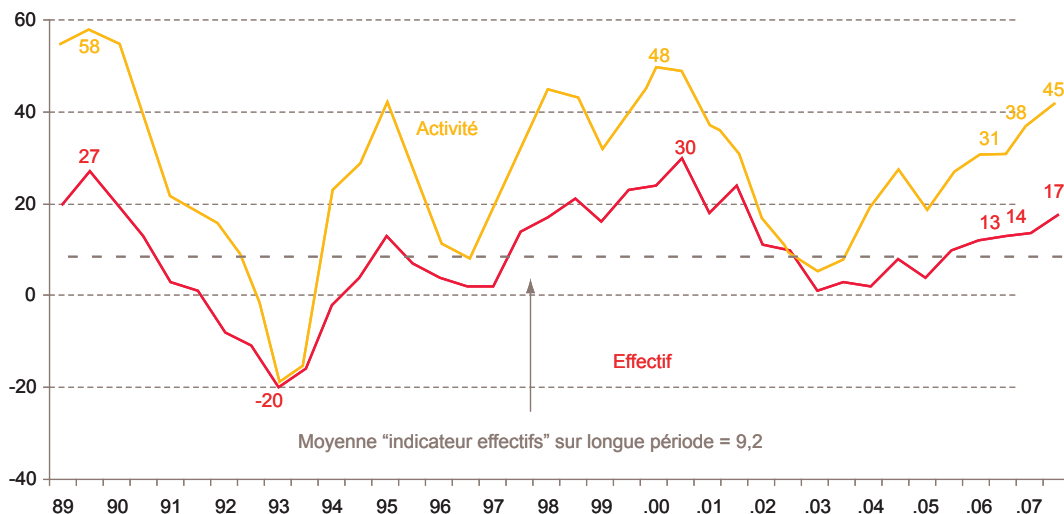
PME 2008

Grandes évolutions

COMPOTEMENT

GRAPHIQUE 2

INDICATEURS COURANTS (ANNÉE N). SOLDE DES OPINIONS EN % (HAUSSE - BAISSÉ)



Source : OSEO.

Les PME pérennes de l'industrie ont recommencé à créer des emplois, avec un indicateur à + 17 fin 2007, après plusieurs années de quasi-stagnation (+ 4 en novembre 2006 et + 3 en novembre 2005). Au niveau national, c'est-à-dire y compris les grandes entreprises industrielles, les réductions d'effectifs ont beaucoup ralenti. Le secteur dans son ensemble a supprimé 41 000 postes en 2007, soit un recul de 1,1 % de l'emploi industriel, contre une contraction de 61 000 postes en 2006 (- 1,6 %) et de 87 000 en 2005 (- 2,3 %).

Le secteur de la construction a encore fortement accru ses effectifs en 2007. L'indicateur d'emploi des PME s'établit à + 25 fin 2007, contre + 27 douze mois auparavant. Selon l'Insee, le secteur a enregistré une hausse de 4,2 % de ses effectifs en 2007, avec 59 000 emplois nouveaux, après une progression de 4,4 % l'année précédente.

Dans les autres grands secteurs de l'économie, l'Institut national de statistique indique une hausse de 1,5 % des effectifs du commerce en 2007, après + 0,6 % l'année précédente, et de + 3,4 % dans les services marchands (hors transports

et services financiers mais y compris intérim), contre + 2,8 % en 2006.

Pour les seules PME, l'indicateur d'emploi gagne 4 points en 2007, à + 13, dans le commerce. Il reste élevé, à + 19, dans les services aux entreprises (+ 24 fin 2006).

Les petites et moyennes entreprises de transport ont maintenu un rythme d'embauche soutenu en 2007 (indicateur à + 16, *versus* + 17 fin 2006). En revanche, les effectifs des PME du tourisme demeurent stables, avec un indicateur à + 1, contre + 3 en novembre 2006.

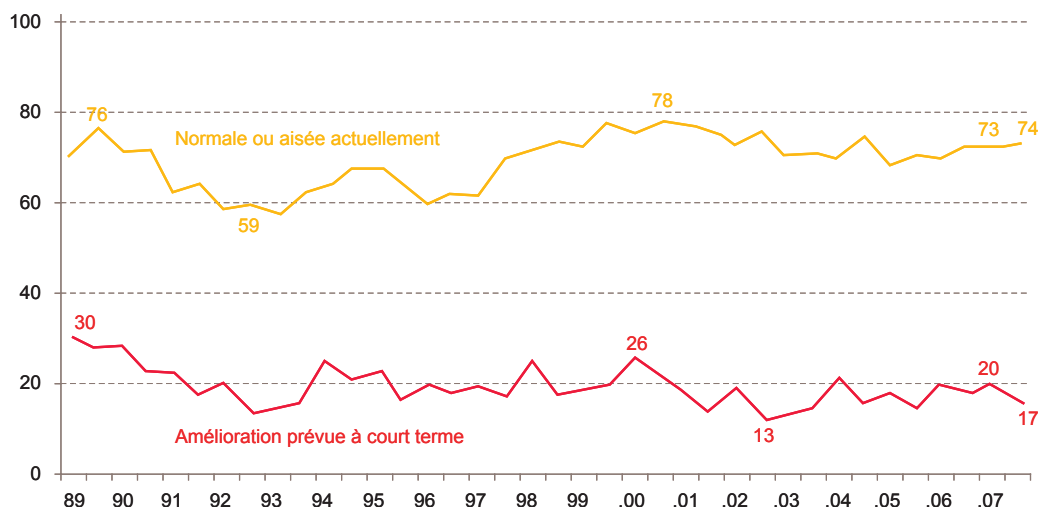
Des trésoreries plutôt souples

En novembre 2007, 74 % des dirigeants de PME jugent normale ou aisée la situation de leur trésorerie récente, contre 73 % en mai et novembre précédents.

Cependant, les chefs d'entreprise ne pronostiquent pas de véritable amélioration pour les premiers mois de 2008. Fin 2007, 17 % s'attendent à une amélioration à court terme et 13 % une détérioration, soit un solde prévisionnel de + 4, contre + 12 en mai précédent et + 9 douze mois auparavant.

GRAPHIQUE 3

TRÉSORERIE DES PME (OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISE EN %)



Source : OSEO.

26 % des PME dans leur ensemble disent avoir rencontré des difficultés de trésorerie au cours des six derniers mois. Le jugement est assez variable selon le secteur d'activité. La proportion est inférieure à la moyenne dans la construction (20 % de citations) ; les services aux entreprises (20 %) et les transports (21 %).

À l'inverse, elle se situe nettement au-dessus dans le commerce de détail (37 %) où elle est en hausse notable sur un an (+ 5 points). Les trésoreries sont également un peu plus tendues dans le commerce de gros, avec 29 % de citations de problèmes de caisse (+ 2 points).

Les anticipations d'évolution de la situation début 2008 sont assez variables d'un secteur à l'autre. Ceux qui sont les moins contraints au second semestre 2007 sont aussi ceux qui sont les plus confiants pour les mois à venir : la construction avec un indicateur de la trésorerie future à + 7, les services aux entreprises (+ 8) et les transports (+ 7).

À l'opposé, les PME du commerce de détail sont nombreuses à craindre une nouvelle dégradation, avec un indicateur avancé négatif à - 8. Pour des raisons

saisonnnières, les anticipations d'évolution de la trésorerie à court terme sont négatives dans le tourisme (- 4) mais beaucoup moins que fin 2006 (- 12).

Enfin, une certaine amélioration est attendue dans l'industrie (+ 5 en novembre, après + 11 en mai) et le commerce de gros (+ 7, contre + 9 six mois auparavant).

Rentabilité jugée stable en 2007 mais anticipations un peu moins optimistes pour les résultats financiers à venir

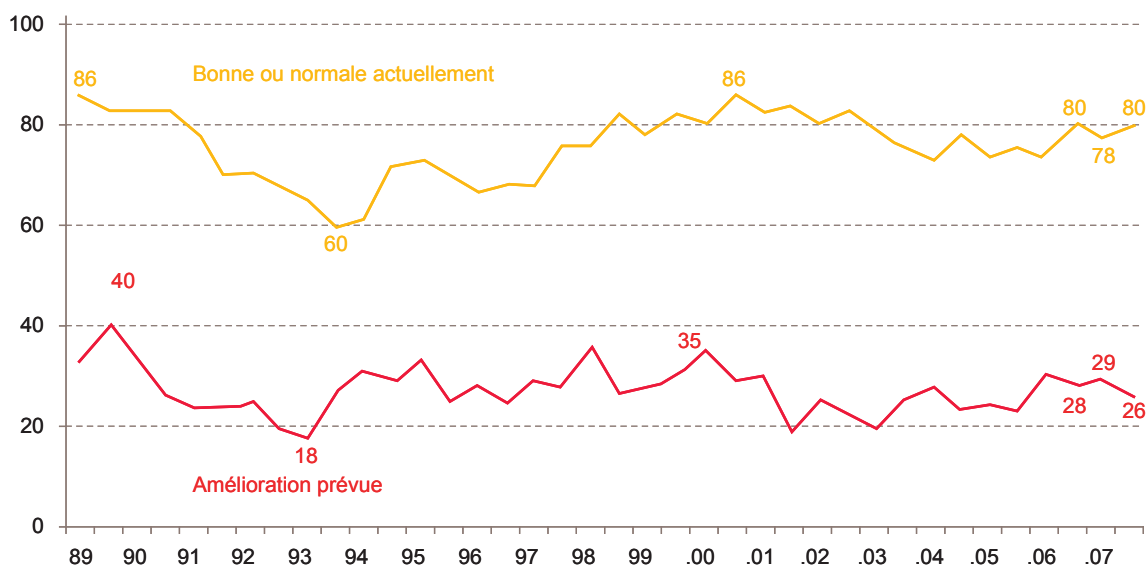
Fin 2007, le jugement sur la rentabilité récente est stable et sensiblement au-dessus de sa moyenne de long terme. 80 % des dirigeants estiment bonne ou normale la rentabilité actuelle de leur entreprise, reproduisant le score de novembre 2006.

Cependant, l'indicateur avancé de la rentabilité perd 6 points en un an, à + 14. En effet, 26 % des PME tablent sur une amélioration des performances financières en 2008, tandis que 12 % pronostiquent un recul.

PME 2008
Grandes évolutions
COMPORTEMENT

GRAPHIQUE 4

RENTABILITÉ DES PME (OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISE EN %)



Source : OSEO.

Fin 2007, l'indicateur de la rentabilité récente (solde des opinions positives et négatives) conserve son niveau de mai précédent, à + 9, mais est supérieur de 2 points à celui de novembre 2006.

Selon cet indicateur, l'appréciation des résultats financiers récents est toujours la meilleure dans la construction (+ 23, contre + 28 fin 2006). Elle reste satisfaisante dans les services aux entreprises (+ 10, après + 11).

Le jugement est également assez positif et en amélioration significative sur un an dans le commerce de gros (+ 12, versus - 1) et dans l'industrie (+ 7, en hausse de 4 points).

La rentabilité récente est jugée faible, mais de façon un peu moins prononcée qu'en novembre 2006, par les PME du tourisme (+ 1, après - 3) et celles du commerce de détail (- 5, contre - 11). En revanche, vraisemblablement à cause de la forte hausse du prix du carburant, les résultats courants sont considérés en sensible recul dans les transports (indicateur à - 8, après + 5 fin 2006).

Le jugement ne varie guère en fonction de la taille de l'entreprise. Cependant,

les entreprises fortement exportatrices (plus du quart du chiffre d'affaires à l'international) se déclarent toujours nettement plus satisfaites de leurs résultats récents (indicateur à + 18) que les autres (+ 7).

Les prévisions de novembre 2007 sur l'évolution de la rentabilité en 2008 sont très variables d'un secteur d'activité à l'autre. Les anticipations sont les plus optimistes dans les services aux entreprises, avec un indicateur avancé à + 24. La rentabilité est également attendue en amélioration par les PME des transports (+ 18), où elle se serait dégradée en 2007, ainsi que dans les PMI (indicateur prévisionnel à + 15) et dans les PME du commerce de gros (+ 15).

Les récentes bonnes performances financières des entreprises de construction (indicateur courant à + 23) pourraient se maintenir en 2008 (indicateur prévisionnel à + 6). En revanche, les résultats récents jugés insuffisants dans le tourisme et le commerce de détail ne devraient guère se redresser à court terme (indicateur prévisionnel à + 1 et + 6 respectivement).

PME 2008

Grandes évolutions

COMPOURTEMENT

Stabilité de l'investissement des PME en 2007 malgré la progression de l'activité

Les PME semblent avoir stabilisé leurs investissements en 2007 (indicateur global nul), après les avoir légèrement réduits de 2004 à 2006.

Dans l'industrie, l'indicateur d'investissement se maintient à + 1, comme en 2006. D'après l'enquête de l'Insee sur les investissements dans l'industrie⁷, les entreprises manufacturières (industrie hors IAA et énergie) de moins de 500 salariés auraient accru de 6 % leurs dépenses d'investissement en 2007, après un simple maintien en 2006.

Dans les autres secteurs d'activité, selon l'indicateur de l'enquête d'OSEO, les dépenses d'équipement se sont redressées en 2007 dans le BTP (+ 5

après - 8), les services aux entreprises (+ 2, contre - 2) et le commerce de gros (+ 5, faisant suite à - 3 fin 2006).

L'indicateur de l'investissement est stable pour les PME des transports. Enfin, il reste négatif dans le secteur du tourisme (- 4 comme en 2006) et accentue son recul dans le commerce de détail (- 14 après - 8 fin 2006).

Pour financer des investissements stables, les PME ont fait un peu plus appel aux concours financiers externes, à commencer par les crédits bancaires. Le taux moyen d'autofinancement des investissements a été de 42 %, soit 2 points de moins qu'en 2006 et 5 points de moins qu'en 2005. L'accès des PME aux crédits d'investissement n'a donc pas été réduit, même si leur coût

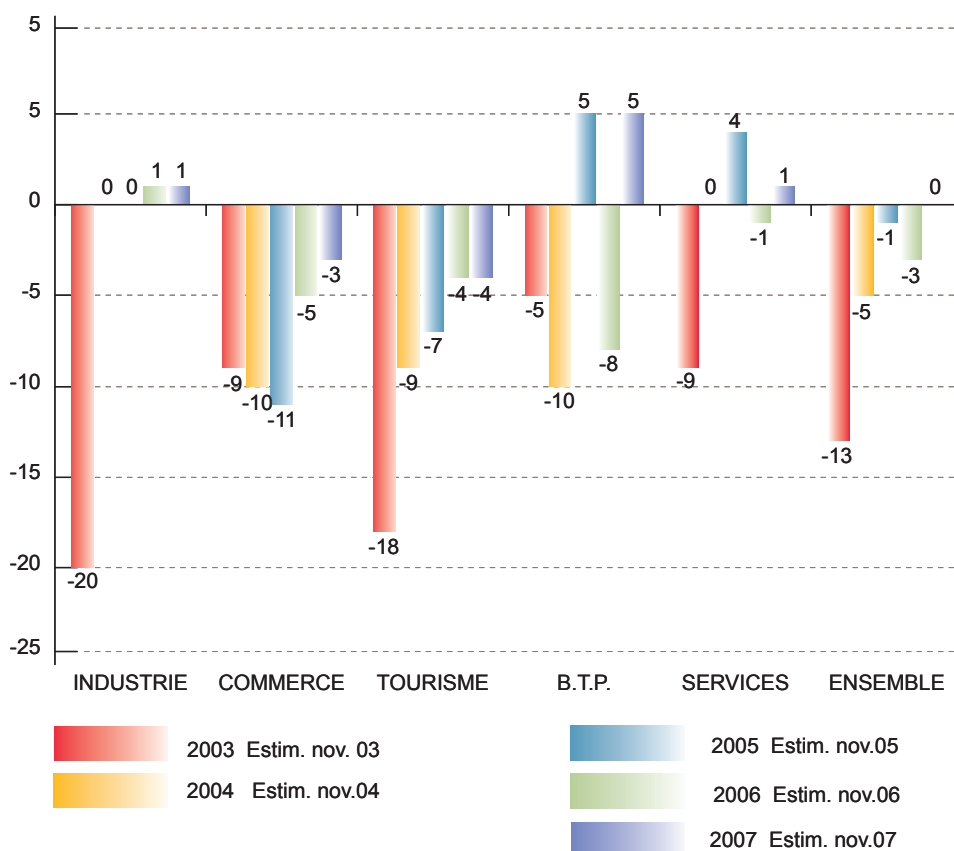
PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

GRAPHIQUE 5

INVESTISSEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (INDICATEUR EN SOLDE D'OPINION)



7. « Enquête sur les investissements dans l'industrie », Insee, *Informations Rapides*, n° 136, mai 2008.

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

a sensiblement progressé au second semestre 2007.

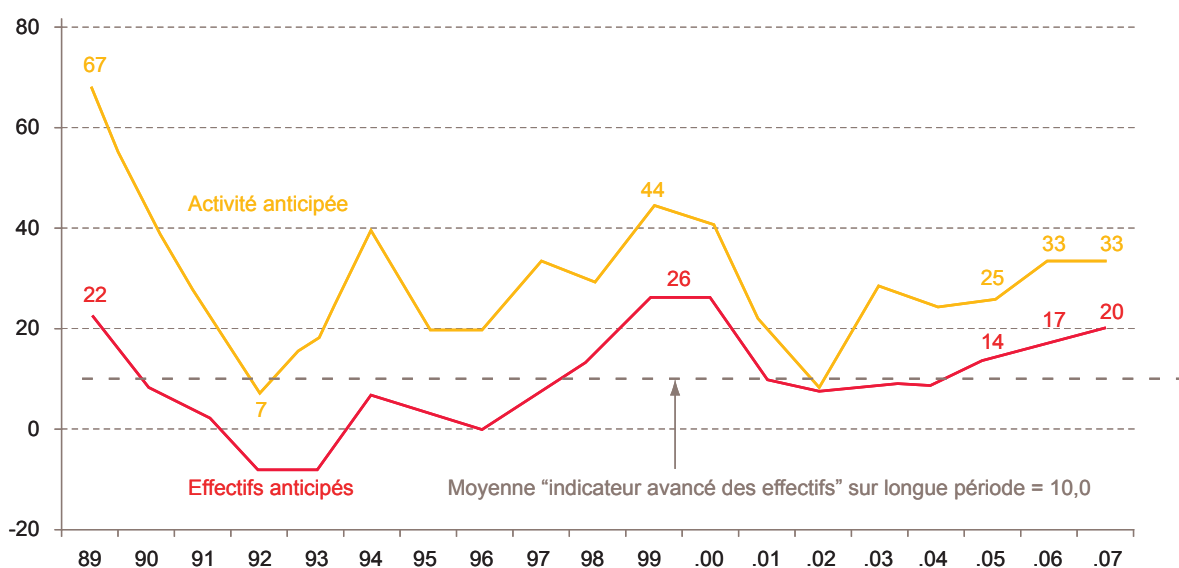
Les perspectives pour 2008

Fin 2007, les PME interrogées par OSEO pronostiquaient un dévelop-

pement toujours soutenu de leur activité et une nouvelle intensification des recrutements pour l'année 2008. Mais l'enquête menée en mai 2008 a donné des résultats moins favorables (*cf. infra*).

GRAPHIQUE 6

INDICATEURS AVANCÉS POUR L'ANNÉE SUIVANTE. SOLDE DES OPINIONS EN % (HAUSSE - BAISSSE)



Source : OSEO

Des perspectives de croissance modérées pour 2008

L'indicateur avancé de l'activité (solde des opinions « prévue en hausse l'an prochain » moins « prévue en baisse », en %) ressortait à + 33, tout comme fin 2006. Il se situait ainsi à 4 points au-dessus de sa moyenne de long terme.

L'activité devait continuer à croître à un rythme voisin de celui de 2007, sauf dans la construction où la progression devait ralentir. L'indicateur prévisionnel était toujours le plus élevé dans les services aux entreprises (+ 43, contre + 45 fin 2006), le commerce de gros (+ 40, après + 42) et les transports (+ 38, versus + 36). Dans l'industrie, il gagnait 5 points sur un an, à + 38.

Les PME du tourisme escomptaient une poursuite de redressement enregistré en 2007, avec un indicateur de la rentabilité future à + 20 (au lieu de + 13 fin 2006). Dans le commerce de détail, après la faible progression des ventes de 2007, une accélération modérée était attendue en 2008 (indicateur prévisionnel à + 25, contre + 23 fin 2006). Après trois ans de croissance très soutenue dans la construction, l'évolution de l'activité pourrait sensiblement ralentir en 2008, l'indicateur avancé perdant 8 points en un an, à + 12.

Fin 2007, les PME exportatrices étaient nettement plus optimistes que les autres. L'indicateur avancé de l'activité ressortait à + 49 pour les entreprises qui réalisent plus du quart de leurs ventes à l'international, contre + 28 pour



celles qui n'exportent pas ou très peu (moins de 5 % du chiffre d'affaires).

Les moyennes entreprises étaient plus confiantes que les petites entreprises et surtout que les TPE. L'indicateur de l'activité culminait à + 59 dans les entreprises de 100 à 500 salariés. Il s'établissait à + 37 pour celles de 10 à 100 salariés, mais à + 24 seulement pour celles qui emploient moins de 10 salariés.

Un ralentissement de la progression des effectifs

L'indicateur avancé de l'emploi progressait de 3 points en un an, à + 20. Il dépasse de 10 points sa moyenne de longue période et se rapproche du sommet atteint à la fin des années 1990 (+ 26), mais l'enquête de mai 2008 inverse cette tendance.

Du point de vue sectoriel, les anticipations de création d'emplois sont assez contrastées. L'indicateur prévisionnel était le plus élevé dans les services aux entreprises (+ 33) et les transports (+ 27). Vient ensuite le secteur de l'industrie, avec un indicateur en hausse de 7 points sur un an, à + 22.

Les intentions de recrutement dans le BTP étaient en retrait sur celles de la fin 2006, avec un indicateur à + 12, contre + 19. Elles se maintiennent à un niveau élevé dans le commerce de gros (+ 19) et progressent dans le tourisme (+ 12, après + 6).

Les PME du commerce de détail, par contre, annonçaient un simple maintien de leurs effectifs actuels (indicateur prévisionnel à + 1).

Des prévisions d'investissement révisées en baisse

Fin 2007 les intentions d'investissement apparaissaient modérément volontaristes, car guère supérieures aux prévisions avancées faites en novembre les années précédentes : l'indicateur prévisionnel de l'investissement ressortait à + 18, contre + 17 fin 2006 et + 15 fin 2005⁸. Ni le secteur d'activité, ni la taille de l'entreprise, ni les performances à l'international ne semblaient véritablement discriminants sur les prévisions d'investissement en 2008. L'évolution de la situation économique au 1^{er} semestre 2008 fait craindre des évolutions moins favorables.

Selon la Banque de France⁹, les conditions d'accès des PME aux crédits d'investissement se sont un peu durcies au premier trimestre 2008.

Pour sa part, l'enquête de conjoncture conduite par OSEO en mai 2008 indique un net ralentissement de la croissance de l'activité des PME dans les premiers mois de l'année, une décélération de la progression des effectifs et une révision en baisse des projets d'investissement des petites et moyennes entreprises établies sur le territoire national. Les intentions de recours aux crédits à l'investissement sont cependant particulièrement élevées.

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

8. L'indicateur prévisionnel d'investissement pour 2007 était à + 17 en novembre 2006. Douze mois plus tard, l'indicateur de l'investissement de 2007 est ramené à 0. De même l'indicateur de l'investissement pour 2006 passe de + 15 en novembre 2005 à - 3 douze mois plus tard.

9. Enquête auprès des banques sur la distribution du crédit France - T1 2008 ; *Stat Info* du 9 mai 2008.



SITUATION FINANCIÈRE DES PME DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE UNE COMPARAISON POUR SIX PAYS EUROPÉENS

Jean-Luc Cayssials

Observatoire des entreprises, Banque de France –
Direction des entreprises

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

Analysée pour six pays européens, la structure financière des PMI se renforce alors que leur situation financière en termes de rentabilité varie selon les pays. Derrière ce constat général positif, persistent dans chaque pays des situations très hétérogènes avec un nombre conséquent de PMI dont la position demeure fragile.

Depuis plusieurs années, les PMI allemandes améliorent nettement leur situation, tant sur le plan du niveau des fonds propres que de la rentabilité¹. En France et en Belgique, la situation financière des PMI progresse aussi, mais de façon moins prononcée.

En Espagne, au Portugal et en Italie, le diagnostic est plus nuancé. La rentabilité des PMI est à la fois plus fragile, si on la compare avec celle des grandes entreprises, mais aussi par rapport à celle des PMI des autres pays.

Sur la période récente, le taux d'endettement net se stabilise dans la plupart des pays, mais les charges de financement progressent à nouveau en 2006, notamment en Espagne, en Italie et au

Portugal. En Belgique le taux d'endettement baisse. En France, les PMI se distinguent par la faiblesse de leur taux d'endettement et de leurs charges de financement.

Malgré la création de bases de données harmonisées, les comparaisons entre les pays restent toutefois délicates en raison de pratiques comptables difficiles à complètement réconcilier et d'échantillons de composition et de tailles différentes (cf. encadré méthodologique).

1. Ce diagnostic, fondé ici sur des données plus récentes, est cohérent avec celui de la Bundesbank publié dans le *Bulletin Banque de France* n° 165 de septembre 2007. Celui-ci fait état d'une rentabilité en hausse sensible et d'un net renforcement des fonds propres des PME : http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/bulletin/etul65_3.pdf

Encadré méthodologique

L'analyse repose sur deux bases créées à partir des comptes annuels des entreprises non financières : la base BACH et la base des Références sectorielles européennes. La première propose des **ratios moyens pondérés**, tandis que la seconde fournit **les quartiles** de 28 ratios.

Elle porte sur six pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Portugal) et sur le seul secteur de l'industrie manufacturière². Trois pays ont été exclus : la Pologne qui participe depuis peu à la base BACH, les Pays-Bas dont les données sont consolidées sur les grandes entreprises et incomplètes pour les PME, l'Autriche pour qui la collecte de l'information sur les petites entreprises repose sur un format réduit.

Les deux bases s'appuient sur des agrégats comptables harmonisés. Néanmoins en dépit de ce cadre harmonisé et des rapprochements liés pour partie à la prise en compte de concepts IFRS dans les normes comptables nationales, des différences comptables entre pays subsistent, rendant fragiles les comparaisons de niveau.

Base européenne BACH : une analyse macroéconomique

http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/db_indicators8648_en.htm

BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised) est une base de données gérée et hébergée sur son site internet par la Direction générale des affaires économiques et financières (DGEcFin) de la Commission européenne. BACH contient des informations agrégées et harmonisées sur les comptes annuels des entreprises non financières, et couvre onze pays européens, le Japon et les États-Unis.

Cette base de données a été développée en étroite coopération avec le Comité européen des centrales de bilans (ECCBSO) créé en 1987 à l'initiative de la Banque de France, de la Banque nationale de Belgique et de la Centrale dei Bilanci italienne. Un groupe de travail spécifiquement consacré à BACH a été mis en place au sein de ce Comité. Sa mission est :

- de veiller à ce que les données nécessaires à la constitution de la base soient collectées ;
- d'améliorer la méthodologie pour comparer les données ;
- de promouvoir la base auprès des utilisateurs.

Les résultats de BACH sont calculés pour des échantillons constitués d'entreprises présentes par périodes successives de deux ans (échantillons cylindrés).

Base des références sectorielles européennes : des indicateurs de dispersion

<http://www.centraledeibilanci.it/refsecto/index.php>

Toujours sous l'égide du Comité européen des centrales de bilans (ECCBSO) le groupe de travail sur les références sectorielles européennes a développé une base de 28 ratios financiers sur des secteurs d'activité composés d'entreprises non financières pour différents pays européens.

2. Une approche sur l'ensemble des secteurs nécessiterait de redresser chaque échantillon par taille et par secteur, ce qui n'a pas été réalisé ici.



Deux tailles sont examinées dans cette étude : les petites entreprises (CA inférieur à 10 millions d'euros), les moyennes (CA de 10 millions à 50 millions d'euros). Elles sont distinctes dans la base des références sectorielles européennes, mais regroupées dans une même catégorie (les PMI) pour les résultats issus de BACH.

Définition des PMI : chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros

	Base BACH		Références sectorielles européennes	
	Nombre de PMI :	Taux de couverture BACH : ensemble secteur manufacturier	Nombre de PMI :	Taux de couverture RSE : ensemble secteur manufacturier
France	31 656	71 %	35 787	75 %
Allemagne	5 219	63 %*	9 336	98 %*
Belgique	22 530	100 %	22 542	95 %
Espagne	1 538	16 %	24 040	30 %
Italie	16 388	79 %*	17 277	87 %*
Portugal **	38 422	88 %*	41 565	91 %*

* Taux de couverture sur le chiffre d'affaires, les effectifs pour les autres pays.

** Le nouveau système de collecte statistique à partir de 2005 se traduit par une amélioration du taux de couverture, notamment sur la population des PMI, mais également par une rupture statistique avec les années antérieures.

RÉPARTITION DU NOMBRE DES PMI PAR TAILLE

	Entreprises moyennes : de 10 à 50 millions d'euros de CA	Petites entreprises : moins de 10 millions d'euros de CA	Dont entreprises de 2 à 10 millions d'euros de CA	Dont entreprises de moins de 2 millions d'euros de CA
Belgique	1 341	21 201	1 450	19 751
France	5 628	30 159	16 012	14 147
Allemagne	3 830	4 949	3 615	1 334
Italie	9 294	7 998	7 856	
Portugal	769	40 796	3 058	37 738
Espagne	1 077	23 340	3 796	19 544

Source : Base Références sectorielles européennes.

Malgré des éléments de convergence, les situations entre les pays sont disparates en termes de rentabilité

Le taux de marge des PMI converge dans les six pays, et est partout inférieur à celui de des grandes entreprises industrielles

L'écart se réduit entre les pays sur longue période, du fait surtout de la hausse

du taux de marge dans les PMI allemandes, proche en 2006 du niveau de celui des PMI en France. Pour ces dernières, le taux de marge stagne depuis plusieurs années à 26 %. Dans les autres pays, il est stable sur la période récente, avec un ratio supérieur à 30 %.

Par rapport aux grandes entreprises de l'industrie manufacturière, le taux de marge des PMI est inférieur à l'exception de l'Allemagne. L'écart est particulièrement marqué en Espagne, en Belgique et au Portugal.

PME 2008

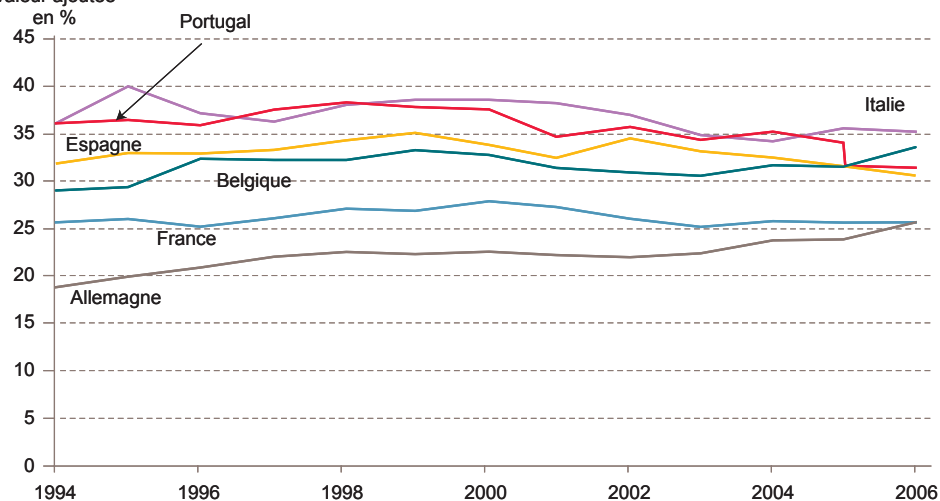
Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

PME 2008

Grandes évolutions

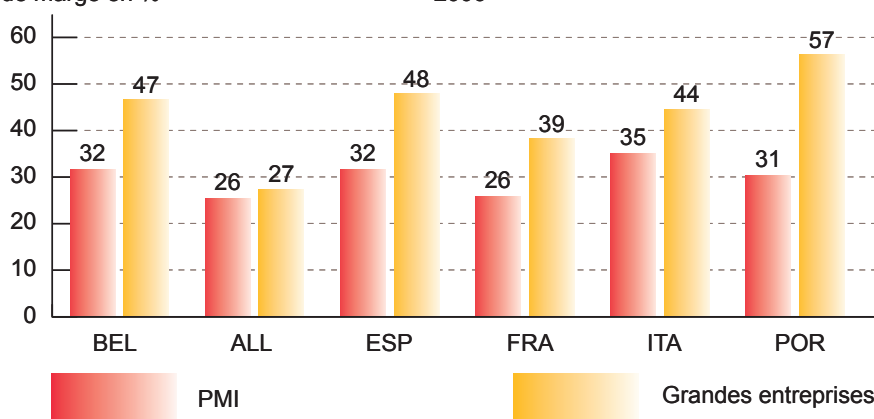
SITUATION FINANCIÈRE

TAUX DE MARGE : RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION SUR VALEUR AJOUTÉE
DES PMI EN %Taux de marge :
RBE sur
Valeur ajoutée
en %

Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

Taux de marge en %

2006





De même, les écarts sur la marge opérationnelle se réduisent

En 2006, le taux de marge opérationnelle (résultat net d'exploitation sur chiffre d'affaires) s'améliore en Allemagne et en Belgique alors qu'il baisse dans les PMI espagnoles et portugaises.

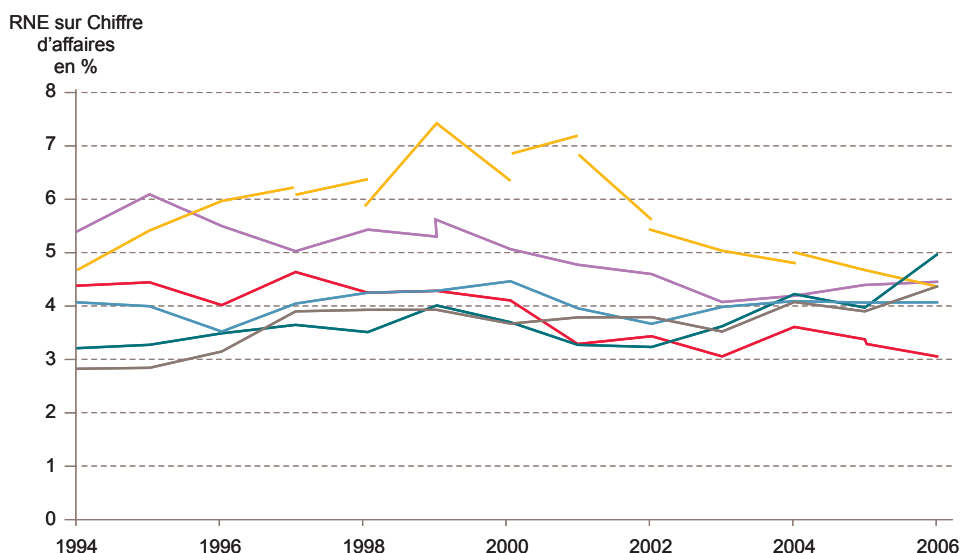
Sur longue période, les PMI allemandes progressent régulièrement et affichent en 2006 la meilleure performance des six pays sous revue. L'amélioration est moins prononcée en Belgique et en France. La tendance est plus heurtée en Italie et au Portugal. En Espagne, l'indicateur diminue depuis le début des années 2000.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION SUR CHIFFRE D'AFFAIRES DES PMI EN % – MOYENNE PONDÉRÉE

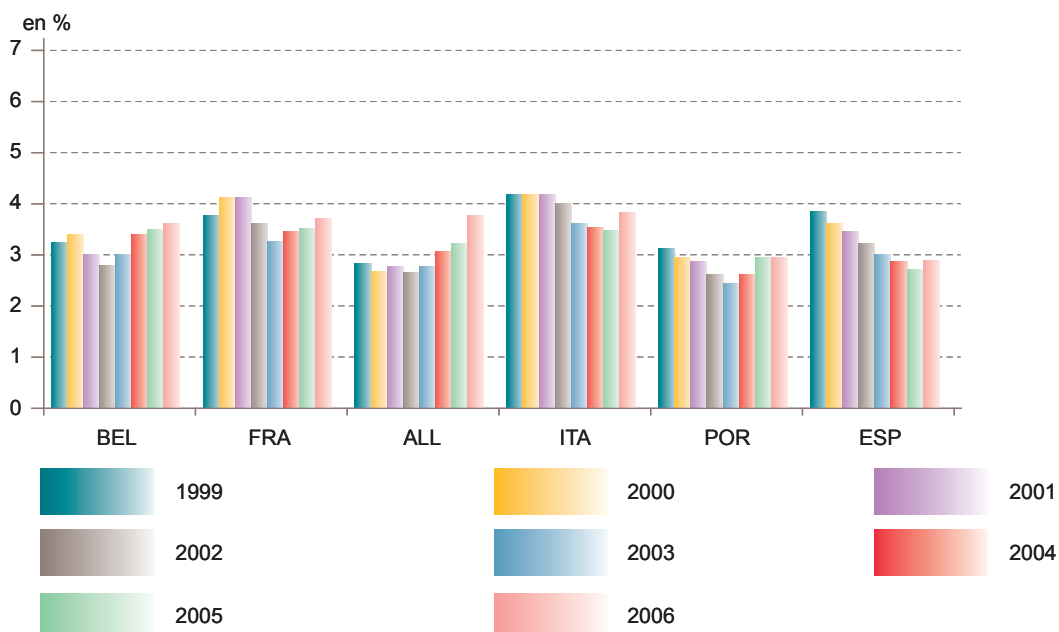


Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

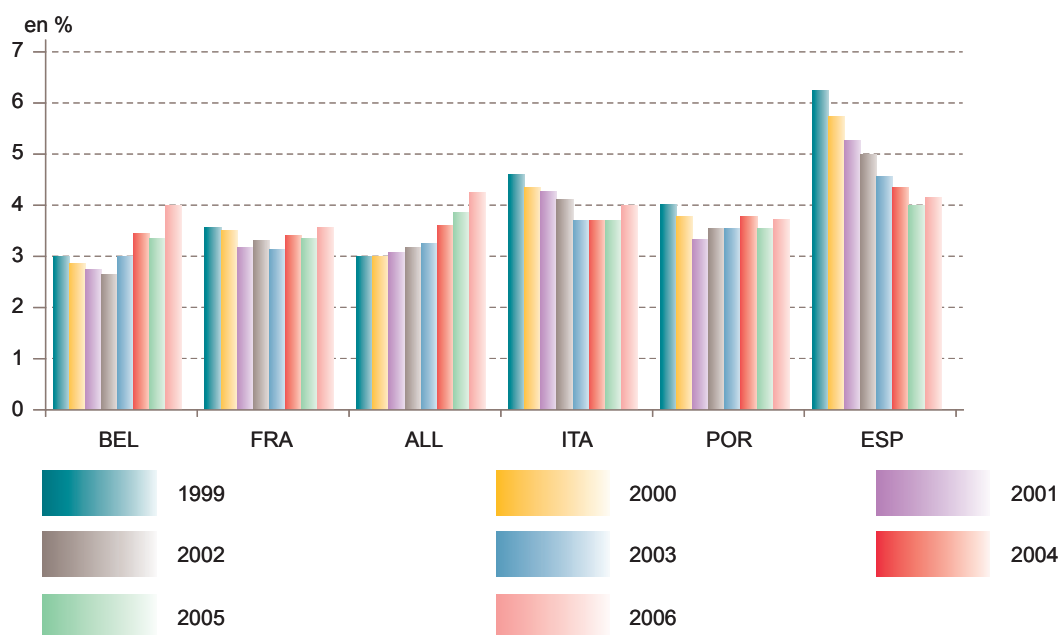
L'analyse de la médiane confirme ce diagnostic : le taux de marge opérationnelle des PMI allemandes se renforce, sur toute la période et particulièrement en 2006 aussi bien pour les petites entreprises que pour les entreprises moyennes.

Depuis 2003, la médiane progresse ainsi dans quatre pays. Font exception l'Espagne et l'Italie. Comme pour la moyenne pondérée, les écarts entre les pays sont moins marqués en 2006 qu'en 1999.

RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION SUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN % – MÉDIANE
 PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



* Le nouveau système de collecte statistique au Portugal entraîne une rupture statistique entre 2004 et 2005, avec un plus grand nombre d'entreprises et une meilleure couverture des petites entreprises.

Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.



La rentabilité des PMI s'accroît en Allemagne, en Belgique et en France, alors qu'elle stagne en Espagne, en Italie et au Portugal

Autour de 15 % en 2006, la rentabilité économique brute est stable depuis 2003 dans les PMI espagnoles, italien-

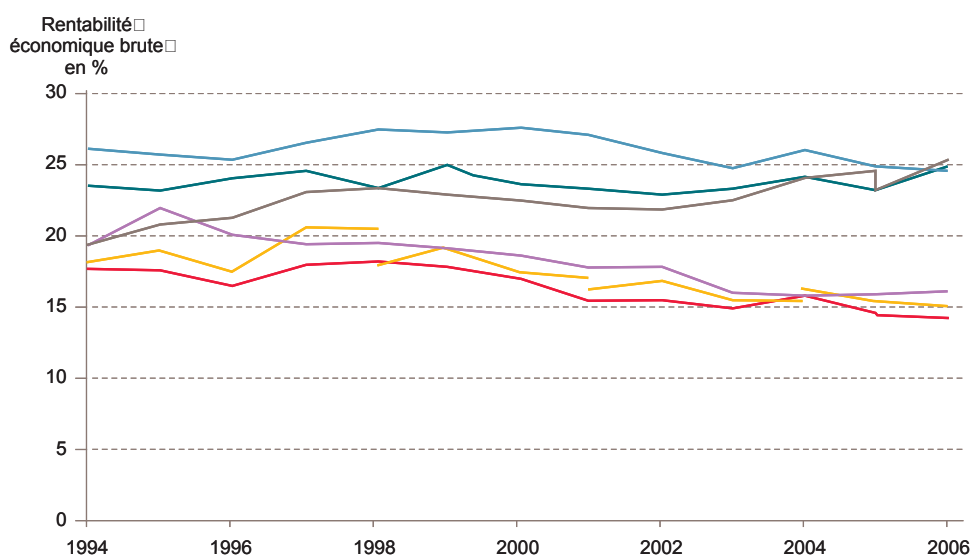
nes et portugaises. Elle s'accroît en revanche dans les autres pays, notamment en Allemagne, et atteint désormais près de 25 %.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE BRUTE (RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION SUR CAPITAL D'EXPLOITATION) DES PMI EN % – RATIO MOYEN PONDÉRÉ³



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

Les indicateurs de rentabilité progressent fortement depuis 2003 en Allemagne, en France et en Belgique, qu'il s'agisse de rentabilité économique nette (résultat net d'exploitation sur capital d'exploitation) ou de rentabilité financière (résultat net des activités ordinaires après impôt sur capitaux propres).

Ils stagnent en Espagne et baissent au Portugal. L'écart entre les pays européens s'accroît, mais cette situation est délicate à interpréter en raison de l'incidence éventuelle de spécificités comptables.

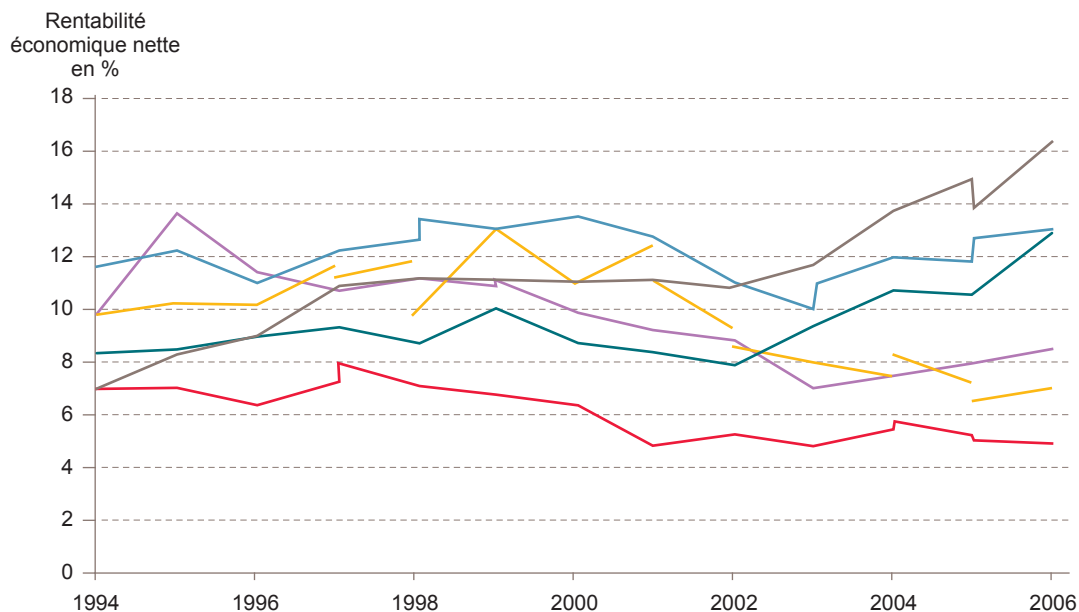
3. Capital d'exploitation : immobilisations corporelles, incorporelles, stocks, créances résultats de ventes et de services, moins dettes sur achats et prestations de services, acomptes reçus sur commandes.

PME 2008

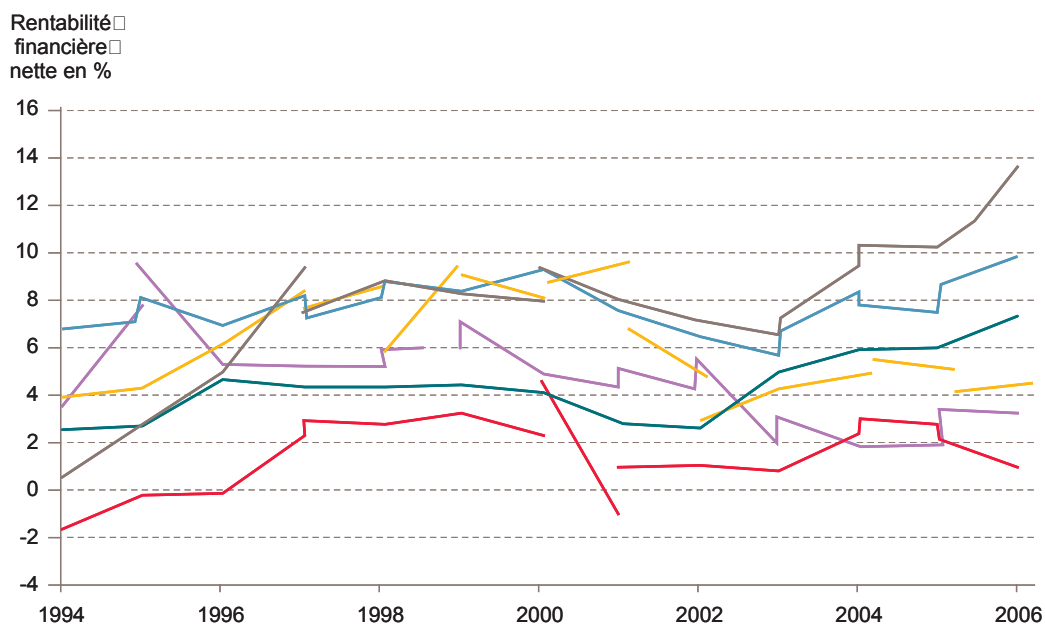
Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE NETTE DES PMI EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ



RENTABILITÉ FINANCIÈRE NETTE APRÈS IMPÔT DES PMI EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

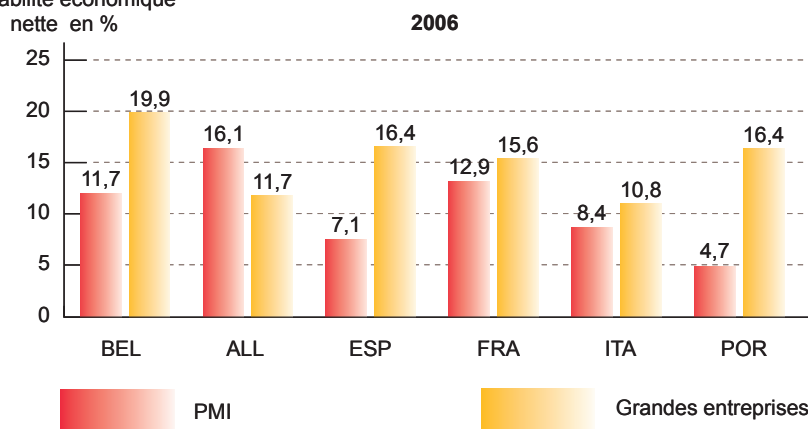
Sur l'ensemble de la période la rentabilité des PMI est moins fluctuante que celle des grandes entreprises. En 2006, elle est moins élevée pour les PMI que pour les grandes, sauf en Allemagne.

Les deux indicateurs de rentabilité sont particulièrement faibles dans les PMI

au Portugal, en Italie et en Espagne, aussi bien par rapport aux autres pays, que comparés aux grandes entreprises industrielles dans leurs propres pays.

RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE NETTE EN % – RATIO MOYEN PONDÉRÉ

Rentabilité économique
nette en %



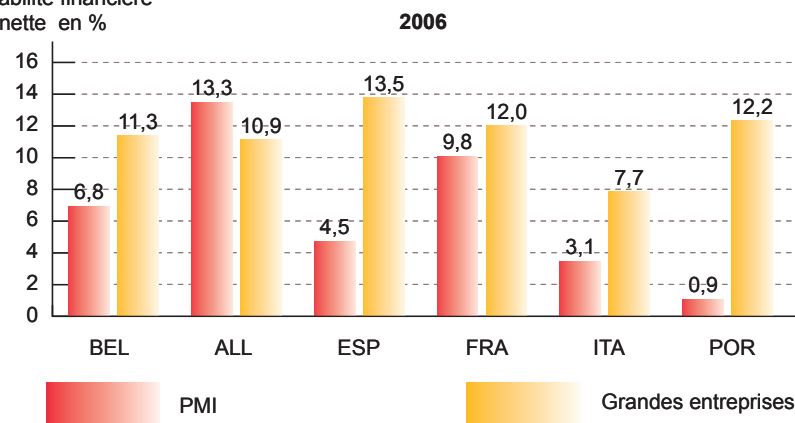
PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RENTABILITÉ FINANCIÈRE NETTE APRÈS IMPÔT EN % – RATIO MOYEN PONDÉRÉ

Rentabilité financière
nette en %



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

La structure financière des PMI européennes se renforce

La part des capitaux propres augmente

Le poids des capitaux propres dans le total du bilan des PMI augmente dans tous les pays. Mais les écarts se maintiennent avec un ratio particulièrement élevé en Belgique, en Espagne et dans une moindre mesure en France, et plus faible en Allemagne et en Italie.

La part des capitaux propres se renforce régulièrement depuis le début des

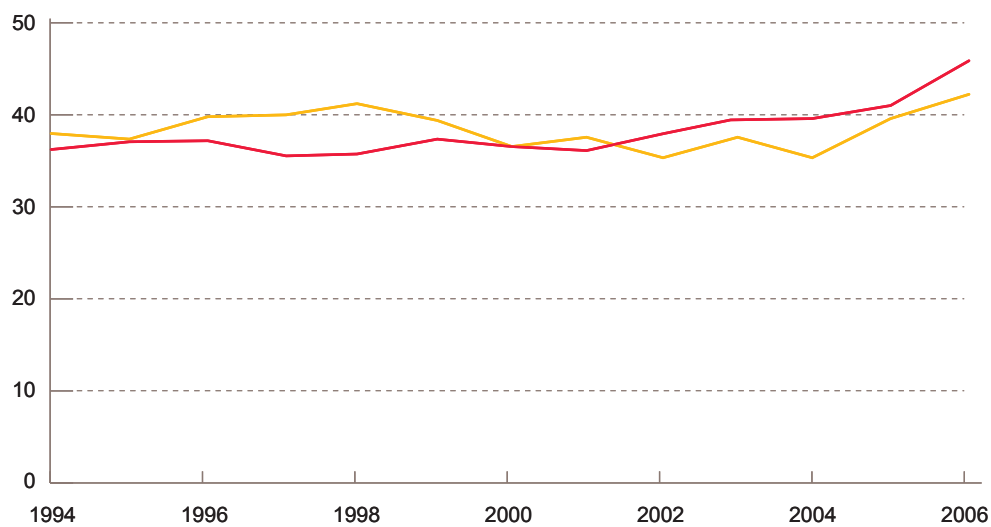
années 2000 en France et en Belgique. En 2006, les PMI se distinguent peu des grandes dans ces deux pays.

En Italie et au Portugal, la tendance est proche selon les deux catégories de population, les PMI restant moins capitalisées.

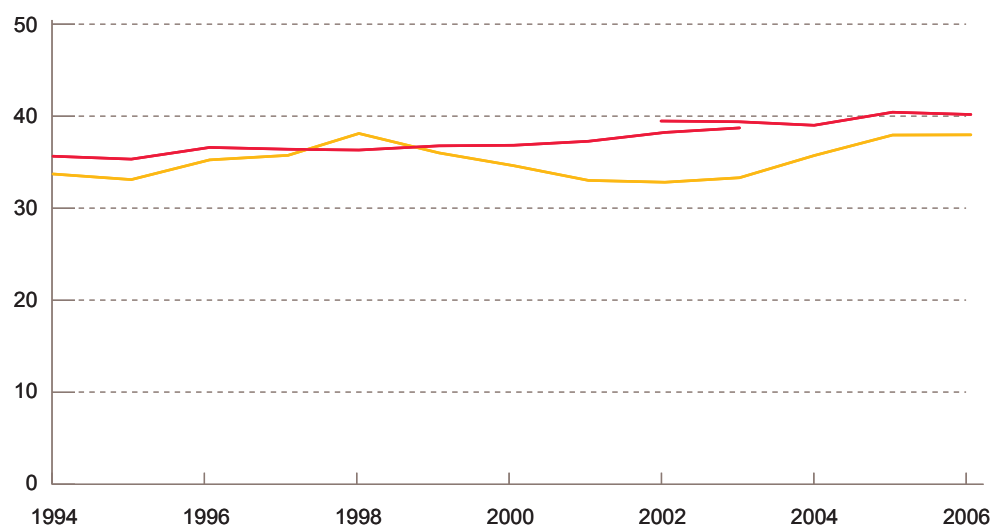
En Allemagne et en Espagne, la structure financière des PMI s'améliore depuis dix ans alors que pour les grandes entreprises industrielles, elle stagne en Allemagne ou diminue en Espagne. En 2006, le poids des capitaux propres des PMI est désormais supérieur à celui des grandes entreprises de l'industrie.

CAPITAUX PROPRES SUR TOTAL DE BILAN EN % – RATIO MOYEN PONDÉRÉ

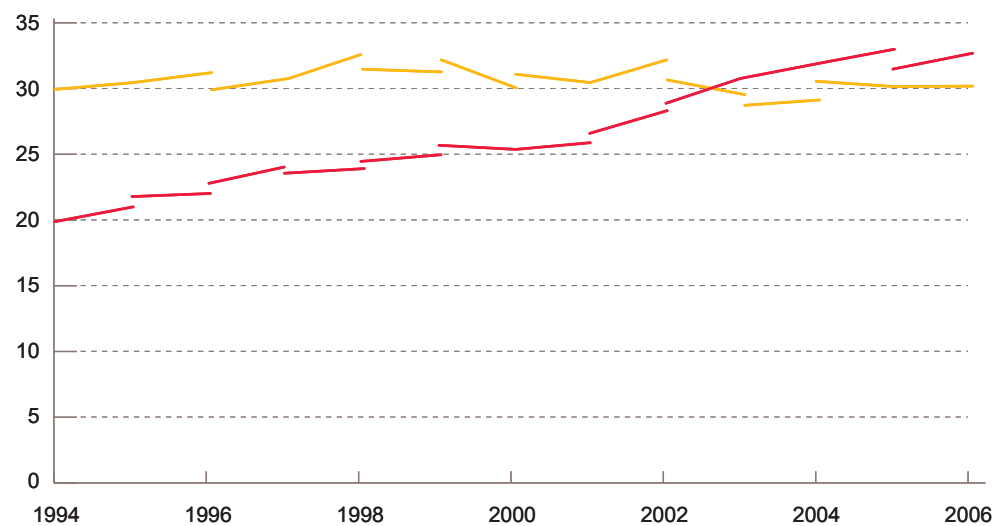
Belgique



France



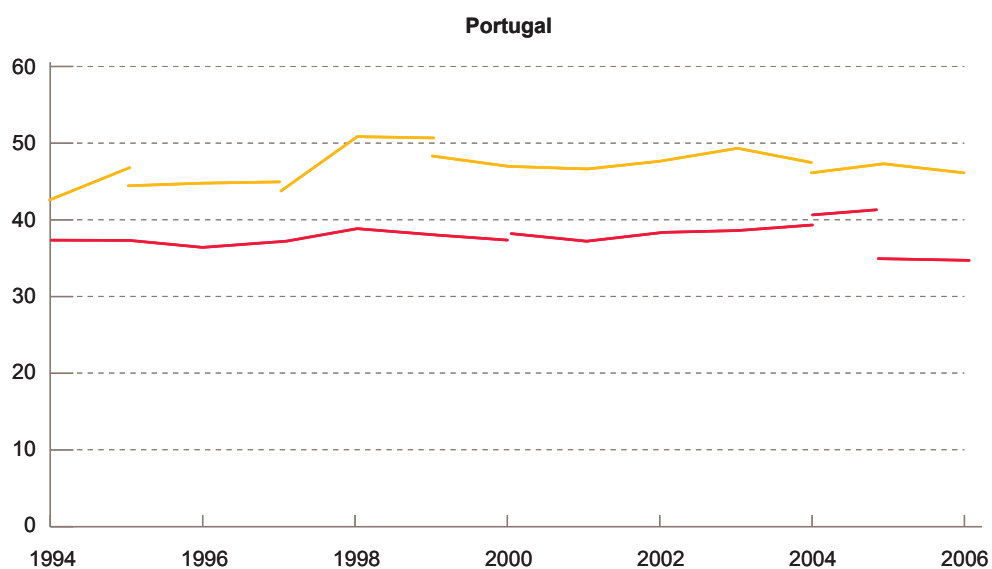
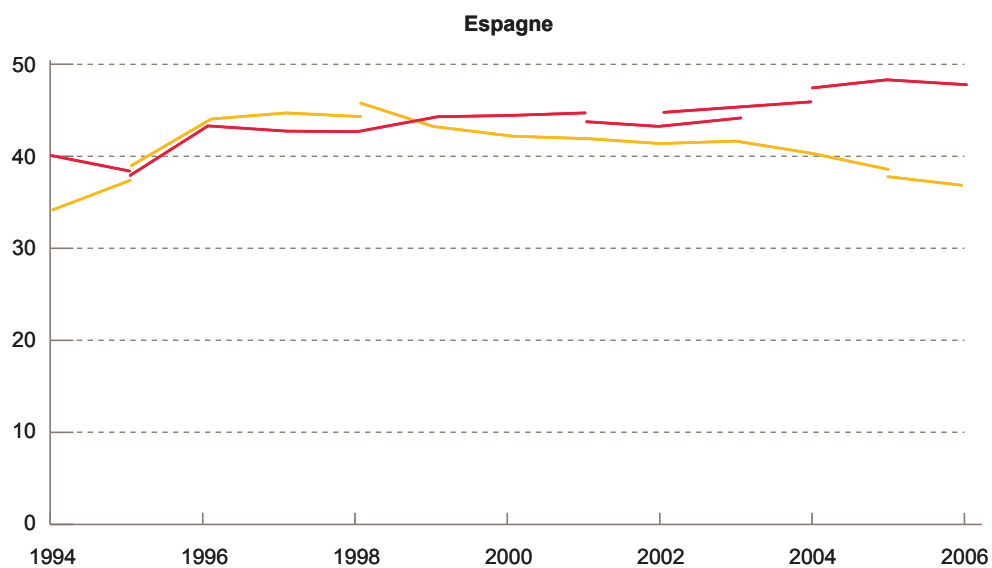
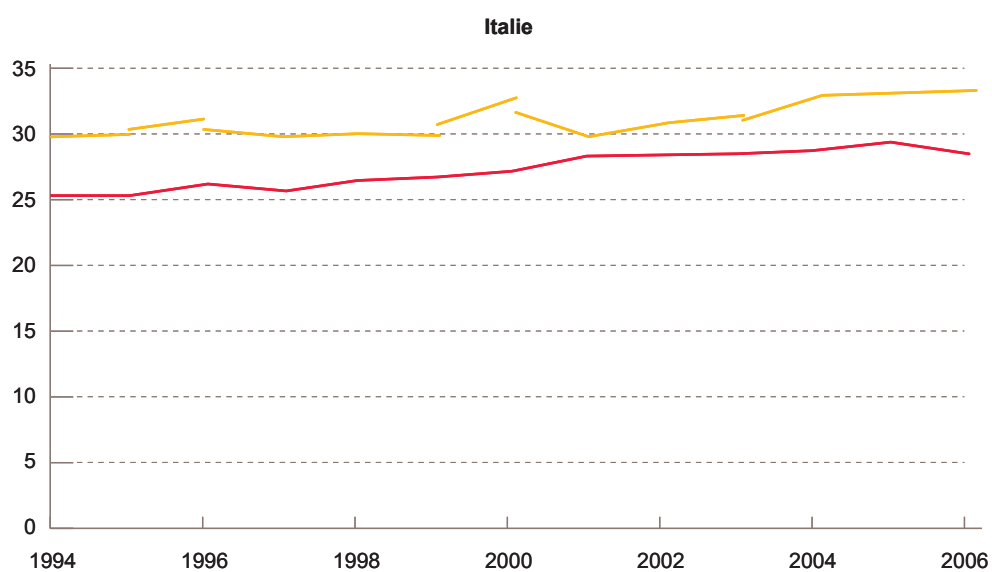
Allemagne



PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

PME 2008

Grandes évolutions

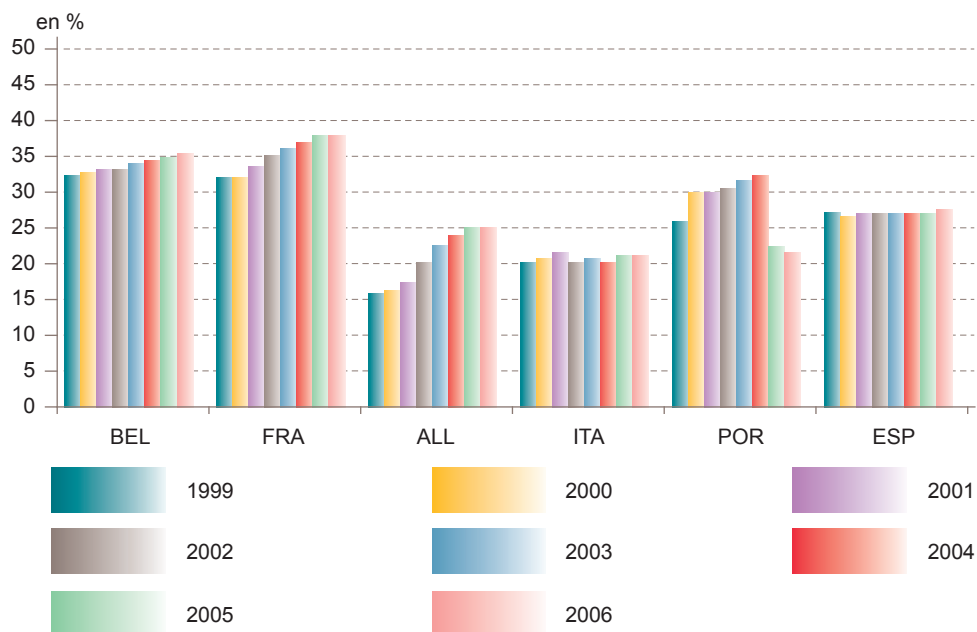
SITUATION FINANCIÈRE

Le ratio médian confirme cette tendance. Il s'améliore régulièrement depuis 1999 dans les PMI en Belgique, en France et en Allemagne tout en demeurant plus faible dans ce dernier.

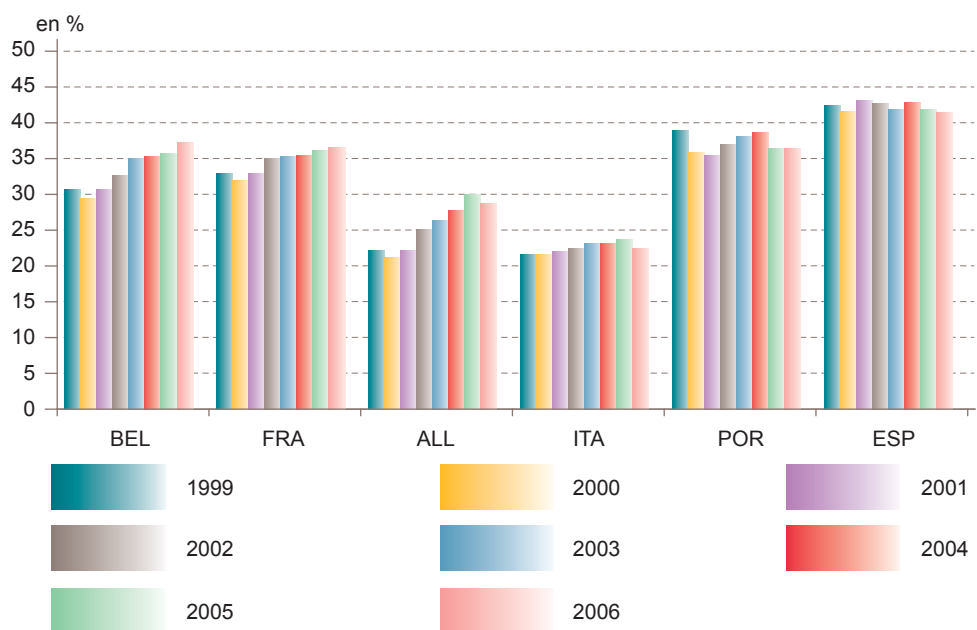
Toutefois, en Italie et en Espagne, l'amélioration est moins marquée. Le ratio médian dans les PMI italiennes est plus faible, en cohérence avec le ratio moyen.

CAPITAUX PROPRES SUR TOTAL DE BILAN DES PMI EN % - MÉDIANE

PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



* Le nouveau système de collecte statistique au Portugal entraîne une rupture statistique entre 2004 et 2005, avec un plus grand nombre d'entreprises et une meilleure couverture des petites entreprises.

Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.

Le taux d'endettement financier net se stabilise en fin de période

Le taux d'endettement financier inclut non seulement les dettes bancaires, mais aussi les financements intra-groupes et ceux obtenus sur les marchés⁴. Il donne une vision globale de l'endettement des entreprises, qu'elles soient indépendantes ou adossées à un groupe.

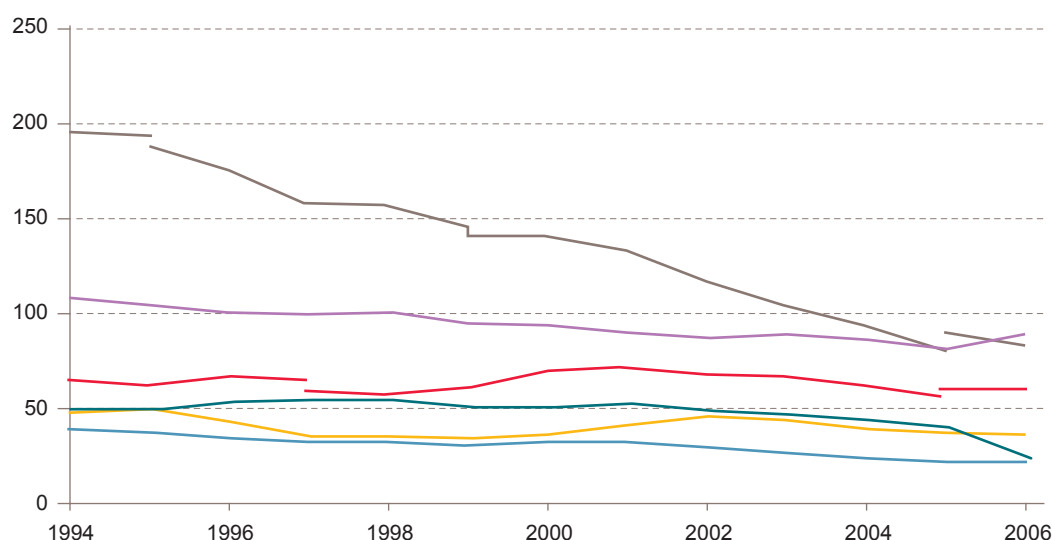
En Allemagne, le taux de l'endettement financier net des PMI se réduit de plus de moitié et rejoint en 2006 celui des PMI italiennes autour de 85 %, alors qu'il était de l'ordre de 200 % en 1995. Cette baisse résulte d'un double mouvement : renforcement des fonds propres dans le total du bilan et baisse de l'endettement. Dans les cinq autres pays, il diminue faiblement sur longue période.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

ENDETTEMENT FINANCIER NET SUR CAPITAUX PROPRES DES PMI EN %
- RATIO MOYEN PONDÉRÉ



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

Les écarts entre les PMI et les grandes entreprises industrielles sont significatifs dans quatre pays.

En Belgique, en France et en Espagne, l'évolution est moins heurtée dans les PMI que pour les grandes entreprises ; sur la période récente, le ratio se stabilise pour les PMI en France et en

Espagne alors qu'il augmente dans les plus grandes, conduisant à un écart désormais important.

En 2006, les indicateurs sont proches en Allemagne et en Italie. Dans les PMI allemandes ce résultat est la conséquence d'un recul régulier et marqué du taux d'endettement net.

4. Endettement financier net : dettes auprès des établissements de crédit, autres dettes financières, emprunts obligataires, moins valeurs mobilières, avoirs en banque, chèques et encaisse.

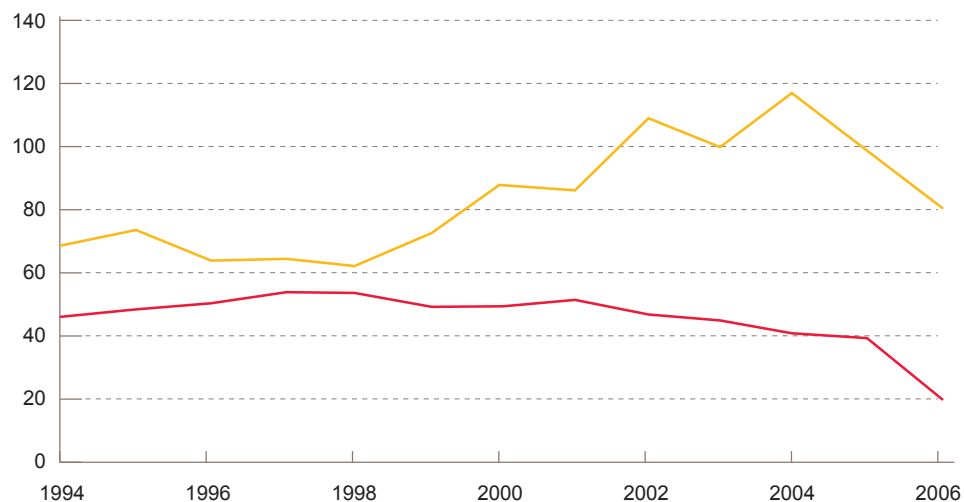
ENDETTEMENT FINANCIER NET SUR CAPITAUX PROPRES EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ

PME 2008

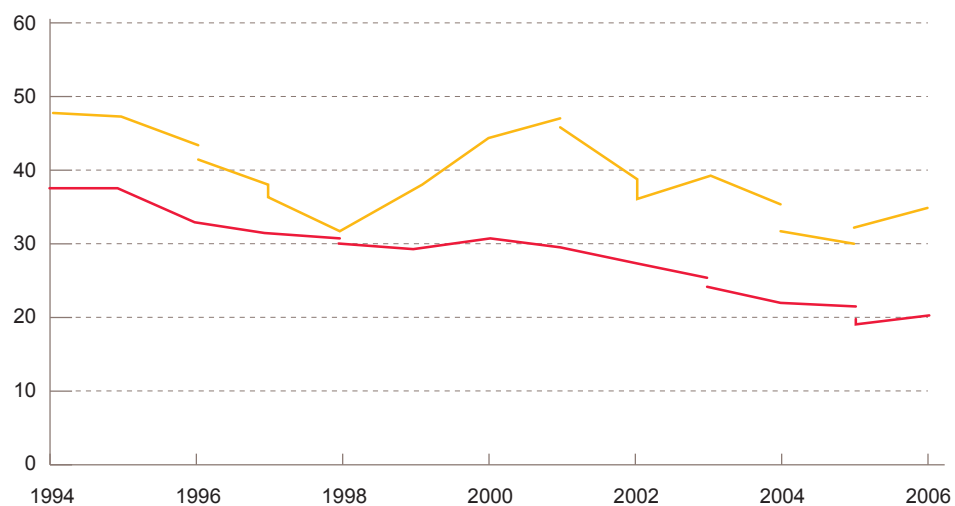
Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

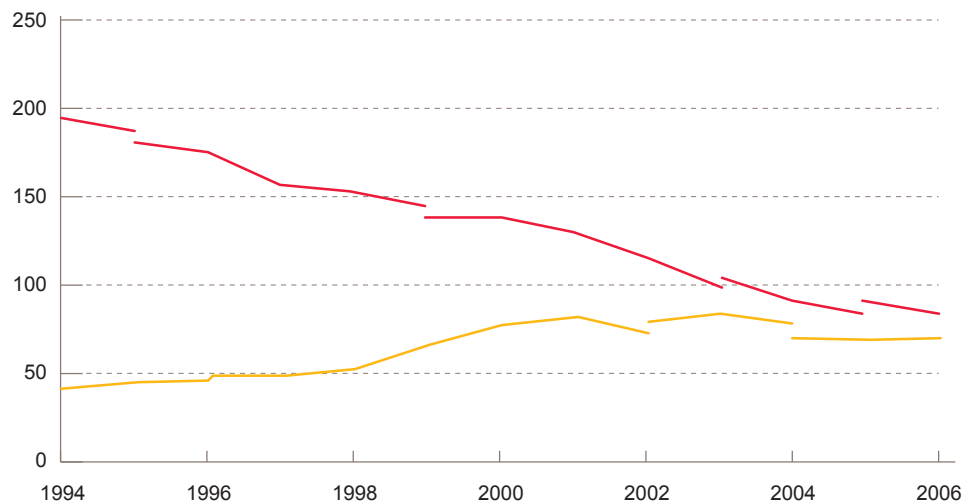
Belgique

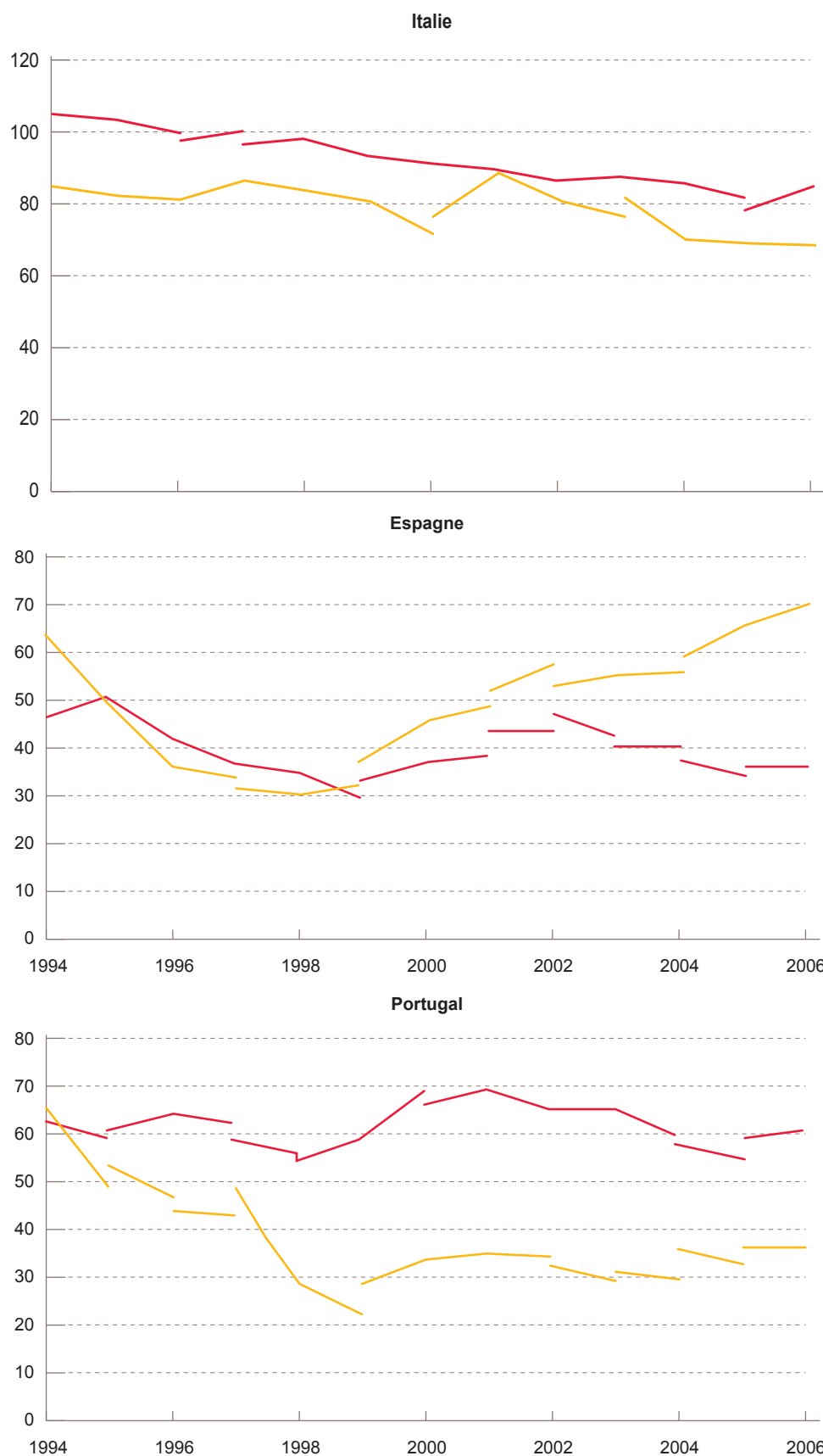


France



Allemagne





Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

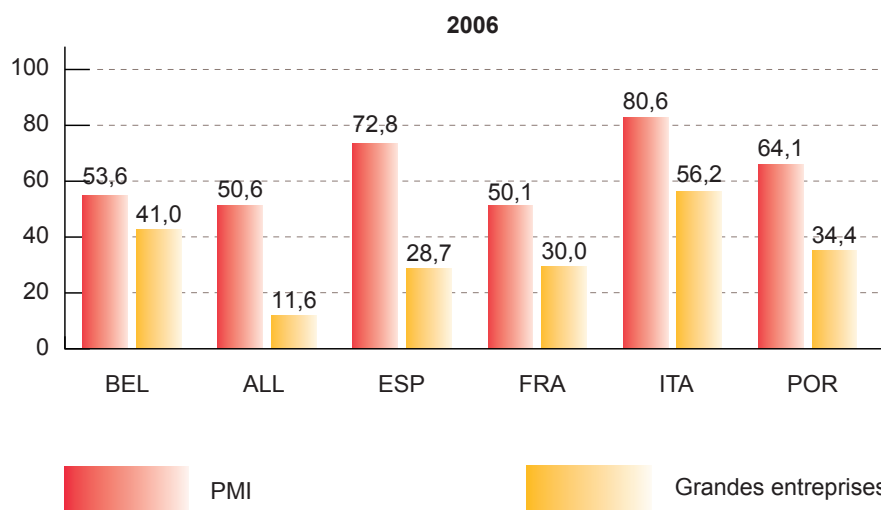
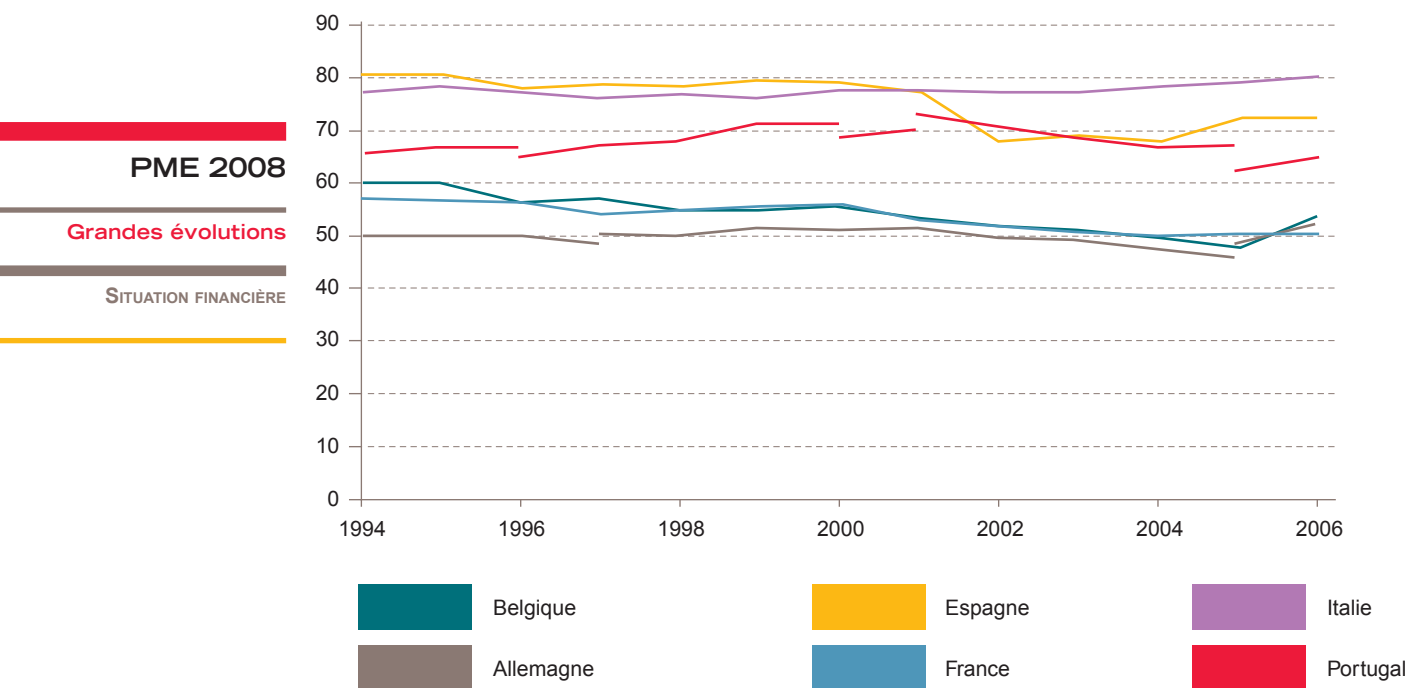
PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

La part des dettes bancaires dans les dettes financières augmente en 2006 sauf au Portugal

ENDETTEMENT BANCAIRE SUR DETTES FINANCIÈRES DES PMI EN % –
RATIO MOYEN PONDÉRÉ



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

Dans les PMI, la part des dettes bancaires dans l'ensemble des dettes financières est majoritaire et toujours supérieure à celle constatée pour les grandes entreprises industrielles. En 2006, en Italie, en Espagne et au Portugal cette part

dépasse les deux tiers pour les PMI. Elle diminue néanmoins dans les PMI du Portugal depuis 2001. En 2006, cette proportion augmente à nouveau en Allemagne, en France et en Belgique, et est proche de 50 %.



Le poids des charges financières augmente faiblement en 2006

Le coût apparent de l'endettement s'accroît un peu en 2006 après avoir beaucoup baissé

Le coût apparent de l'endettement financier augmente en 2006 même s'il demeure à un faible niveau. Il varie

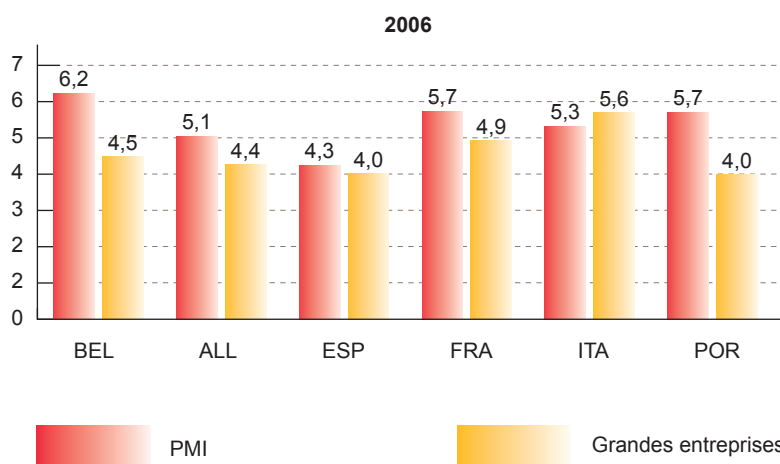
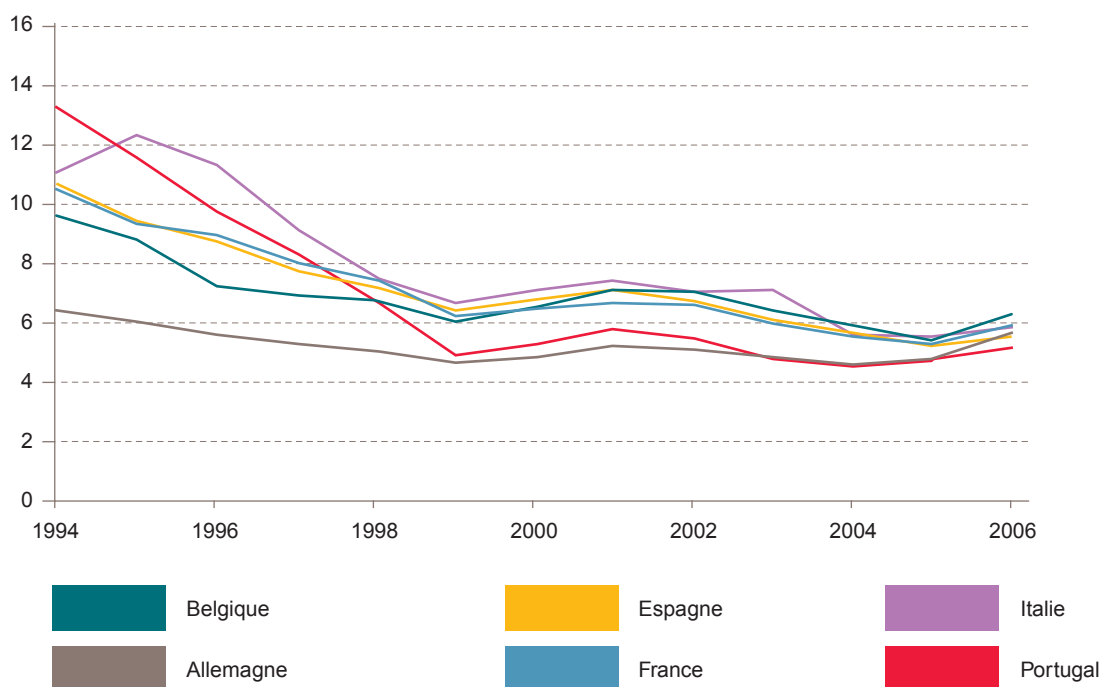
en 2006 entre 4,3 % pour les PMI en Espagne et 6,2 % en Belgique. Les disparités entre les pays étaient beaucoup plus marquées en début de période : 13,3 % au Portugal en 1994, 6,5 % en Allemagne. Le coût apparent de l'endettement financier est un peu plus important dans les PMI que dans les grandes entreprises, en particulier en Belgique et au Portugal. L'écart est faible en Espagne et en Italie.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

COÛT APPARENT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (INTÉRÊTS VERSÉS SUR ENDETTEMENT FINANCIER BRUT) DES PMI EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

PME 2008

Grandes évolutions

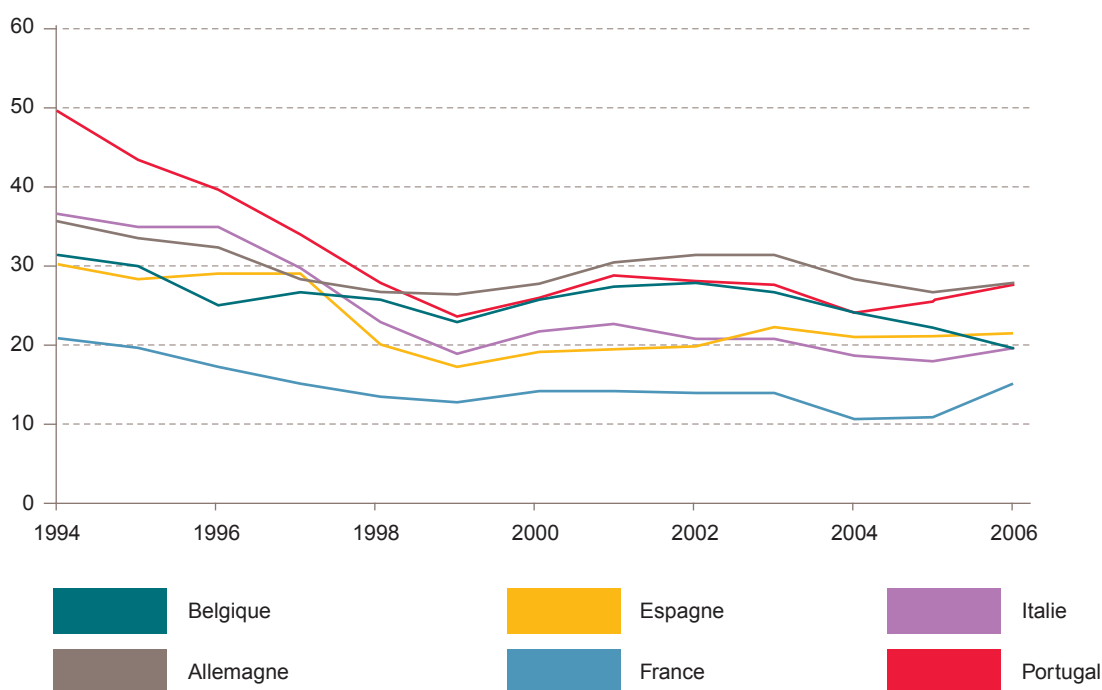
SITUATION FINANCIÈRE

La part des intérêts et charges assimilées dans le résultat brut d'exploitation s'accroît à nouveau dans certains pays

Rapportés au résultat brut d'exploitation, les intérêts et charges assimilées augmentent en 2006 dans trois pays

(l'Espagne, l'Italie et le Portugal) revenant à leur niveau de 2003. Le ratio se stabilise dans les autres pays à l'exception des PMI en Belgique où il continue de diminuer. En France, il est inférieur de moitié à son niveau de 1994 et toujours plus faible que dans tous les autres pays

INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR RBE DES PMI EN % – RATIO MOYEN PONDÉRÉ



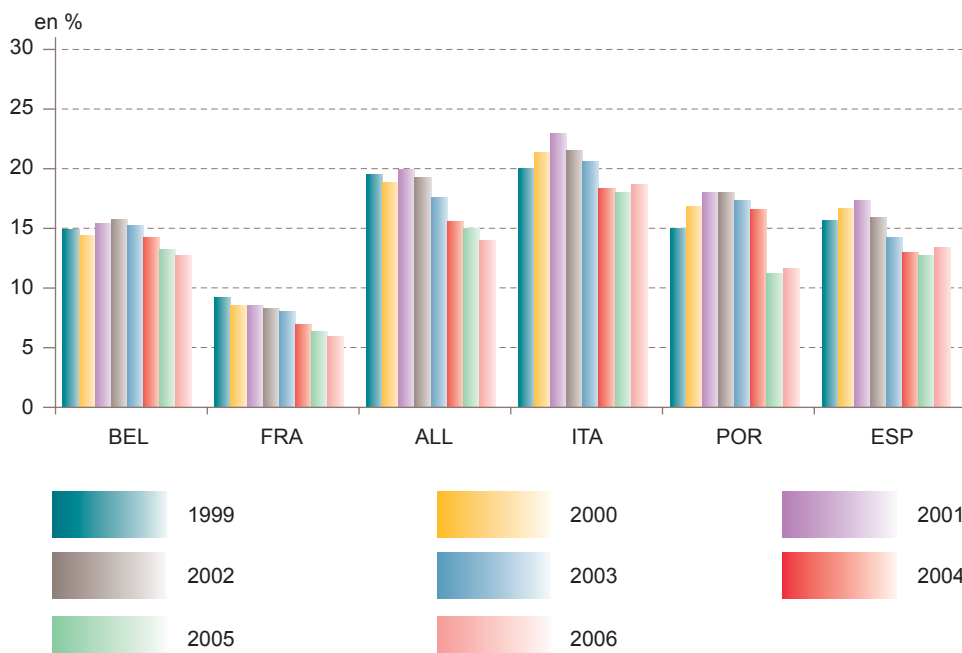
Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

De même, le ratio médian augmente en 2006 en Italie, au Portugal et en Espagne, mais baisse ou se stabilise à un bas niveau dans les PMI en Belgique,

en Allemagne et en France. Comme pour le ratio moyen, il est sensiblement plus faible dans les PMI françaises que dans les autres pays.



INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR RBE DES PMI EN % - MÉDIANE
PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS

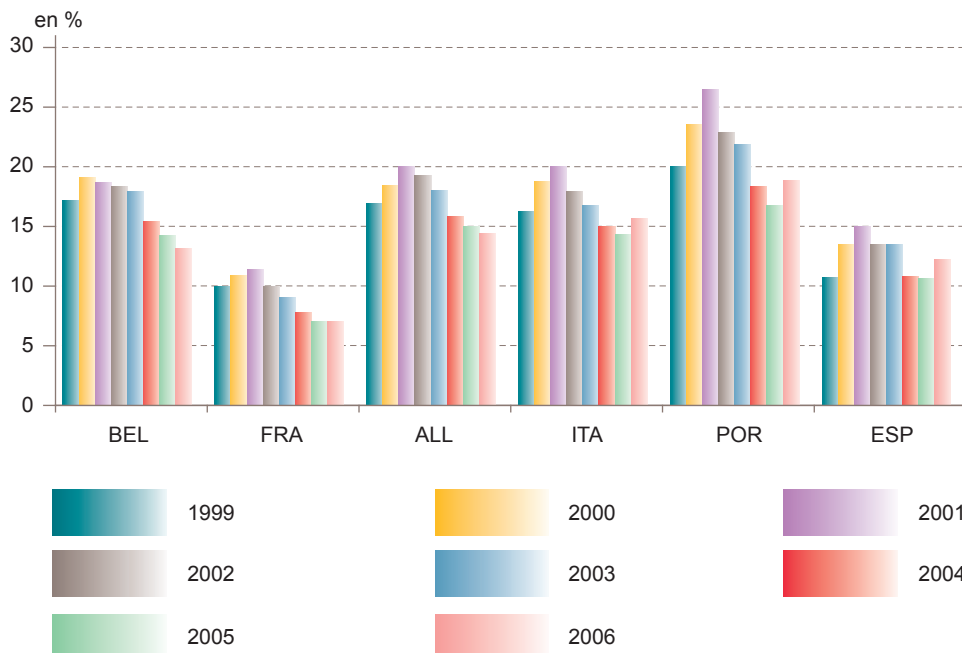


PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



* Le nouveau système de collecte statistique au Portugal entraîne une rupture statistique entre 2004 et 2005, avec un plus grand nombre d'entreprises et une meilleure couverture des petites entreprises.

Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.

Des dispersions plus ou moins fortes selon les pays

Intérêts et charges assimilées sur RBE : une dispersion plus importante dans les petites entreprises, notamment en Espagne et au Portugal

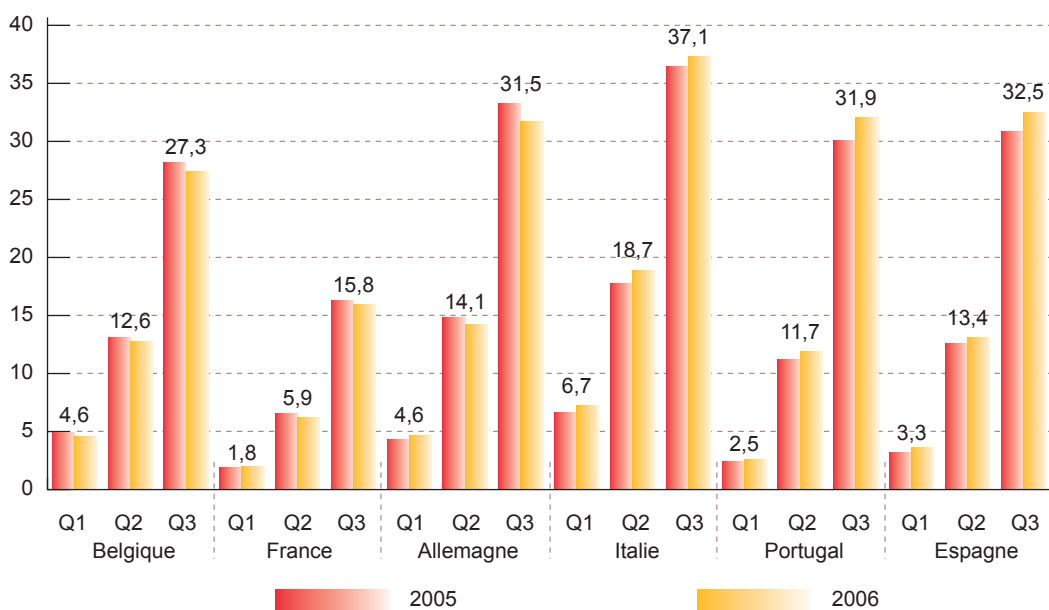
Pour le quart des PMI, le poids des charges d'intérêts et assimilés dans le résultat brut d'exploitation atteint

et dépasse même 30 % en 2006. En France, la situation des PMI en termes de solvabilité à court terme est plus homogène.

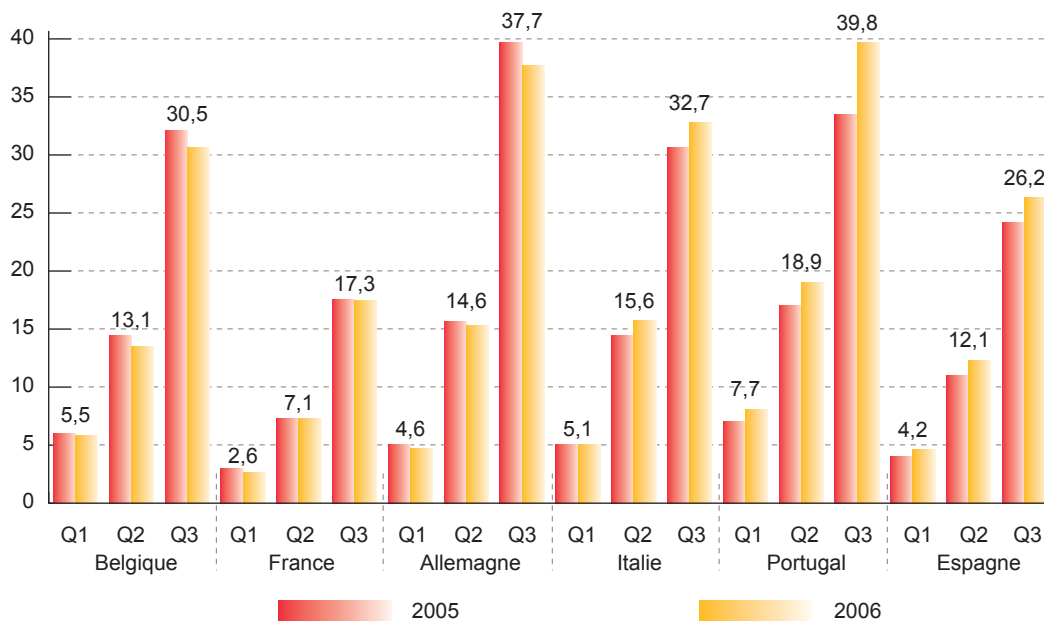
Dans les petites entreprises, le dernier quartile s'écarte nettement de la valeur médiane en Allemagne, en Espagne, en Italie et au Portugal.

Dans les entreprises moyennes, la dispersion est marquée en Allemagne et au Portugal, et dans une moindre mesure en Italie et en Belgique.

INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR RBE DES PMI EN % - QUARTILES
PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

Résultat net avant impôt sur capitaux propres : une dispersion également plus importante dans les petites entreprises allemandes

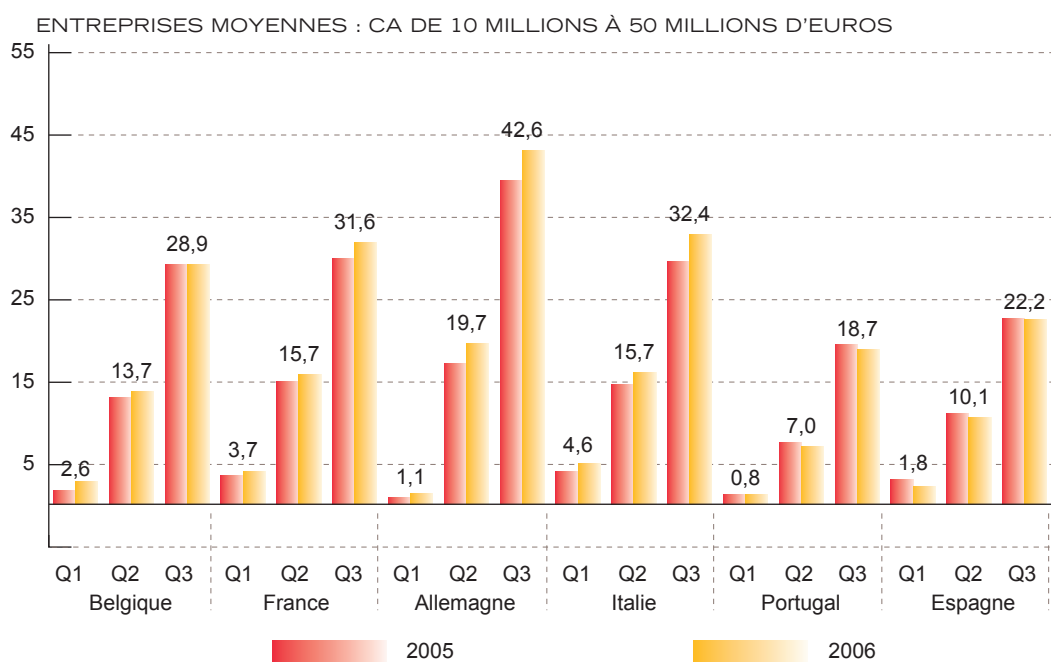
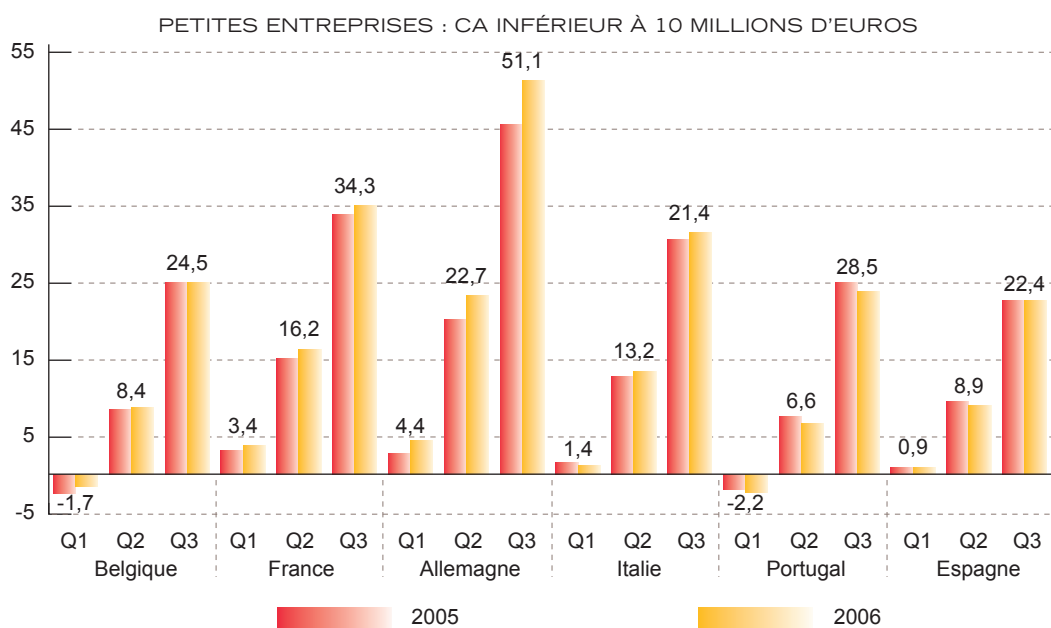
Un quart des PMI présentent en 2006 des niveaux de rentabilité particulièrement faibles, inférieurs à 5 % (résultat courant avant impôt sur capitaux propres). En Belgique et au Portugal, cet indicateur est même négatif dans les petites entreprises industrielles : plus d'un quart de ces entreprises ont un résultat négatif

Dans les PMI allemandes, la dispersion est forte et les ratios des entreprises du quartile supérieur atteignent des niveaux particulièrement élevés, notamment pour celles de moins de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ceci peut être relié à la faiblesse relative de leurs capitaux propres, malgré un renforcement incontestable ces dernières années. Quelle que soit la taille, le niveau des PMI les plus performantes (dernier quartile) augmente en 2006 ; ceci illustre un des aspects de l'amélioration de la rentabilité des PMI allemandes.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT SUR CAPITAUX PROPRES DES PMI EN %
- QUANTILES

Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.

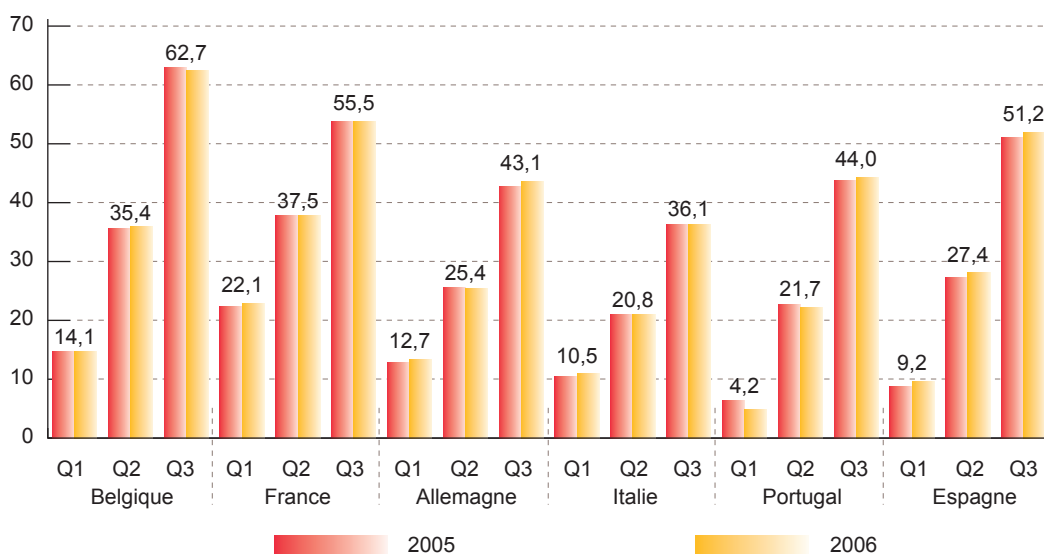


Capitaux propres sur total de bilan : une plus grande dispersion dans les petites entreprises espagnoles et portugaises

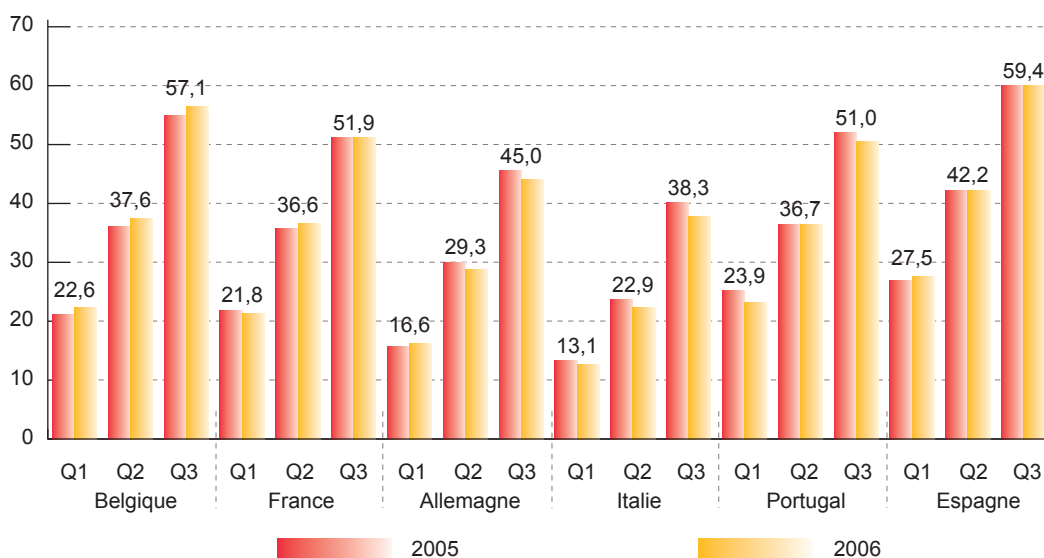
Les indicateurs de dispersion sont plus faibles en Allemagne et en Italie. Ils sont

plus dispersés en Belgique, au Portugal et en Espagne, surtout dans les petites entreprises industrielles, du fait de la composition des échantillons respectifs. Dans ces trois pays, ils couvrent un très grand nombre de petites entreprises contrairement au cas de l'Allemagne et de l'Italie et dans une moindre mesure de la France⁵.

CAPITAUX PROPRES SUR TOTAL DE BILAN DES PMI EN % – QUARTILES
PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.

5. Les données reposent sur la base FIBEN de la Banque de France, qui centralise les bilans des entreprises, principalement celles dont le chiffre d'affaires dépasse 0,75 million d'euros. Les plus petites entreprises (moins de 10 salariés) y sont par conséquent plus faiblement représentées.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

PME 2008

Grandes évolutions

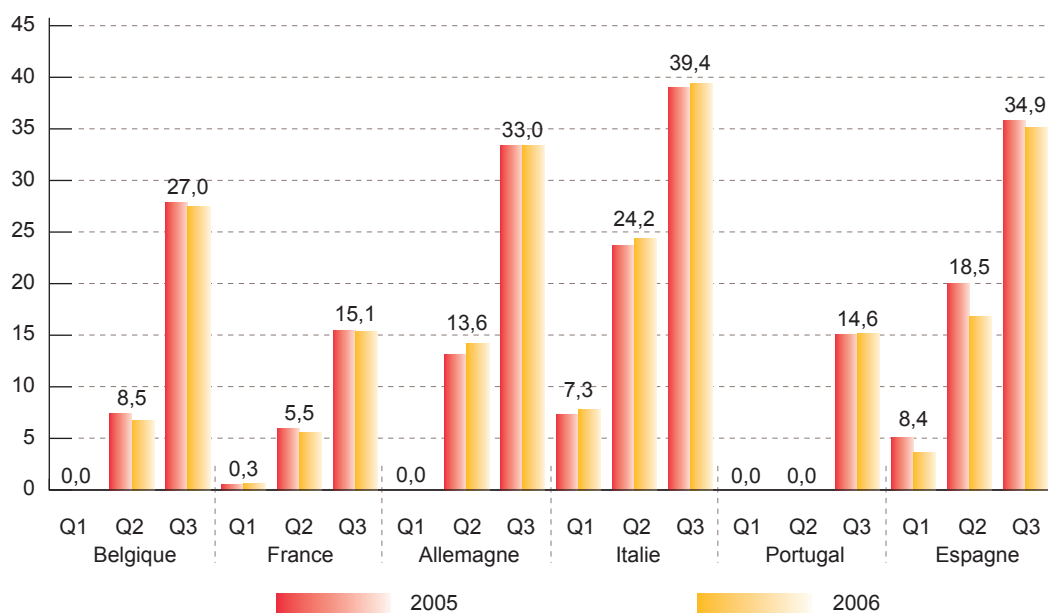
SITUATION FINANCIÈRE

Dettes bancaires sur total de bilan : des situations disparates sauf dans les PMI en France où la dispersion est faible

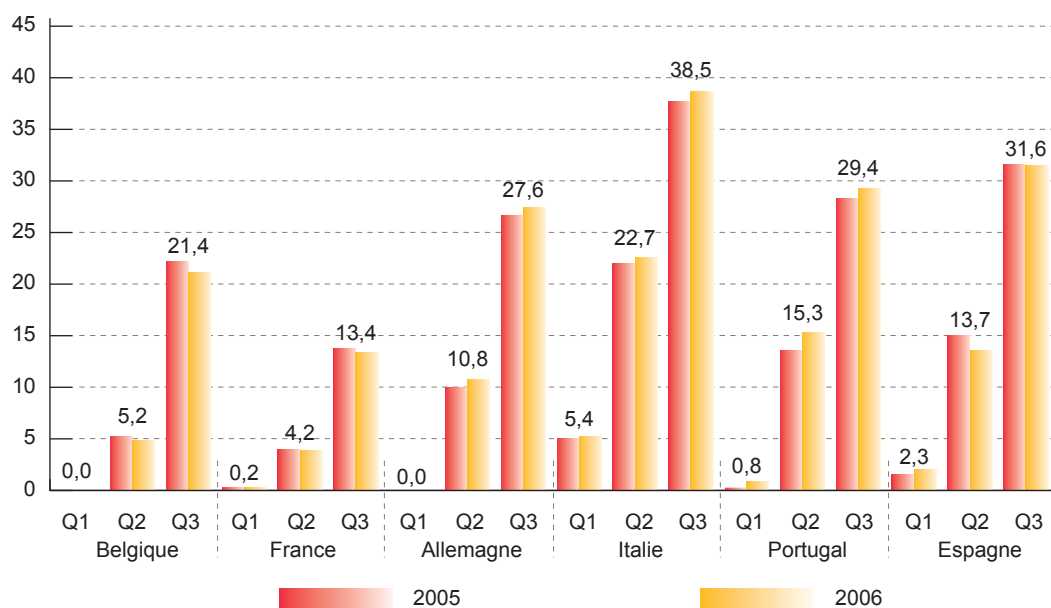
Un quart des PMI n'ont pratiquement pas de dettes bancaires. L'Italie et dans une moindre mesure l'Espagne n'af-

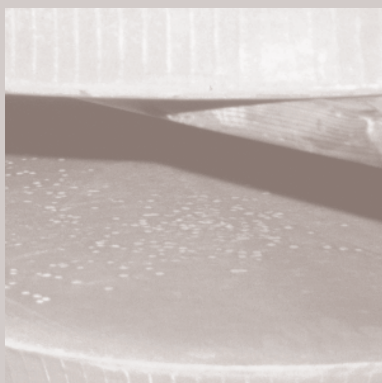
fichent pas une telle situation. Mais la dispersion est ensuite très forte avec un troisième quartile proche ou supérieur à 30 %. Les PMI françaises sont plus homogènes et se distinguent par de faibles écarts entre les trois quartiles, le dernier dépassant à peine 15 % en 2006 dans les petites entreprises industrielles.

DETTES BANCAIRES SUR TOTAL DE BILAN DES PMI EN % - QUARTILES
PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS





D EUXIÈME PARTIE

Les thématiques

Les PME et l'emploi

Les PME et l'innovation

Les PME et l'exportation

Les PME et leurs marchés
publics et privés



LES PME ET L'EMPLOI

Hahmed Mouzaoui
OSEO

Les PME restent globalement créatrices nettes d'emploi dans le secteur marchand sur la période récente. Mais de réelles difficultés de recrutement risquent de freiner la croissance des effectifs des PME notamment face à des candidats plus exigeants dans un marché de l'emploi qui s'améliore.

Évolution récente de l'emploi dans les PME

Selon les estimations d'emploi de l'Insee disponibles à fin mai 2008, l'emploi total

en France métropolitaine s'est accru de 282 000 postes entre 2005 et 2006. La progression s'établit à 1,1 % par rapport à 2005, soit la plus forte depuis l'an 2000 qui avait vu l'emploi progresser de 580 000 postes. L'agriculture et l'industrie poursuivent leur décrue, tandis que la construction et le tertiaire, où les PME sont largement majoritaires, créent de nombreux postes supplémentaires.

PME 2008

Thématiques

EMPLOI

TABEAU 1

EMPLOI SALARIÉ ET NON SALARIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2005 ET 2006
(EN MILLIER, FRANCE MÉTROPOLITAINE)

Secteur d'activité	2005	2006	Variation 2006/2005
Ensemble			
Agriculture	843,8	822,0	- 2,7 %
Industrie	3942,1	3887,8	- 1,4 %
Construction	1580,7	1657,9	4,7 %
Tertiaire	18523,0	18804,4	1,5 %
Total ensemble	24889,6	25172,1	1,1 %
Salariés			
Agriculture	341,2	335,9	- 1,6 %
Industrie	3773,2	3714,0	- 1,6 %
Construction	1346,4	1408,0	4,4 %
Tertiaire	17222,6	17487,2	1,5 %
Total salariés	22683,3	22945,2	1,1 %
Non salariés			
Agriculture	502,6	486,1	- 3,4 %
Industrie	168,9	173,8	2,8 %
Construction	234,3	249,9	6,2 %
Tertiaire	1300,4	1317,2	1,3 %
Total non salariés	2206,2	2227,0	0,9 %

Source : Insee.

PME 2008

Thématiques

EMPLOI

Le BTP enregistre pour sa part 61 000 nouveaux postes de salariés et 16 000 de non salariés, liés aux nombreuses créations d'entreprises dans ce secteur. Parallèlement les défaillances sont aussi plus rares sur la période : 9 400 en 2006 contre 10 000 en 2005.

Les secteurs de l'économie marchande les plus créateurs d'emplois entre 2005 et 2007, hormis les services aux entreprises, sont également ceux où la part des salariés travaillant dans des PME indépendantes est la plus élevée.

TABLEAU 2

VOLUME ET ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ENTRE 2005 ET 2007 PAR GRANDS SECTEURS (EN MILLIERS ET %)

Secteur d'activité	Effectifs salariés en 2005	Effectifs salariés en 2007	Évolution 2007-2005	Part des PME indépendantes en 2005	Part des filiales de groupe en 2005
Activités financières	724,5	743,1	18,6	pm	pm
Construction	1 351,9	1 472,4	120,5	77 %	9 %
Activités immobilières	281,4	294,2	12,8	76 %	17 %
Services aux particuliers	2 008,3	2 175,4	167,1	72 %	8 %
Commerce	3 017,8	3 084,3	66,5	55 %	13 %
Industries agricoles et alimentaires	564,4	561,2	- 3,2	48 %	14 %
Industries des biens de consommation	604,3	575,3	- 29,0	41 %	16 %
Industries de biens d'équipement	766,8	768,9	2,1	37 %	15 %
Industries des biens intermédiaires	1 321,3	1 277,5	- 43,8	37 %	18 %
Services aux entreprises	3 303,3	3 480,3	177,0	35 %	11 %
Transports	1 070,5	1 103,6	33,1	32 %	14 %
Industrie automobile	289,2	267,9	- 21,3	8 %	5 %
Énergie	233,9	231,6	- 2,3	2 %	5 %
Total	15 537,6	16 035,7	498,1	48 %	12 %

Sources : Insee, DCASPL.

500 000 emplois nouveaux se sont ajoutés en deux ans en France à l'emploi total dans le secteur marchand. L'emploi se développe surtout dans les secteurs où les PME indépendantes sont les plus gros employeurs comme la construction, les services aux particuliers ou encore le commerce. À l'inverse dans l'industrie la tendance à la réduction d'effectifs se maintient : en trente ans, 2 millions de postes de salariés ont disparu dans ce domaine d'activité.

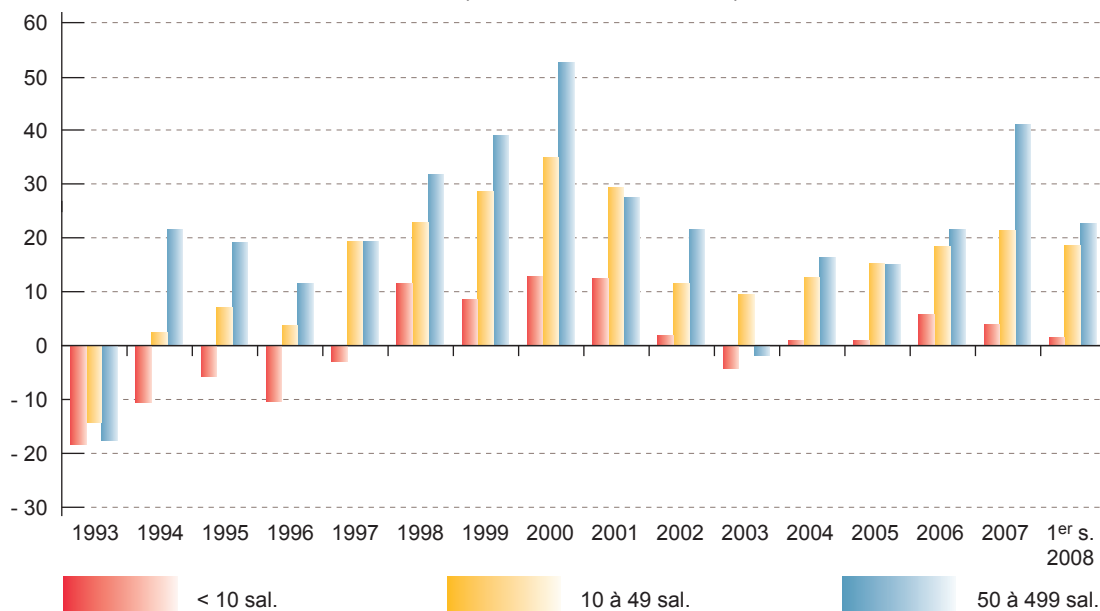
La prise en compte de l'intérim change peu de chose : fin 2007, moins de 300 000 intérimaires étaient en mission dans l'industrie, un nombre en hausse de 4,5 % sur le dernier trimestre 2006.

Perspectives de l'emploi dans les PME en 2007 et 2008

L'enquête semestrielle de conjoncture d'OSEO interroge, depuis plus de vingt ans, un échantillon de 1 000 patrons de PME, indépendantes ou non, classés en trois catégories de taille (moins de 10 salariés, 10 à 49, 50 à 499). Cette enquête suit notamment l'évolution des soldes d'opinion en matière d'emploi.

GRAPHIQUE 1

ÉVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS EN SOLDE DES OPINIONS PAR TAILLE DES ENTREPRISES EN JUIN 2008 (% HAUSSE - % BAISSSE)



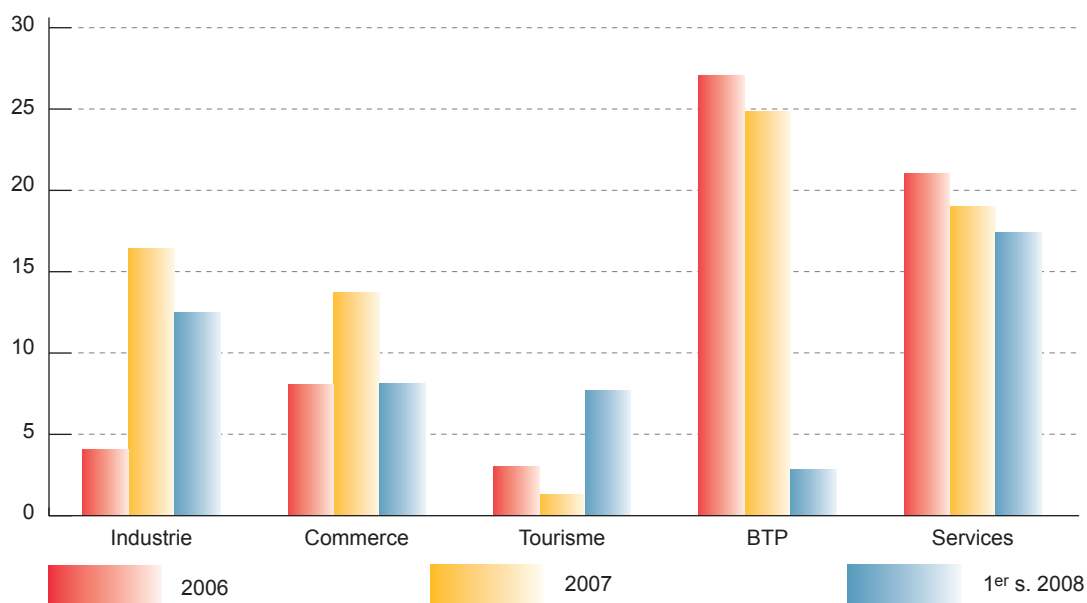
Source : OSEO (Enquêtes de conjoncture).

Questionnés sur leurs perspectives en matière d'emploi à mi 2008, les chefs d'entreprise sont plutôt réservés :
– ils confirment leur souhait de créer des postes supplémentaires au premier trimestre 2008 ; l'indicateur courant

d'emploi marque toutefois un léger recul par rapport au semestre précédent ;
– les entreprises de plus de 50 salariés seraient toutefois moins dynamiques qu'en 2007 en matière d'embauche.

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS EN SOLDE DES OPINIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN JUIN 2008 (% HAUSSE - % BAISSSE)


PME 2008

Thématiques

EMPLOI

PME 2008

Thématiques

EMPLOI

Les intentions de recrutement des PME pour 2008 restent positives mais chutent fortement dans le BTP et s'effritent dans les autres secteurs, hormis le tourisme. Ce secteur a en effet connu une bonne conjoncture en 2007 avec, notamment, une croissance des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme de + 2,6 % par rapport à 2006.

Les enquêtes trimestrielles de conjoncture de l'Insee dans les travaux publics et la construction confirment le ralentissement à l'œuvre. Pour les entrepreneurs interrogés en avril 2008, la conjoncture reste relativement dynamique au premier trimestre ; elle devrait toutefois se dégrader au deuxième, les entrepreneurs jugeant leurs carnets de commandes nettement moins fournis. Les goulots de production diminuent : une entreprise sur trois dans les travaux publics

et une sur deux dans la construction déclarent toutefois être contraintes par une insuffisance de main-d'œuvre. L'emploi continuerait toutefois de croître au cours des prochains mois.

Poids de l'emploi non salarié par taille d'entreprise

En 2005 l'emploi non salarié dans le secteur marchand (champ ICS : industrie, commerce, service) s'élève à 2,1 millions d'actifs, sans changement par rapport à 2004. Il représente :

- 13 % des actifs occupés dans l'ensemble des entreprises de l'industrie, du commerce et des services ou encore,
- le tiers des effectifs des TPE ;
- le quart des effectifs des PME.

TABLEAU 3

EFFECTIFS SALARIÉS ET NON SALARIÉS PAR TAILLE D'EFFECTIF EN 2005 (CHAMPS ICS, ENTREPRISES INDÉPENDANTES ET FILIALES DE GROUPE, EN MILLIER)

Taille d'effectif	Entreprises indépendantes								Filiales de groupe	Grandes entreprises	Total
	0	1 à 3	4 à 9	10 à 19	Total TPE (0 à 19)	20 à 49	50 à 249	Total PME (0 à 249)	0 à 249	250 et +	
Salariés	0,0	1138,6	1759,2	1143,7	4041,5	1528,1	1188,7	6758,3	1753,7	5636,5	14148,5
Non salariés (NS)	1221,3	608,7	202,6	30,2	2062,8	7,5	0,9	2071,2	25,2	0,0	2096,3
Personnes occupées	1221,3	1747,3	1961,8	1173,9	6104,3	1535,6	1189,6	8829,5	1778,9	5636,5	16244,8
NS en % des personnes occupées	100 %	35 %	10 %	3 %	34 %	0 %	0 %	23 %	1 %	0 %	13 %

Source : DCASPL, 2008.

La stagnation du volume de l'emploi non salarié tient en partie à un changement de statut juridique des petites entreprises. Comme le souligne l'Insee, entre 1993 et 2006, la forme juridique des entreprises de moins de 20 salariés a beaucoup évolué :

- le nombre d'entreprises individuelles a diminué de 150 000 tandis que celui des sociétés a progressé de 390 000 ;
- cette tendance de long terme s'est accentuée avec la loi pour l'initiative

économique de 2003 qui facilite le changement de régime juridique ;

- au final la part des entreprises individuelles dans l'ensemble des entreprises de moins de 20 salariés passe de 63 % en 1993 à 49 % en 2006.

Les 860 000 entrepreneurs individuels recensés en 2005 emploient en moyenne 2,4 salariés avec quelques disparités sectorielles : ainsi les activités de commerce traditionnelles dépassent rarement 2 salariés en moyenne pour 4,5 pour les officines de pharmacie.

Difficultés de recrutement des PME et besoins de main-d'œuvre

Les difficultés de recrutement seront illustrées à partir de résultats tirés au travers de trois enquêtes qui donnent quelques informations sur la situation particulière des PME.

La première source d'information est l'enquête qu'OSEO réalise deux fois par an sur la conjoncture des PME. Les résultats de la vague de mai 2008 font ressortir des difficultés persistantes de recrutement même si elles tendent à s'atténuer par rapport aux exercices précédents.

TABEAU 4

DIFFICULTÉ DE RECRUTEMENT DES PME SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EN JUIN 2008 (EN %, 100 % EN LIGNE)

	Aucune	Un peu	Beaucoup
Industrie	19 %	50 %	31 %
Commerce	34 %	44 %	23 %
Tourisme	22 %	46 %	32 %
BTP	14 %	39 %	46 %
Services	26 %	40 %	33 %
Total	23 %	44 %	32 %

Une PME sur trois éprouve ainsi des difficultés à recruter à la mi-2008. Le BTP reste le secteur le plus difficile : près d'une PME sur deux en pâtirait à l'inverse du commerce qui paraît moins exposé. Ces difficultés s'atténuent toutefois avec le ralentissement

conjoncturel enregistré en début d'année 2008 comme le montre le tableau ci-dessous. Les entreprises employant moins de 10 salariés semblent généralement moins exposées que les plus grandes.

TABEAU 5

PART DES PME DÉCLARANT BEAUCOUP DE DIFFICULTÉS À RECRUTER ENTRE DÉCEMBRE 2005 ET MAI 2008 (EN %)

Secteurs	Mai 2008	Novembre 2007	Mai 2007	Novembre 2006	Mai 2006	Décembre 2005
Industrie	31	32	31	31	27	27
Commerce	23	31	27	21	25	25
Tourisme	32	33	22	32	27	28
BTP	46	54	49	54	51	49
Services	33	32	32	24	24	24
Total	32	35	33	31	30	29

La seconde source d'information est l'enquête sur les « Besoins de main-d'œuvre » réalisée par l'Unedic et publiée en mars 2008. Elle montre que les intentions et les difficultés de recru-

tement des employeurs pour l'année en cours, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements sont toujours vivaces, notamment dans les PME.

PME 2008

Thématiques

EMPLOI

PME 2008

Thématiques

EMPLOI

Cette enquête qui concerne l'ensemble des 1,5 million d'établissements (et non des entreprises comme dans l'enquête OSEO) affiliés à l'assurance chômage indique, pour la deuxième année consécutive, un nombre de projets de recrutement en hausse de + 6,1 % par rapport à l'enquête précédente, soit environ 74 900 intentions d'embauche supplémentaires :

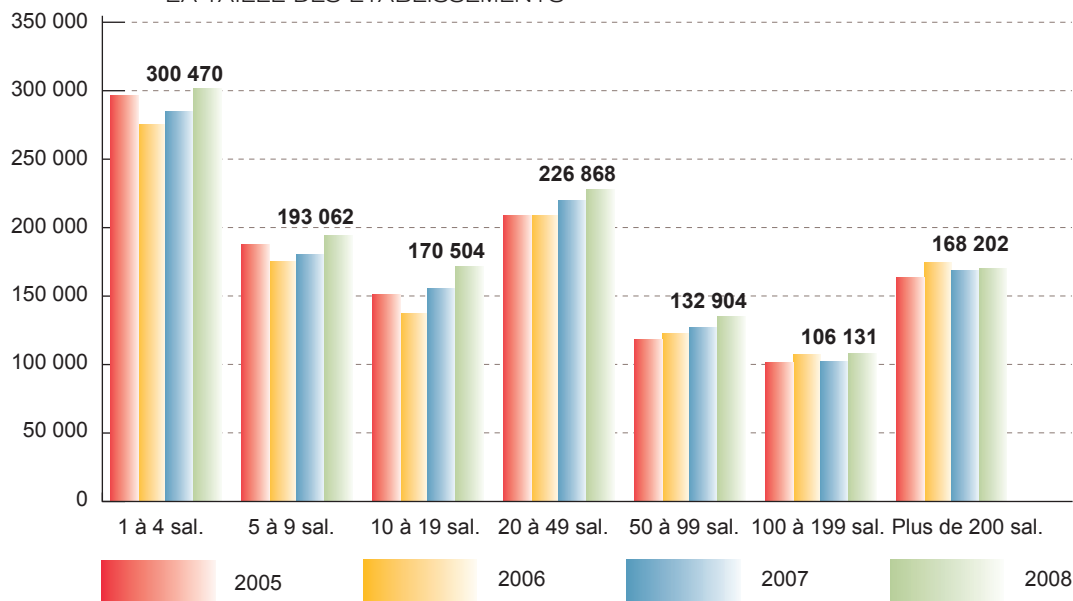
- près de 23,4 % des établissements (356 800) envisagent au moins un recrutement dans l'année ;
- l'amélioration des perspectives d'embauche concerne en premier lieu les secteurs du tertiaire. Les prestataires

de services sont ainsi à l'origine de 60 % de l'ensemble des projets formulés par les employeurs. La reprise des intentions d'embauche se confirme également dans l'industrie manufacturière avec 15 800 projets supplémentaires en 2008. En revanche, la relance des perspectives de recrutement dans la construction constatée l'année dernière s'infléchit fortement (+ 3 000 en 2008 après + 25 700 en 2007) ;

- les PME projettent de recruter au total 1,1 million de personnes sur un total de 1,3. Les deux tiers de la variation concernent les établissements de moins de 20 salariés.

GRAPHIQUE 3

ÉVOLUTION DES PROJETS DE RECRUTEMENT ENTRE 2005 ET 2008 SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS



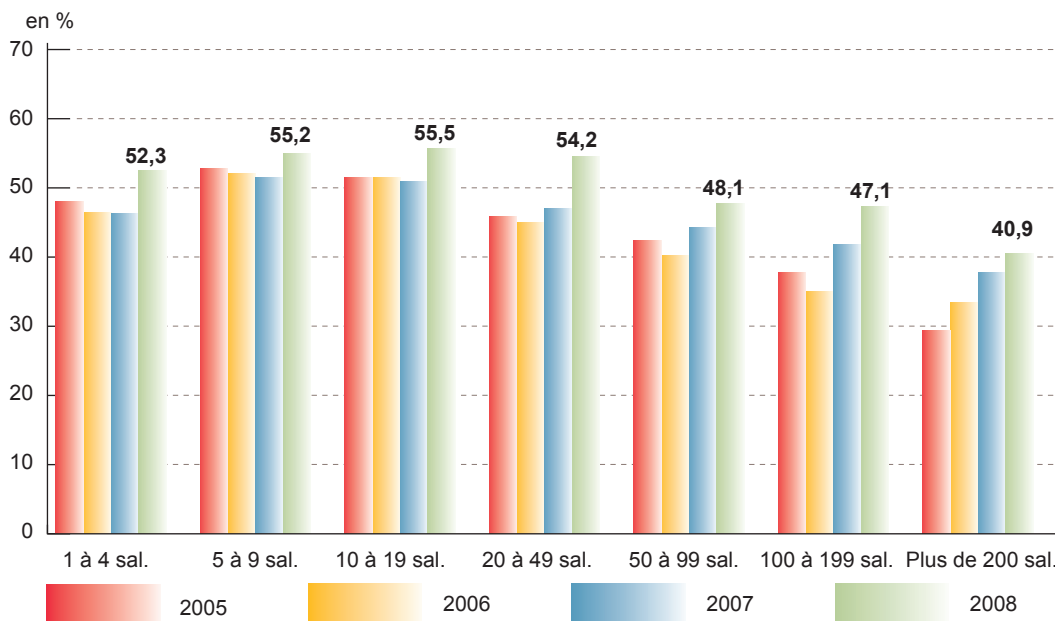
Source : BMO, 2008.

Les projets de recrutement recensés par l'Unedic s'accompagnent d'une franche remontée des difficultés d'embauche. La proportion de recrutements considérés comme problématiques par les employeurs progresse de 5,1 points, à 51,1 %, ce qui correspond à 664 000 projets. Les difficultés de recrutement concernent particulièrement les secteurs où les PME sont les plus nombreuses : hôtellerie restauration, transports routiers et construction.

Toutes les catégories d'établissements sont concernées par cette évolution. Le ratio s'inscrit notamment sur une tendance à la hausse soutenue et régulière dans les unités employant plus de 200 salariés. Les métiers qui peinent le plus à recruter sont ceux qui comptent une majorité de PME comme les maçons et plâtriers (plus de 80 % de recrutement difficiles), ou encore les ouvriers qualifiés de la mécanique ou les cuisiniers.

GRAPHIQUE 4

ÉVOLUTION DE LA PART DE RECRUTEMENTS ESTIMÉS DIFFICILES
ENTRE 2005 ET 2008


PME 2008

Thématiques

EMPLOI

La troisième source est l'enquête « Offre d'emploi et recrutement » (OFER). Elle a été initiée notamment par la Direction de l'animation et de la recherche des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail avec le concours de plusieurs organismes de recherche.

L'enquête a été réalisée au cours du premier semestre 2005. Elle porte sur les établissements du secteur privé d'au moins un salarié ayant recruté ou ayant essayé de le faire au cours des douze mois précédant l'enquête. L'échantillon est stratifié en fonction de la taille et du secteur d'activité des établissements.

Quelques résultats significatifs sur le mode de recrutement des PME et plus particulièrement sur les notions de difficultés et d'échecs de recrutement ont été présentés en 2007. En fait les échecs définitifs de recrutement occupent, selon cette enquête une place finalement très marginale. L'enquête décrit une population de plus de 3 400 000 tentatives de recrutement parmi lesquelles près de 3 200 000 ont abouti, soit environ 94 %. Parmi ces tentatives réussies :

- 2,4 millions recrutements se sont faits sans difficulté particulière (soit 3 sur 4) ;
- 0,8 million sont jugés difficiles a posteriori (1 sur 4).

Celles qui ont été abandonnées ou suspendues, ont donc un faible poids, 230 000 au total ou encore 6,6 %, et celles qui l'ont été en raison de difficultés de recrutement un poids plus faible encore : 4,4 %.

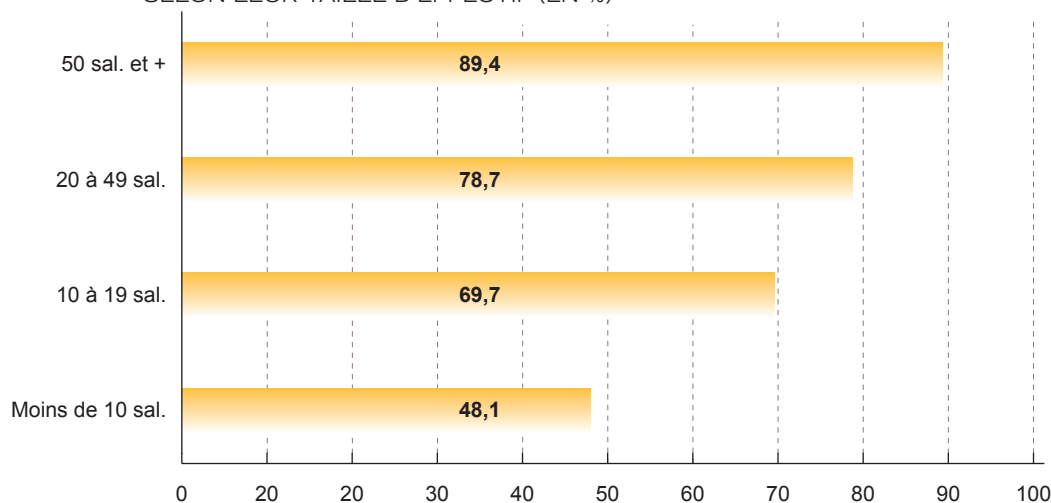
La taille des établissements recruteurs est un des critères retenus comme explicatif des difficultés de recrutement : les très petits sont les plus exposés (pour les très gros l'estimation est fragile) : l'effet taille fait apparaître globalement que plus les établissements sont petits plus les difficultés de recrutement sont présentes. Pour les très grands établissements (+ de 1 000 salariés) les difficultés remontent de manière importante. Peut-être cela tient-il alors à la distance pouvant exister entre le service chargé de recruter et le service utilisateur

PME 2008

Thématiques

EMPLOI

GRAPHIQUE 5

PART DES ÉTABLISSEMENTS AYANT CHERCHÉ À EMBAUCHER EN 2005
SELON LEUR TAILLE D'EFFECTIF (EN %)

Source : OFER, 2007.

Si les petits établissements sont moins fréquemment tentés d'embaucher, ils sont par contre plus souvent amenés à renoncer à cette démarche compte tenu des difficultés rencontrées. Les motifs invoqués par l'ensemble des répondants sont divers et parfois contradictoires. S'agissant des recrutements ayant abouti, mais jugés difficiles :

- la pénurie de main-d'œuvre est invoquée dans 50 % des cas, CDD et CDI confondus ;
- le décalage entre profils et critères, l'image du métier ou encore la localisation géographique sont cités dans 20 % des cas en moyenne ;
- le niveau de salaire offert, la concurrence, le statut du poste sont peu cités (moins de 10 % en moyenne).

Quant aux motifs des recrutements définitivement abandonnés ou suspen-

du, les raisons ne sont plus tout à fait comparables :

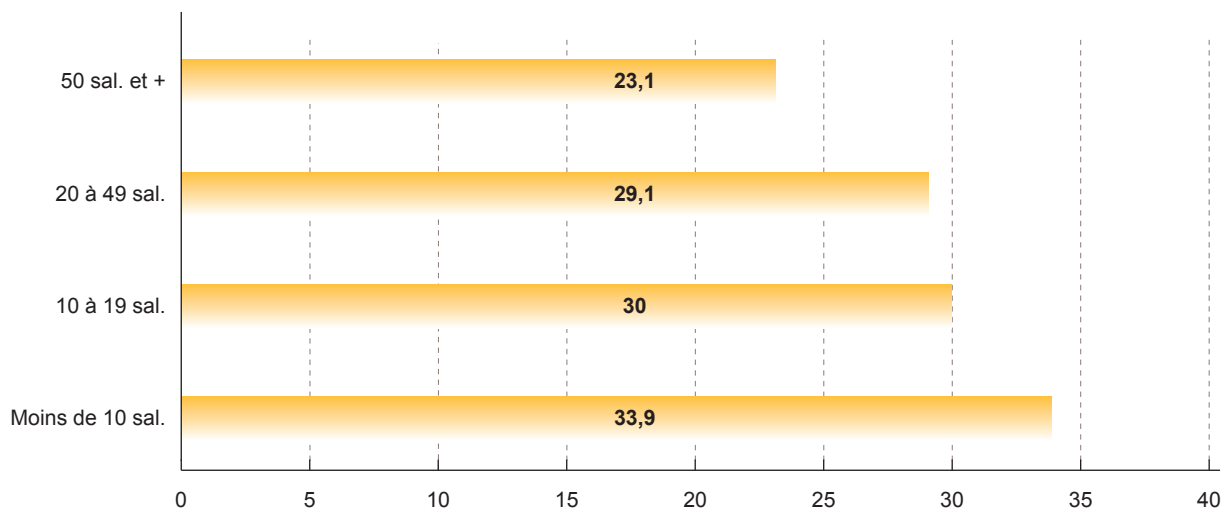
- le premier motif invoqué est le décalage profils-critères qui dépasse 30 % de citations ;
- la pénurie de main-d'œuvre vient au deuxième rang avec environ 25 % de citations en moyenne ;
- les exigences des candidats sont également plus souvent citées : 20 % des recrutements sont abandonnés ou suspendus pour cette raison, alors que ce motif n'est initialement invoqué que par 10 % des enquêtés.

Les travaux existants sur l'enquête OFER ne différencient pas les motifs de renoncement selon la taille mais montrent toutefois des fréquences d'abandon du processus de recrutement plus élevées dans les petits établissements.



GRAPHIQUE 6

PART DES ÉTABLISSEMENTS AYANT RENONCÉ PARMIS CEUX QUI ONT
CHERCHÉ À EMBAUCHER EN 2005 (EN %)



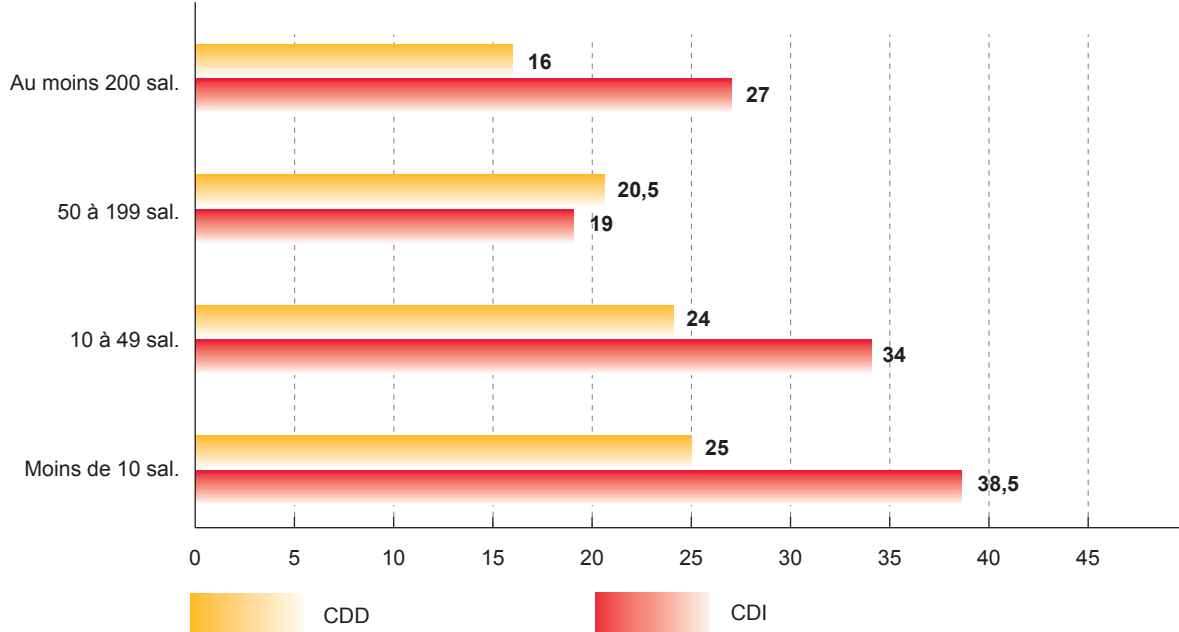
Source : OFER, 2007.

Un tiers des plus petits établissements renonce en effet à une embauche programmée en 2005 contre seulement un quart pour les plus de 50 salariés.

Le processus de recrutement paraît ainsi plus aléatoire chez les TPE que chez les PME comme l'indique le graphique ci-dessous.

GRAPHIQUE 7

PART DES EMPLOYEURS ESTIMANT QUE LES CANDIDATURES N'ONT PAS
RÉPONDU À LEURS ATTENTES SELON LA TAILLE D'EFFECTIF (EN %)



Source : OFER, 2007.

Le recrutement reste visiblement une fonction mieux maîtrisée par les grands établissements que par les petits.

PME 2008

Thématiques

EMPLOI

Bibliographie

Observatoire des PME, *Rapport OSEO sur l'état des PME*, 2005, 2006 et 2007. Le rapport 2006 est consultable sur le site : http://www.oseo.fr/notre_mission/publications/etudes_rapports/generalistes

OSEO, *La conjoncture des petites et moyennes entreprises, 47^e enquête semestrielle*, juillet 2008. Consultable sur le site : http://www.oseo.fr/notre_mission/publications/etudes_rapports/generalistes

Unedic, *Statistiques annuelles des effectifs salariés affiliés au 31 décembre 2006*, 24 juillet 2007. Consultable sur le site : <http://info.assedic.fr/unistatis/index.php>

Insee, *L'économie française – Comptes et dossiers – Édition 2008*, juin 2008. Consultable sur le site : http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/ficref_frame.asp?ref_id=ECOFRA08&webco=ECOFRA08&lien=1

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL), *Chiffres clés*. Consultable sur le site : <http://www.pme.gouv.fr>

Ministère du Travail, *Journée d'étude sur l'enquête OFER*. Consultable sur le site : <http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/statistiques/emploi/enquete-offre-emploi-recrutement-ofer/journee-etude-enquete-ofer.html>

Unedic, *Enquête Besoins en main-d'oeuvre (BMO 2008)*. Consultable sur le site : <http://info.assedic.fr/unistatis/index.php?idarticle=12420&menu=unistatis&idlien=83&chemin=|>



LES PME ET L'INNOVATION

Laurence Tassone
OSEO

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

Dans la logique poursuivie depuis maintenant trois ans, l'analyse qui suit a pour objet de montrer les tendances quant au profil des PME françaises inscrites dans un processus d'innovation, à partir des bases de données d'OSEO qui garantissent à la fois une stabilité dans le temps du point de vue des critères de sélection des entreprises dites innovantes et une couverture de l'ensemble des PME, de la plus petite (moins de 10 personnes) à la plus grande (249 salariés au plus), de la plus jeune (création d'une nouvelle entreprise) à la plus ancienne.

Si la préoccupation première de toute étude est de quantifier le phénomène, ce qui nous importe ici n'est pas tant le nombre de PME engagées dans un programme d'innovation à un instant T¹, que de déterminer les différents profils de PME innovantes afin de parfaire la connaissance de ce monde très hétérogène de la PME qui se compose, ici, avec la diversité du monde de l'innovation.

La photographie 2007 porte donc sur un peu plus de 6400 PME engagées dans un processus d'innovation cette

année-là². Elles emploient au total plus de 153 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires global de l'ordre de 24 milliards d'euros, dont plus d'un quart est réalisé à l'exportation. Quant au montant total des projets d'innovation en cours, il s'élève à 2,6 milliards d'euros, soit près de 11 % du chiffre d'affaires, ce qui dénote une implication forte de ces PME en innovation.

Âge

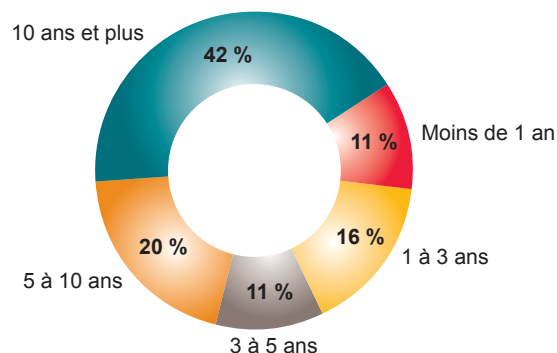
En 2007, plus d'une PME sur quatre est une entreprise innovante en phase de création voire de démarrage de l'activité. Avec un âge médian de 1,3 an pour les « moins de trois ans », plus d'une PME sur deux en est même à son année de création en 2007. Quant aux entreprises plus matures (trois ans *a minima*), la moitié d'entre elles a plus de douze années d'existence, les entreprises âgées de dix ans et plus, continuant, elles aussi, de relever le défi de l'innovation : elles représentent 4 PME innovantes sur 10 (cf. graphique 1).

1. Parce que ce nombre est étroitement corrélé au budget annuel dont dispose OSEO et ses partenaires publics pour financer les projets des PME, ou plus simplement parce que toutes les PME innovantes n'ont pas demandé ou bénéficié d'un soutien public pour innover.

2. Pour connaître les critères de sélection des PME retenues, se reporter à l'encart méthodologique en fin de partie.

GRAPHIQUE 1

RÉPARTITION PAR ÂGE DES PME INNOVANTES EN 2007



Source : OSEO.

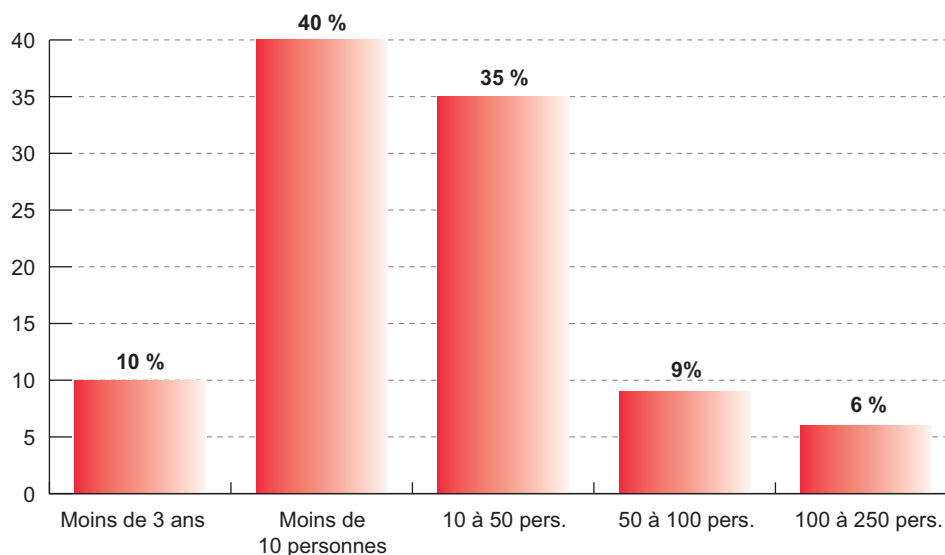
Effectif

Les PME de moins de 50 personnes représentent 85 % des entreprises innovantes (cf. graphique 2). Bien évidemment, l'âge influe fortement sur la

segmentation en effectif. Il en résulte que l'effectif médian est de trois personnes pour les moins de trois ans et de dix-sept personnes pour les PME plus matures.

GRAPHIQUE 2

RÉPARTITION DES PME INNOVANTES EN 2007 SELON LEUR EFFECTIF



Source : OSEO.

Rappel : les « moins de 3 ans » sont des PME sans chiffre d'affaires ou effectif publié au moment de l'étude étant donné leur date de création. Lorsque les données sont connues pour ces jeunes entreprises, ces dernières sont ventilées dans les catégories d'effectif ou de chiffre d'affaires correspondantes.



Toutefois, si la plupart des entreprises de 10 à 50 salariés sont des PME de plus de trois ans, ces dernières représentent encore la moitié des entreprises innovantes employant moins de 10 personnes. La première explication de cette taille modeste des PME qui innovent aujourd'hui pourrait être liée à la vision statique de la population étudiée : l'innovation serait alors considérée comme un vecteur de maintien de la position concurrentielle, l'entreprise n'ayant pas besoin, par rapport à ses concurrents et à la dimension de son marché, de grandir, au moins en effectif ; cet accroissement de taille confrontant aussi l'entreprise à des contraintes supplémentaires, de type social ou légal par exemple, jugées peut-être trop importantes par rapport aux gains économiques attendus. Dans une vision plus dynamique, qui mériterait d'être confirmée par une analyse de la croissance des PME dans le temps, la raison est à rechercher dans le temps de l'innovation, i. e. le délai nécessaire à une entreprise innovante pour met-

tre au point son innovation (deux ans à plus d'une dizaine d'années selon les secteurs) et développer, grâce à elle, un courant d'affaires conséquent (voir le paragraphe sur le chiffre d'affaires et le Focus sur la création d'entreprises à potentiel de R & D).

Secteurs d'activité

Arrivent en tête et à une distance certaine de l'industrie, deux secteurs des services aux entreprises : les activités informatiques (18 %) et, dans une moindre mesure, architecture, ingénierie et contrôle (11 %).

Viennent ensuite dans des proportions assez stables par rapport à 2006, les secteurs de l'industrie tels que les équipements mécaniques (8 %) ou électriques et électroniques (6 %). Le commerce regroupe, quant à lui, 7 % des PME innovantes, juste devant les PME spécialisées dans la R & D (6 %) ou encore les industries agroalimentaires (5 %).

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

TABLEAU 1

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DES PME INNOVANTES EN 2007

Industrie et commerce : NES 36 ; services : NES 114		Répartition des PME innovantes en 2006
Industrie		
Industries des équipements mécaniques		8 %
Industries des équipements électriques et électroniques		6 %
Métallurgie et transformation des métaux		5 %
Chimie, caoutchouc, plastiques		5 %
Industries agricoles et alimentaires		4 %
Services		
Activités informatiques		18 %
Architecture, ingénierie et contrôle		11 %
Recherche & Développement		6 %
Commerce		
Commerce de gros, intermédiaires		7 %

Source : OSEO.

Les PME innovantes des services aux entreprises et du commerce sont toujours majoritairement des structures de petite taille (moins de 10 personnes) tandis que dans l'industrie, 30 à 40 % des PME innovantes ont entre 10 et 50 salariés et 20 à 30 % d'entre elles emploient plus de 50 personnes. C'est par exemple le cas des secteurs des composants, des IAA, des équipements mécaniques, de la métallurgie ou encore de la pharmacie-parfumerie-entretien.

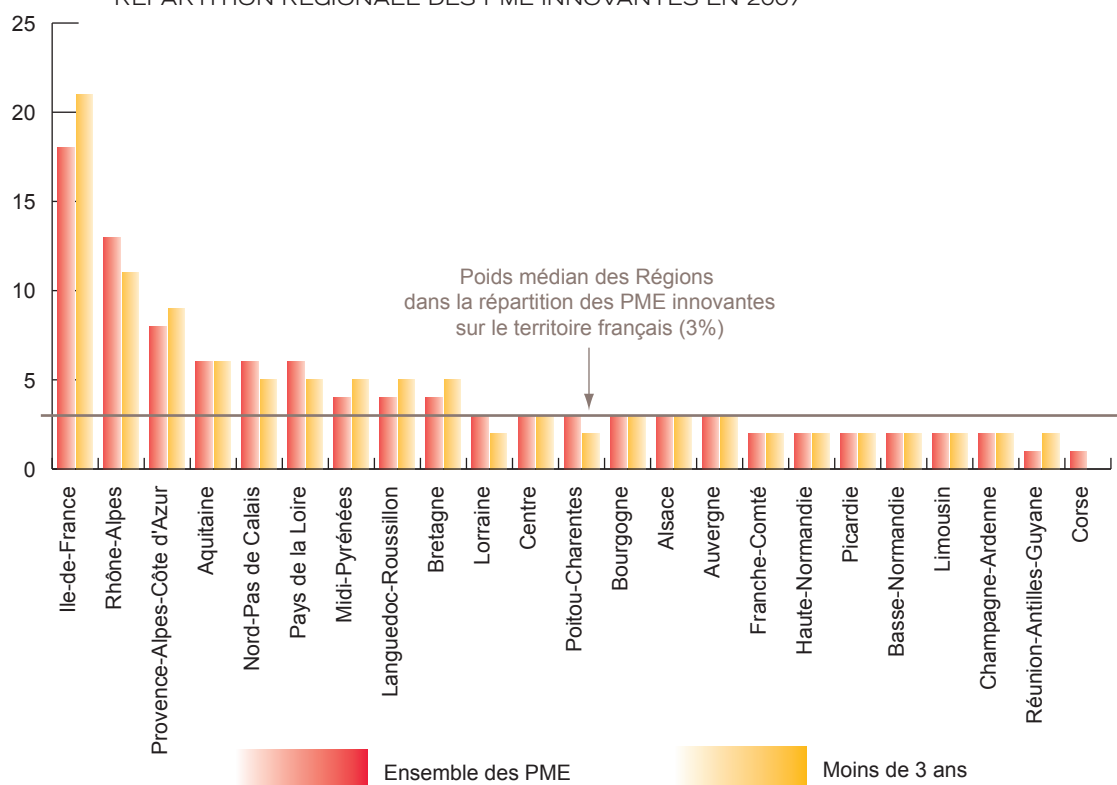
A contrario, dans les trois principaux secteurs des services aux entreprises, les moins de 10 personnes représentent plus de la moitié des entreprises, et les moins de 50 personnes la quasi-totalité de la population.

Localisation géographique

Hors Île-de-France et Rhône-Alpes, qui rassemblent près de une PME innovante sur trois, il existe une certaine stabilité régionale dans la répartition des PME sur le territoire sur les dernières années : PACA, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon accueillent le second tiers. Au total, un tiers des régions françaises drainent deux tiers des PME engagées dans un processus innovant (cf. graphique 3).

GRAPHIQUE 3

RÉPARTITION RÉGIONALE DES PME INNOVANTES EN 2007



* Hors Île-de-France, Rhône-Alpes, Corse, Réunion, Antilles et Guyane

Note : une PME est comptabilisée dans la région où elle (ou l'un de ses établissements) mène son projet d'innovation, indépendamment du lieu de son siège social.

Source : OSEO

Dans les régions où la part des créations d'entreprises innovantes est inférieure à la part régionale dans le total des PME

innovantes, le maintien de la position de la Région peut alors s'expliquer par l'implication d'un nombre plus élevé de PME

matures dans des programmes d'innovation ou part un engagement continu de PME dans des projets innovants.

Quant à la répartition régionale des jeunes entreprises innovantes, treize régions ont une part de PME innovantes de moins de trois ans au moins égale au taux national qui est de 27 % (cf. graphique 4). Trois régions sont à près de 10 points en deçà de ce niveau moyen national (Franche-Comté, Lorraine et Poitou-Charentes). Les raisons pourraient être structurelles plutôt que conjoncturelles dans la mesure où le

phénomène dure maintenant. Parmi les régions qui ont la plus forte part d'entreprises en création (hors Corse et DOM-TOM étant donné la taille de la population de référence) certaines diffèrent de celles qui accueillent le plus grand nombre de PME innovantes. C'est le cas de la Champagne-Ardenne ou du Limousin. Propension naturelle à créer de nouvelles activités plus forte dans ces régions ou résultat des orientations politiques prises localement en faveur de la création d'entreprises, innovantes de surcroît ?

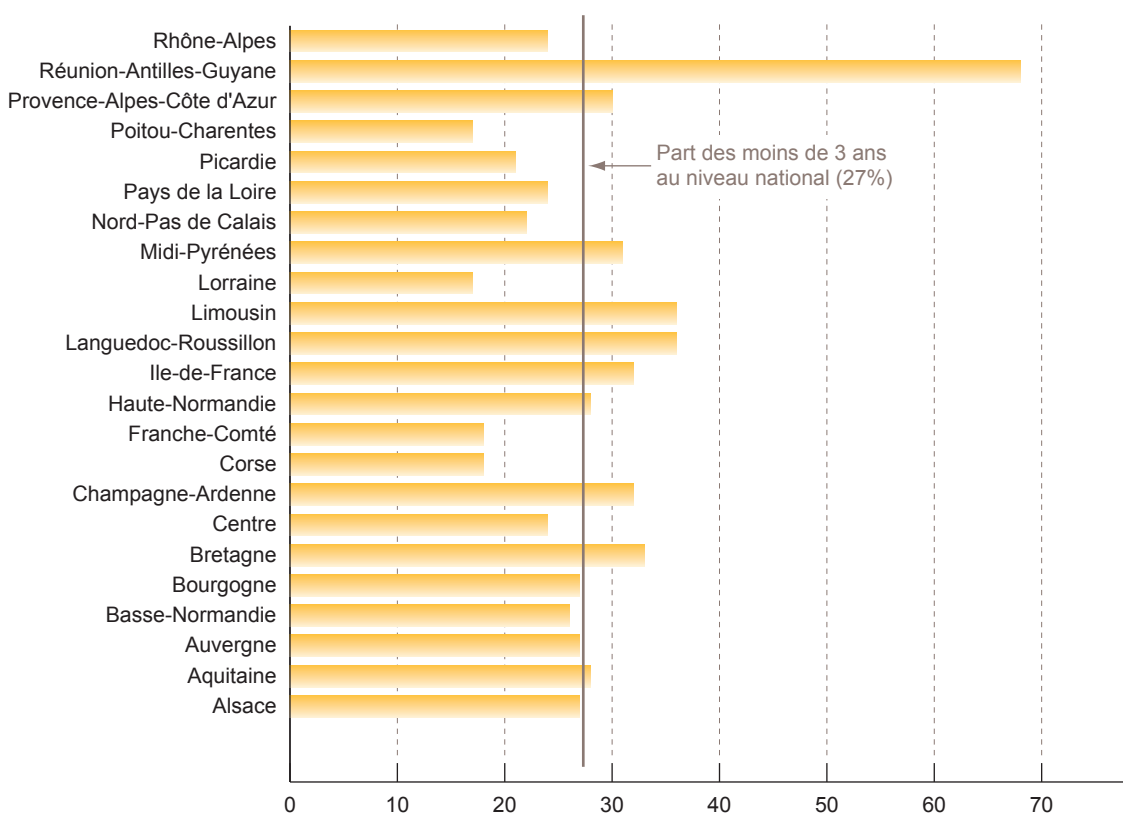
PME 2008

Thématiques

INNOVATION

GRAPHIQUE 4

LA CRÉATION D'ENTREPRISES INNOVANTES DANS LES RÉGIONS



Source : OSEO.

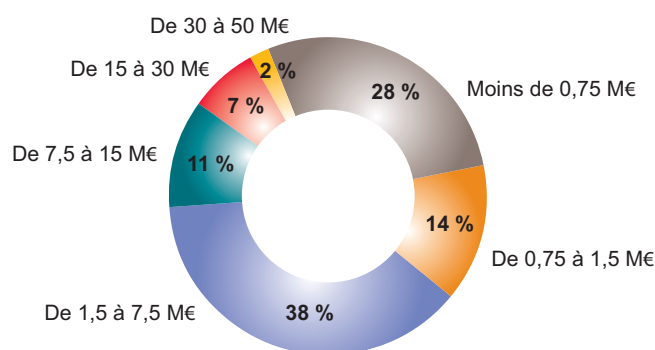
Chiffre d'affaires

Pour analyser le chiffre d'affaires, il est nécessaire de dissocier les entreprises en démarrage d'activité des entreprises matures. Ainsi, la moitié des PME innovantes de trois ans et plus réalisent

un chiffre d'affaires annuel supérieur à 2,2 millions d'euros. Quatre sur dix ont un chiffre d'affaires compris entre 1,5 et 7,5 millions d'euros (cf. graphique 5) et parmi celles-ci, une sur trois emploie entre 10 et 50 salariés.

GRAPHIQUE 5

RÉPARTITION DES PME INNOVANTES DE TROIS ANS ET PLUS EN 2007 SELON LEUR NIVEAU DE CHIFFRE D'AFFAIRES



Source : OSEO.

Quant aux PME réalisant moins de 0,75 millions d'euros, près de neuf sur dix emploient moins de 10 personnes. Cette petite taille tant en effectif qu'en chiffre d'affaires est liée à la jeunesse des entreprises : 33 % d'entre elles sont âgées de trois à cinq ans et autant ont entre cinq et dix ans.

Au-delà de raisons économiques, juridiques ou sociales évoquées précédemment qui font que le dirigeant ne souhaite pas toujours faire croître son entreprise au-delà d'un certain seuil, cette persistance d'une taille modeste en chiffre d'affaires sur une durée plus longue vient corroborer l'idée d'un temps nécessaire à l'innovation. Il faut compter environ une dizaine d'années avant de pouvoir être présents sur le marché avec son innovation, que l'entreprise soit mature ou nouvellement créée pour porter ce projet (cette durée peut être plus courte dans des secteurs comme les TIC ou beaucoup plus longue comme dans les domaines de la santé). Une fois sur le marché, l'atteinte d'un niveau de commercialisation satisfaisant nécessite là encore quelque temps selon le degré d'innovation (incrémental ou de rupture impliquant un changement d'habitudes ou de consommation) et la propension des consommateurs

(BtoC) ou des clients (BtoB) à adopter rapidement la nouveauté (« early adopters » ou suiveurs). Lorsqu'une activité commerciale existe dans les premières années de la création de l'entreprise, cette activité correspond alors davantage à une opportunité saisie ou à de « l'activité alimentaire » ; le niveau des ventes est alors peu élevé d'autant plus que peu de ressources humaines et financières sont disponibles pour mettre en œuvre une démarche commerciale vraiment structurée.

Internationalisation

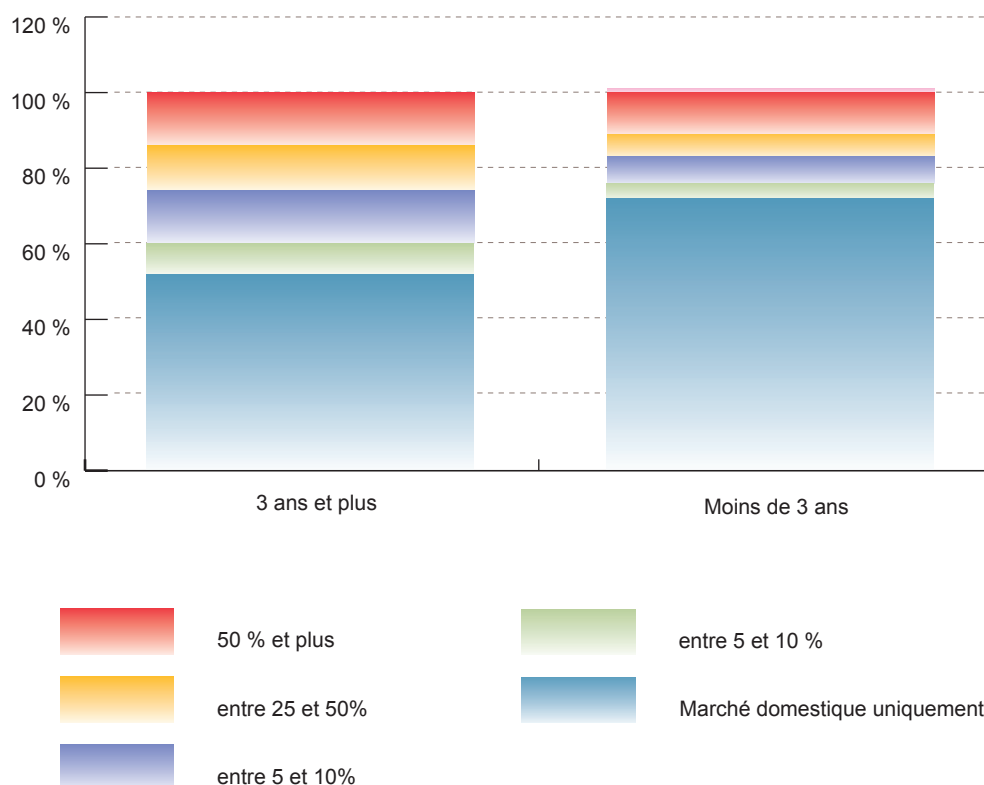
Le profil des PME innovantes demeure, cette année encore, ouvert aux marchés étrangers ; là encore, dès leur plus jeune âge pour certaines. Ainsi, la moitié des PME françaises innovantes en 2007 exportent (i. e. plus de 5 % de leur chiffre d'affaires est réalisé à l'export). Un quart des PME innovantes de trois ans et plus exportent au moins 25 % de leurs ventes (cf. graphique 6). Quant aux entreprises plus jeunes, pas moins de trois sur dix réalisent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger. Toutefois, la moitié des entreprises de moins de trois ans exportent plus de 35 % de leur chiffre d'affaires contre

29 % pour les PME plus âgées. Ceci pourrait traduire le fait que les jeunes entreprises dont la création est fondée sur une innovation, sont soit sur des marchés d'emblée internationaux, soit que le niveau technologique des pro-

jets d'innovation est élevé (au moins du niveau de l'état de l'art européen), permettant ainsi à ces entreprises de pénétrer des pays étrangers où la concurrence par les caractéristiques techniques est forte.

GRAPHIQUE 6

TAUX D'OUVERTURE * DES PME INNOVANTES EN 2007 SELON LEUR ÂGE



* Taux d'ouverture = CA export HT/CA total HT.

Note : sont considérées comme exportatrices, les entreprises qui réalisent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires hors de France. La catégorie « Marché domestique uniquement » inclut donc les PME avec un taux d'ouverture inférieur à 5 %.

Au-delà du résultat classique selon lequel l'internationalisation croît avec la taille (70 % des PME de moins de 10 salariés s'adressent uniquement au marché domestique contre seulement 25 % des PME de 100 à 250 salariés. Graphique 7), l'analyse « effectif

d'entreprise et degré d'ouverture à l'international » montre que même si cette relation demeure, le comportement d'export a tendance à se stabiliser autour de 15 à 20 % de la population, dès que le niveau d'exportation dépasse un certain seuil (20-25 %).

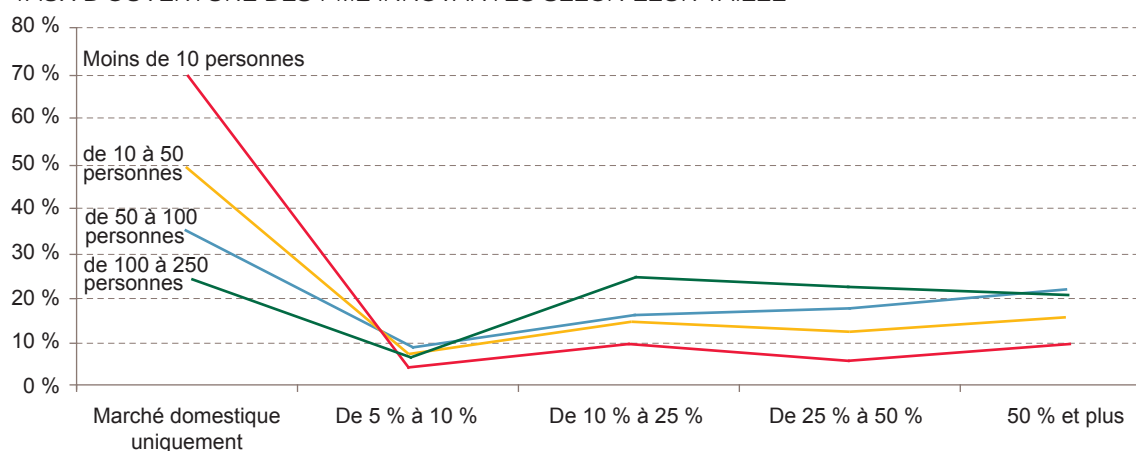
PME 2008

Thématiques

INNOVATION

GRAPHIQUE 7

TAUX D'OUVERTURE DES PME INNOVANTES SELON LEUR TAILLE



Source : OSEO.

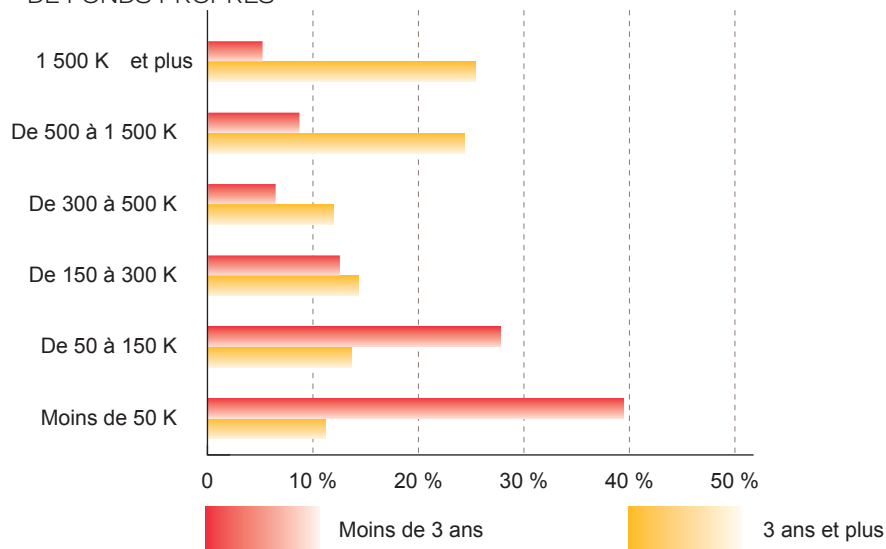
Fonds propres

Le niveau médian de fonds propres des PME innovantes en 2007 est de 373 K€. Cependant, la situation est très différente selon l'ancienneté de l'entreprise. La moitié des PME innovantes de trois ans et plus possède plus de 500 K€ de fonds propres, un quart se situe même au-delà des 1,5 million d'euros. Quant aux jeunes entreprises, elles sont naturellement moins dotées en fonds propres. Le niveau médian n'est

alors que de 76 K€ et quatre acteurs sur dix sont capitalisés en deçà de 50 K€ (cf. graphique 8). Les PME ont besoin de fonds propres conséquents dès le démarrage du projet ou la création de l'entreprise et sur une période relativement longue afin de financer non seulement le programme d'innovation mais aussi sa commercialisation ou sa mise en œuvre au sein de l'entreprise, phase tout aussi importante dans la réussite de l'entreprise qui a mis au point une innovation.

GRAPHIQUE 8

RÉPARTITION DES PME INNOVANTES EN 2007 SELON LEUR NIVEAU DE FONDS PROPRES



Source : OSEO

Parmi les PME qui possèdent des fonds propres supérieurs à 1,5 million d'euros, 72 % ont plus de dix ans d'existence (90 % ont plus de cinq ans), 25 % emploient entre 50 et 100 personnes et autant ont entre 100 et 250 salariés. Elles viennent essentiellement des industries de la mécanique, des composants, de la chimie-caoutchouc-plastiques... mais aussi des services aux entreprises avec les activités informatiques.

Endettement

La moitié des PME innovantes ont un taux d'endettement inférieur à 17 % (dette financière/ressources durables). Cependant, ce résultat d'ensemble cache des situations très différentes selon l'âge de l'entreprise : le niveau médian pour les moins de trois ans est

de 28 % contre 15 % pour leurs aînées (niveaux identiques à ceux de 2006).

Un niveau d'endettement élevé est relativement plus fréquent chez les jeunes entreprises : un tiers d'entre elles a une dette à caractère financier qui représente la moitié voire plus de leurs ressources durables contre seulement une PME innovante de trois ans et plus sur dix (cf. tableau 2).

TABLEAU 2

NIVEAU D'ENDETTEMENT DES PME INNOVANTES EN 2007

	Moins de 3 ans	3 ans et plus
Moins de 10 %	32 %	38 %
De 10 à 25 %	15 %	30 %
De 25 à 50 %	20 %	22 %
De 50 à 75 %	17 %	7 %
75 % et plus	16 %	3 %

Source : OSEO.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

Informations complémentaires

	Moins de 10 personnes	De 10 à 49 personnes	De 50 à 99 personnes	De 100 à 249 personnes	Total PME	PME de 3 ans et plus	PME de moins de 3 ans
Médiane							
Âge (en années)	3	13	19	21	7	12	1
Effectif	3	20	64	136	11	17	3
Fonds propres (en K€)	115	631	2 116	4 583	373	500	76
CA total HT (en K€) *	335	2 711	9 105	19 928	1 598	2 174	157
CA total HT/effectif (en K€) *	99	125	139	144	120	127	65
CA export HT (en K€) *	119	873	3 040	5 829	824	959	111
Taux d'ouverture *	30 %	29 %	34 %	30 %	30 %	29 %	35 %
Endettement	20 %	16 %	12 %	13 %	17 %	15 %	28 %

* Le calcul ne prend pas en compte les PME avec une valeur nulle pour la variable étudiée. Ainsi, le CA médian est calculé sur les PME réalisant un CA, le CA export sur la population des PME exportatrices (soit une part des exportations dans le chiffre d'affaires total d'au moins 5 %) et le taux d'ouverture sur les PME réalisant au moins 5 % de leur CA à l'export.

Méthodologie

- Ne sont étudiées que les entreprises de moins de 250 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 50 millions d'euros conformément à la définition européenne des PME, exception faite du critère d'indépendance financière (le critère européen d'indépendance financière est le suivant : ne pas être détenu à hauteur de 25 % ou plus (capital ou droits de vote) par une ou plusieurs entreprises ne correspondant pas à cette définition).

- Ces PME sont réputées innovantes car :

- elles ont un programme d'innovation qui a fait l'objet, en 2007, d'un versement de la part d'OSEO, au titre soit d'une aide à l'innovation précédemment accordée, soit d'une aide à l'innovation, d'un prêt ou d'une garantie de l'année ;
- elles ont obtenu en 2007 la qualification « entreprise innovante » au titre des FCPI (Fonds communs de placement dans l'innovation) délivrée par OSEO ;
- elles ont mobilisé une créance sur le crédit impôt recherche en 2007.

Ces situations reflètent leur engagement dans un processus d'innovation à la date donnée.

- Ces PME portent des projets d'innovation qui couvrent aussi bien la recherche de nouveaux produits, procédés, ou services que les changements d'organisation, de méthodes de vente... Ces projets peuvent donc aussi bien déboucher sur des premières nationales ou internationales que sur une nouveauté au niveau de la PME, comme le préconisent les derniers travaux européens sur le recueil des données statistiques en matière d'innovation, rassemblés dans la troisième édition du *Manuel d'Oslo* (OCDE, novembre 2005).

- Traitement particulier des PME en création (âge inférieur à 3 ans) :

- dans la mesure où une partie non négligeable de la population retenue est composée de PME en création ou en phase de démarrage, les valeurs obtenues pour les données financières et structurelles, toutes catégories de taille confondues, sont alors fortement influencées par le caractère naissant de l'activité de ces jeunes entreprises innovantes. Lorsque l'impact sera significatif, l'analyse de ces données différenciera alors les entreprises de moins de trois ans, de celles âgées de trois ans et plus ;
- un certain nombre d'entreprises de moins de trois ans n'ont encore publié aucun compte pour l'année de référence. Il est alors impossible de les classer selon une taille ou un chiffre d'affaires donné. Cependant étant donné leur jeunesse, il est possible de faire l'hypothèse qu'elles entrent dans les critères de la PME européenne. Elles seront comptabilisées dans une catégorie spécifique intitulée « moins de trois ans ».

- Ne sont retenues dans cette analyse que les entreprises en activité à fin 2007 et pour lesquelles les données structurelles et financières analysées sont connues et récentes (voir *infra*), avec le cas particulier des « moins de trois ans » sans information au moment de l'étude (voir *supra*). Pour l'analyse des caractéristiques autres que le chiffre d'affaires, l'effectif, l'âge ou les répartitions sectorielle et régionale, les « moins de trois ans » sans données financières et structurelles ne seront pas pris en compte. La population étudiée sera alors d'environ 5 500 PME, soit 85 % de la population initiale. Quant à la représentativité des données pour les entreprises âgées de moins de trois ans, elle sera alors de 55 %.

- Les données financières proviennent des liasses fiscales des entreprises. Elles sont relatives au dernier exercice clôturé connu au moment de l'étude. De ce fait, une majorité de ces comptes sont arrêtés au 31 décembre 2006.

FOCUS N° 1

L'ACTIVITÉ DE R & D DES PME EN FRANCE

Julien Talbot

Direction de l'évaluation, de la prospective
et de la performance

Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

Chaque année, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), mène une enquête sur les moyens consacrés à la R & D dans les entreprises. Les résultats sont ensuite diffusés sur le champ des entreprises qui emploient au moins un chercheur en équivalent plein temps annuel¹, conformément au *Manuel de Frascati* rédigé par l'OCDE². Les données de la dernière enquête sont relatives à l'année 2006 (voir la note méthodologique en fin de Focus).

• En 2006, les PME (entreprises de moins de 250 salariés) ont exécuté 19 % des dépenses intérieures de R & D des entreprises (DIRDE³), soit 4,48 milliards d'euros (cf. tableau 1); à peine plus que les entreprises de 250 à 1000 salariés (17 %) mais trois fois moins que les plus grandes entreprises (15,6 milliards d'euros).

• Les PME ont également externalisé⁴ une partie leur activité de R & D pour un montant de 748 millions d'euros, soit 13 % du montant total et six fois moins que les entreprises de plus de 1000 salariés (cf. tableau 1)⁵.

TABLEAU 1

RÉPARTITION DES DÉPENSES
DE R & D SELON LA TAILLE DES
ENTREPRISES EFFECTUANT DE LA
R & D

Année 2006	DIRDE		DERDE	
	En M€	En %	En M€	En %
Moins de 250 salariés	4 484	19 %	748	13 %
250 à 499 salariés	1 952	8 %	281	5 %
500 à 999 salariés	2 158	9 %	378	6 %
1 000 salariés et plus	15 616	64 %	4 546	76 %
Total	24 210	100 %	5 953	100 %

Source : MESR – DEPP-C2 – Enquête annuelle
sur les moyens consacrés à la R & D dans les
entreprises – Résultats provisoires 2006.

1. Cette restriction permet notamment de focaliser sur l'activité de R & D systématique plutôt que ponctuelle.

2. Le *Manuel de Frascati* est la référence méthodologique en matière de recueil et d'exploitation des statistiques de R & D. Il contient les définitions des notions de base, les principes directeurs pour la collecte des données ainsi que les classifications à utiliser pour la compilation des statistiques. *Manuel de Frascati* (OCDE, 6^e édition, 2002).

3. La DIRDE correspond aux dépenses pour travaux de R & D (dépenses courantes et dépenses en capital) exécutés par les entreprises sur le territoire national, quelle que soit l'origine des fonds, et pour leur propre compte. Cela est vrai au niveau individuel, comme à un niveau agrégeant les entreprises.

4. Les dépenses extérieures de R & D des entreprises (DERDE) correspondent aux travaux de R & D exécutés, pour le compte de celles-ci, par d'autres entreprises ou des laboratoires publics. Elles comprennent la sous-traitance et la coopération en matière de R & D exécutées sur le territoire national ou à l'étranger.

5. Précaution de lecture : s'il est possible de sommer la DIRDE et la DERDE au niveau de l'entreprise, définissant ainsi les dépenses totales de R & D de cette entreprise, il n'est en revanche pas possible de le faire à un niveau agrégeant des entreprises. En effet, la DIRDE agrégée intègre une partie de la DERDE, à savoir la R & D externalisée par les entreprises implantées en France auprès d'autres entreprises situées, elles aussi, sur le sol national et dont la DIRDE « individuelle » est déjà prise en compte dans l'agrégat DIRDE par définition.

PME 2008

Thématiques

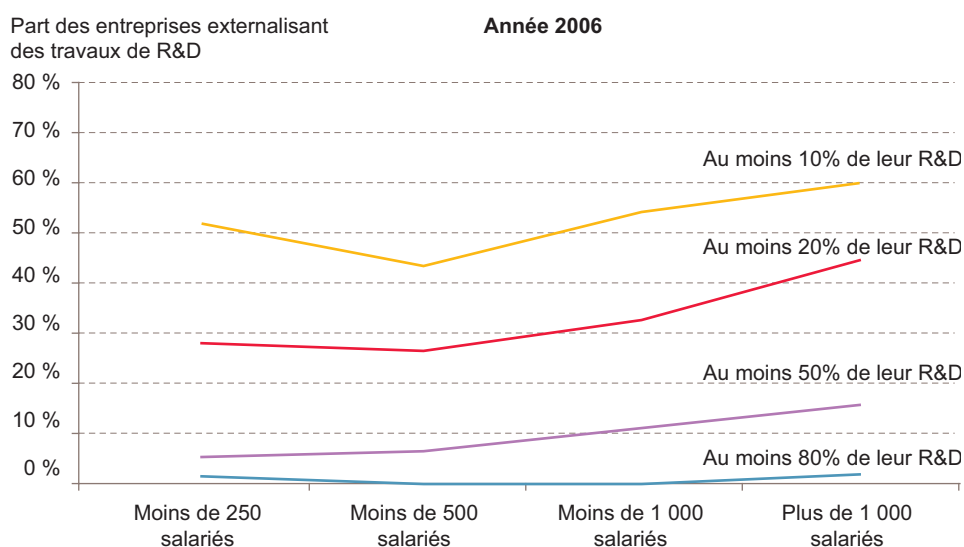
INNOVATION

Ces éléments confirment les résultats obtenus lors de la 4^e enquête communautaire sur l'innovation (CIS4), à savoir que les PME ont une propension forte à exécuter leur activité de R & D en interne. L'externalisation de la R & D est ainsi plutôt faible pour cette catégorie d'entreprises : pour 100 PME et 100 entreprises de 1 000 salariés et plus qui externalisent une partie de leur activité de R & D, 50 PME confient au moins 10 % de leurs travaux de R & D à l'externalisation contre 60 entreprises de 1 000 salariés et plus (cf. graphique 1). Elles ne sont plus que 27 PME à choisir d'externaliser au moins 20 %

de leur R & D contre 43 pour les plus grandes entreprises. L'externalisation est un choix qui permet à l'entreprise de centrer son activité de R & D exécutée en interne sur ses domaines de prédilection, et de faire appel à des partenariats ou à de la sous-traitance pour les domaines complémentaires. Pour les entreprises qui exécutent des travaux de R & D, l'externalisation est donc un moyen « minoritaire » par rapport à l'activité interne de R & D. À ce titre, seulement quatre PME sur cent présentent une DERDE plus forte que leur DIRDE.

GRAPHIQUE 1

NIVEAUX D'EXTERNALISATION DE L'ACTIVITÉ DE R & D PAR TAILLE D'ENTREPRISE (ANNÉE 2006)



Lecture : En 2006, parmi les entreprises qui externalisent une partie de leur activité de R&D, 27% des PME externalisent au moins un cinquième de leurs travaux de R&D, contre 43% des entreprises de plus 1 000 salariés

Source : MESR - Depp C2 - Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises - Résultats provisoires 2006.

- Les PME emploient un peu plus d'un chercheur en entreprise sur quatre (la proportion reste la même pour l'effectif travaillant en R & D dans les entreprises, à savoir chercheurs et personnels de soutien technique et administratif). En moyenne, les PME sont les structures qui présentent le plus de chercheurs

parmi l'effectif alloué aux activités de R & D. En effet, les 32 000 chercheurs et ingénieurs en R & D employés dans les PME représentent 61 % de l'effectif de R & D des PME, alors que toutes catégories d'entreprises confondues leur proportion au sein de l'effectif R & D n'est que de 56 %.

• La DIRD des PME est concentrée à 61 % dans quatre régions : 30 % en Île-de-France, 18 % en Rhône-Alpes, 7 % en PACA, et 6 % en Midi-Pyrénées (cf. tableau 2).

• Dans le Nord-Pas-de-Calais, les PME sont le premier acteur dans le domaine des activités de R & D : elles exécutent 44 % des dépenses intérieures de R & D de la région contre 27 % pour les entreprises de 1 000 salariés et plus. Elles ont également une place impor-

tante dans les régions Centre (34 % de la DIRDE régionale, 45 % pour les entreprises les plus grandes), Alsace (35 % et 48 % respectivement) et Lorraine (32 % et 50 % respectivement) où elles occupent la deuxième place, devant les entreprises de taille intermédiaire. L'activité de R & D dans les départements d'outre-mer est essentiellement exécutée par des PME.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

TABEAU 2

ACTIVITÉ DE R & D DES ENTREPRISES DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES

DIRDE en M€ (année 2006)	Moins de 250 salariés		De 250 à 499 salariés		De 500 à 999 salariés		1 000 salariés et plus		Total	Part des PME dans la DIRDE régionale	Part des entreprises de 1 000 salariés et plus dans la DIRDE régionale
Île-de-France	1 339	30 %	650	33 %	721	33 %	7 697	49 %	10 406	43 %	13 %
Champagne-Ardenne	58	1 %	r	r	r	r	70	0 %	203	1 %	29 %
Picardie	60	1 %	130	7 %	144	7 %	219	1 %	553	2 %	11 %
Haute-Normandie	94	2 %	48	2 %	85	4 %	367	2 %	594	2 %	16 %
Centre	253	6 %	96	5 %	68	3 %	339	2 %	756	3 %	34 %
Basse-Normandie	38	1 %	38	2 %	23	1 %	111	1 %	211	1 %	18 %
Bourgogne	80	2 %	35	2 %	59	3 %	80	1 %	254	1 %	32 %
Nord-Pas-de-Calais	126	3 %	33	2 %	50	2 %	77	0 %	286	1 %	44 %
Lorraine	90	2 %	42	2 %	11	1 %	142	1 %	285	1 %	32 %
Alsace	153	3 %	52	3 %	22	1 %	210	1 %	436	2 %	35 %
Franche-Comté	43	1 %	r	r	r	r	476	3 %	559	2 %	8 %
Pays de la Loire	165	4 %	103	5 %	81	4 %	175	1 %	524	2 %	31 %
Bretagne	208	5 %	105	5 %	26	1 %	416	3 %	755	3 %	28 %
Poitou-Charentes	39	1 %	34	2 %	51	2 %	89	1 %	214	1 %	18 %
Aquitaine	135	3 %	50	3 %	44	2 %	413	3 %	641	3 %	21 %
Midi-Pyrénées	272	6 %	78	4 %	128	6 %	1 620	10 %	2 098	9 %	13 %
Limousin	30	1 %	r	r	s	s	61	0 %	104	0 %	29 %
Rhône-Alpes	828	18 %	293	15 %	347	16 %	1 692	11 %	3 160	13 %	26 %
Auvergne	48	1 %	s	s	r	r	313	2 %	400	2 %	12 %
Languedoc-Roussillon	95	2 %	22	1 %	20	1 %	316	2 %	453	2 %	21 %
Paca + Corse	327	7 %	95	5 %	161	7 %	735	5 %	1 318	5 %	25 %
DOM-TOM	0,3	0 %							0,3	0 %	100 %
Total	4 484	100 %	1 953	100 %	2 158	100 %	15 616	100 %	24 210	100 %	65 %

s = secret ; r = réserve.

Source : MESR – DEPP-C2 – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R & D dans les entreprises
– Résultats provisoires 2006.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

• Toutes entreprises confondues, les quatre premières branches d'activités de R & D⁶ (cf. tableau 3) en termes de dépenses intérieures sont : les activités industrielles de l'automobile (17 % de la DIRDE), les activités industrielles pharmaceutiques (14 %), les activités de fabrication d'équipements radio, télé et communications (11 %) et les activités de construction aéronautique et spatiale (10 %). Les PME se distinguent toutefois de ce schéma. En effet, les dépenses intérieures en R & D des PME concernent d'abord les activités des services informatiques (16 % de la DIRDE), les activités industrielles pharmaceutiques (13 %), les activités de fabrication d'équipements radio, télé et communications (12 %), et celles de fabrication d'instruments médicaux, de précision ou d'optique (9 %).

• Les PME sont les premiers exécutants de R & D dans les branches d'activité d'ingénierie, études et contrôles techniques (87 % de la DIRDE), de fabrication de matériaux de construction (68 %), des services informatiques (63 %), et de l'agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture (54 %). En revanche les dépenses intérieures de R & D des PME sont proportionnellement faibles pour les activités de construction

aéronautique et spatiale, les activités industrielles automobiles, ou encore celles liées à l'énergie. Les travaux de R & D à destination de ces dernières branches sont exécutés très majoritairement par les très grandes entreprises (au moins 90 % de la DIRDE pour chacune de ces activités).

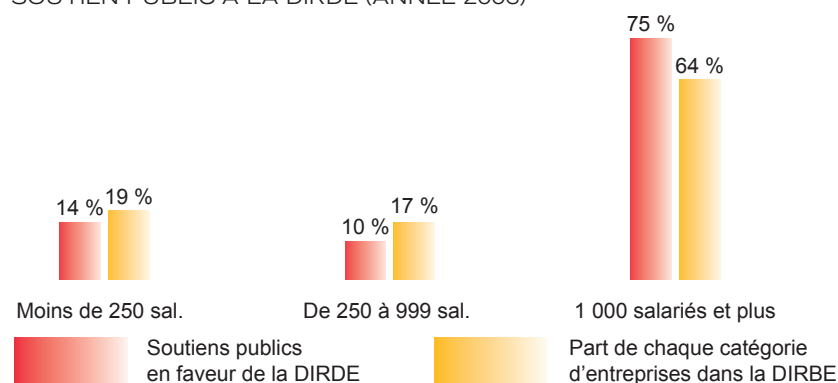
• Avec 389 millions d'euros, la part des financements publics destinés à soutenir la DIRDE des PME (hors aides fiscales) s'élève à 14 %, alors que les entreprises de 1 000 salariés et plus collectent 2 061 millions d'euros, soit 75 % des fonds publics de soutien à la R & D et à l'innovation. Cette répartition des fonds entre PME et grandes entreprises demeure différente du poids de chacune de ces deux catégories d'entreprises dans la DIRDE (19 % et 64 % respectivement – graphique 2). Ces soutiens publics permettent par conséquent de financer 9 % de la DIRDE exécutée par les PME contre 13 % pour les grandes entreprises (11 % pour l'ensemble des entreprises).

• Pour en savoir plus sur l'activité de R & D des entreprises :

<http://cisad.adc.education.fr/reperes/>

GRAPHIQUE 2

SOUTIEN PUBLIC À LA DIRDE (ANNÉE 2006)



Source : MESR – DEPP-C2 – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R & D dans les entreprises – Résultats provisoires 2006.

6. Il s'agit de la branche d'activité économique bénéficiaire des travaux de R & D.



TABLEAU 3

VENTILATION DE LA DIRDE PAR BRANCHES DE R & D

DIRDE en M€ par branche de R & D (année 2006)	Moins de 250 salariés		De 250 à 499 salariés		De 500 à 999 salariés		1 000 salariés et plus		Total		Part des PME dans la DIRDE de la branche de R & D		Part des entreprises de 1 000 salariés et plus dans la DIRDE de la branche de R & D	
Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture	189	4 %	142		s		r		352	1 %	54 %		r	
Industries agricoles et alimentaires	126	3 %	122		50		218		516	2 %	24 %		42 %	
Énergie et extraction de produits énergétiques	36	1 %	20		20		681		757	3 %	5 %		90 %	
Autres extractions et métallurgie	54	1 %	42		31		181		308	1 %	17 %		59 %	
Textiles, habillement, cuirs et chaussures	72	2 %	42		7		43		164	1 %	44 %		26 %	
Bois, papier, carton, édition, imprimerie	34	1 %	17		11		15		77	0 %	44 %		20 %	
Industries manufacturières diverses	53	1 %	18		18		151		239	1 %	22 %		63 %	
Industrie chimique	322	7 %	169		370		455		1 316	5 %	24 %		35 %	
Industrie pharmaceutique	585	13 %	343		356		2 046		3 331	14 %	18 %		61 %	
Caoutchouc et plastiques	71	2 %	117		33		555		776	3 %	9 %		71 %	
Fabrication de verre et articles en verre	43	1 %	52		68		10		174	1 %	25 %		6 %	
Fabrication de matériaux de construction	85	2 %	12		13		15		124	1 %	68 %		12 %	
Travail des métaux	93	2 %	27		40		65		225	1 %	41 %		29 %	
Fabrication de machines et équipements	347	8 %	137		203		531		1 218	5 %	29 %		44 %	
Fabrication de machines de bureau et matériel informatique	87	2 %	s		s		s		173	1 %	50 %		s	
Fabrication de machines et appareils électriques	122	3 %	89		177		599		987	4 %	12 %		61 %	
Fabrication d'équipements radio, télé et communication	529	12 %	162		105		1 831		2 628	11 %	20 %		70 %	
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique	390	9 %	124		353		645		1 513	6 %	26 %		43 %	
Industrie automobile	86	2 %	87		111		3 929		4 212	17 %	2 %		93 %	
Construction navale et matériels de transport terrestre	16	0 %	s		r		199		236	1 %	7 %		84 %	
Construction aéronautique et spatiale	11	0 %	75		34		2 348		2 469	10 %	0 %		95 %	
Industrie du bâtiment et du génie civil	35	1 %	19		9		33		96	0 %	37 %		34 %	
Services de transport et de communications	49	1 %	s		s		s		807	3 %	6 %		s	
Services informatiques	708	16 %	113		71		230		1 121	5 %	63 %		20 %	
Ingénierie, études et contrôles techniques	339	8 %	12		12		27		391	2 %	87 %		7 %	
Total	4 484	100 %	1 953		2 158		15 616		24 210	100 %	19 %		65 %	

s = secret; r = réserve.

Source : MESR - DEPP-C2 - Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R & D dans les entreprises - Résultats provisoires 2006.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

Note méthodologique

Les résultats de l'enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R & D dans les entreprises sont diffusés en trois étapes. Les données disponibles à partir du mois de juin sont provisoires (Rapport PME 2008). L'exploitation des données dans les semaines suivantes peut amener à identifier des erreurs de réponse à l'enquête, de saisie ou à préciser certains redressements des informations. À l'automne, la version semi-définitive des résultats de l'enquête prend en compte les corrections associées, de même que les questionnaires retardataires parvenus entre-temps (Rapport PME 2007). Enfin, la version définitive du mois de janvier suivant finalise les chiffres, notamment en intégrant de façon rétroactive des améliorations d'ordre méthodologique appliquées à l'enquête de la vague suivante.

Les données utilisées dans le Rapport PME 2008 correspondent à la version « 2006 provisoire ». Les améliorations de méthodologie, tant dans certains redressements des données d'enquête que dans la prise en compte de la non-réponse de certaines unités enquêtées (notamment celles qui ont cessé leur activité économique), ne permettent pas de comparer les chiffres avec la version « 2005 définitif » arrêtée avant l'intégration de ces changements. En tout état de cause, une version « 2005 révisé » qui prendra en compte les changements opérés est actuellement en cours de production par la DEPP.

**F**OCUS N° 2**LE CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE**
BILAN AU TITRE DE 2006, ÉVALUATION
DE L'IMPACT ET RÉFORME 2008**Maryline Rosa et Christian Orfila**Direction générale de la recherche et de l'innovation
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche**PME 2008**

Thématiques

INNOVATION

Depuis 2004, le CIR a pris une importance croissante. De 1994 à 2003, le montant annuel moyen du CIR était de 465 millions d'euros. En 2005, après l'introduction d'une part du crédit d'impôt assise sur le volume des dépenses de R & D des entreprises, le montant du CIR a atteint 982 millions d'euros. Au titre de l'année 2007, suite à l'augmentation du taux de cette part en volume, mais aussi à l'exposition de plus de dépenses de R & D par les entreprises, le montant du CIR devrait atteindre 1,5 milliard d'euros. La réforme de 2008 va entraîner dans un premier temps, une augmentation de cette dépense fiscale à près de 3 milliards d'euros.

En 2007, 8 071 entreprises ont souscrit une déclaration de crédit d'impôt au titre de leurs dépenses de R & D de l'année 2006, dont 620 primo-déclarantes. Les entreprises bénéficiaires ont reçu 1 495 millions d'euros de CIR, soit une augmentation de 52 % par rapport à 2004. Cette augmentation correspond à la déclaration par les entreprises de 1 milliard d'euros de dépenses de R & D supplémentaires; montant qui atteint 13,7 milliards d'euros pour 2007.

TABLEAU 1DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE CIR
POUR L'ANNÉE 2006

	Ensemble
Nombre d'entreprises déclarantes	8 071
dont entreprises indépendantes	5 114
dont fiscalement Intégrées	2 957
Montant des dépenses de recherche déclarées (milliards d'euros)	13,7
Nombre d'entreprises bénéficiaires	5 961
Montant du CIR (millions d'euros)	1 495
Entreprises primo-déclarantes	620
Entreprises créées en 2006	92
Montant des dépenses de recherche effectuées par les entreprises (millions d'euros)	79

Source : GECIR, MESR – DGRI-B1.

Place des PME

Le CIR est une mesure particulièrement favorable aux PME : huit bénéficiaires sur dix sont des PME. Elles collectent 43 % du CIR pour un peu plus de 20 % de dépenses de R & D déclarées. Quant aux PME indépendantes¹, elles reçoivent 25 % du CIR alors qu'elles ne représentent que 14 % des dépenses de R & D déclarées (cf. tableau 2).

1. Dont les effectifs sont inférieurs à 250 salariés et fiscalement indépendantes d'un groupe.

TABLEAU 2

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE R & D ET DU CIR PAR TAILLE D'ENTREPRISE, 2006

Effectifs	Bénéficiaires			Dépenses R & D			Montant du CIR		
	Nombre d'entreprises	Part	Part des indépendantes	en K€	Part	Part des indépendantes	en K€	Part	Part des indépendantes
		%	%		%	%		%	%
Moins de 20	2 828	47,8	42,1	589 189	4,3	3,7	238 309	15,9	8,4
20 à moins de 50	1 079	18,2	18,6	767 399	5,6	4,1	166 973	11,2	7,2
50 à moins de 250	953	16,1	14,3	1 508 191	11,0	5,7	232 824	15,6	9,1
Moins de 250	4 860	82,1	75,0	2 864 779	20,9	13,5	638 105	42,7	24,6
250 à moins de 500	209	3,5	2,7	1 121 015	8,2	3,7	146 875	9,8	5,0
500 à moins de 1 000	153	2,6	1,7	1 321 939	9,6	2,3	139 243	9,3	3,1
1 000 à moins de 2 000	68	1,1	0,7	1 524 672	11,1	3,6	109 203	7,3	4,2
2 000 à moins de 5 000	27	0,5	0,2	2 158 035	15,7	1,0	78 442	5,2	0,9
Égal ou supérieur à 5 000	23	0,4	0,1	3 936 912	28,7	1,1	121 705	8,1	1,4
Total	5 340	90,2	80,4	12 927 352	94,1	25,2	1 233 573	82,5	39,2
Non renseigné	581	9,8	4,0	806 981	5,9	1,3	262 235	17,5	1,7
Total général	5 921	100,0	84,4	13 734 333	100,0	26,5	1 495 808	100,0	41,0

Note : pour les dépenses de R & D, il s'agit des montants indiqués par les entreprises dans leur déclaration fiscale. Elles n'ont à déclarer que les dépenses de R & D qu'elles souhaitent voir prises en compte. Les chiffres sont donc différents de ceux de l'enquête R & D.

Source : GECIR, MESR – DGRI-B1.

Le CIR est proportionnel au poids dans les dépenses de R & D sectorielles

Les différents secteurs d'activité reçoivent une part du montant du CIR qui est à peu près proportionnelle à leur part dans les dépenses de R & D des entreprises. Une analyse récente sur les principaux budgets de R & D a permis de le confirmer. En particulier, la pharmacie reçoit une part du CIR très proche de sa part dans la R & D déclarée.

Précaution de lecture : le tableau 3 présente la part des différentes activités dans les dépenses de R & D et le CIR (le tableau 3 bis donne la même répartition avec en plus la segmentation par taille des bénéficiaires). Il utilise les codes d'activités de la déclaration fiscale (APE), qui ne correspondent pas tout à fait à la nomenclature habituelle des secteurs. En particulier, l'activité « conseil et assistance aux entreprises » présente une part

artificiellement élevée des bénéficiaires et du CIR car le code APE correspondant est attribué à un certain nombre de holdings de groupes, qui récupèrent aussi le CIR sur la R & D exécutée par leurs filiales dans d'autres secteurs.

La répartition régionale du CIR est cohérente avec le poids des régions dans la R & D des entreprises

La répartition régionale du CIR correspond au poids des différentes régions dans les dépenses de R & D des entreprises (cf. tableaux 4 et 4 bis). De fait, la région Île-de-France arrive largement en tête avec plus de 26 % des bénéficiaires et plus de 24 % du CIR, suivie par Rhône-Alpes avec près de 12 % des bénéficiaires mais seulement 4 % du CIR puis PACA, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Bretagne avec près de 4 % des bénéficiaires.

TABLEAU 3

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU CIR, 2006

	Nombre de bénéficiaires		Dépenses de R & D		Montant du CIR	
	Part	Part des indépendantes	Part	Part des indépendantes	Part	Part des indépendantes
	%	%	%	%	%	%
Industrie électrique et électronique	9,04	8,48	20,77	4,71	14,31	6,14
Industrie automobile	1,13	0,9	14,94	0,22	2,01	0,38
Pharmacie, parfumerie et entretien	2,67	2,26	6,84	1,45	4,65	2,05
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,54	0,46	5,12	0,99	5,09	1,36
Chimie, caoutchouc, plastiques	5,1	4,56	5,79	2,06	4,65	2,69
Industrie mécanique	6,28	5,59	4,39	1,55	3,13	2,26
Hydrocarbures, production d'énergie	0,22	0,14	3,07	0,03	2,43	0,05
Métallurgie et transformation des métaux	3,01	2,75	1,33	0,36	0,92	0,67
Industries agricoles et alimentaires	2,52	2,25	1,06	0,09	0,87	0,65
Industrie des équipements du foyer	1,77	1,55	1,17	0,24	0,58	0,42
Industrie des produits minéraux	0,95	0,81	0,71	0,16	0,34	0,27
Industries du bois et du papier	0,61	0,47	0,25	0,22	0,28	0,17
Édition, imprimerie, reproduction	0,35	0,3	0,03	0,02	0,07	0,05
Industries manufacturières	34,18	30,52	65,49	12,11	39,32	17,17
Recherche et développement	5,54	5,46	10,76	3,48	5,52	5,47
Commerces	9,14	7,85	5,41	2,49	11,36	3,78
Services d'architecture et d'ingénierie	9,39	9,09	4,56	2,35	4,62	3,88
Conseil et assistance en informatique	17,01	16,55	4,91	3,6	8,08	7,12
Conseil et assistance aux entreprises	12,53	3,6	4,06	0,66	22,74	1,15
Services de télécommunications	0,74	0,64	1,13	0,12	1,23	0,31
Services bancaires et assurances	2,38	0,27	0,51	0,06	3,48	0,18
Services de transport	0,17	0,1	0,25	0	0,49	0,01
Services de l'audiovisuel	0,62	0,59	0,15	0,1	0,33	0,22
Autres services	1,4	1,15	0,4	0,25	1,1	0,43
Services	58,93	45,3	32,14	13,11	58,94	22,54
Agriculture, sylviculture, pêche	0,62	0,51	0,4	0,17	0,4	0,28
Bâtiment, travaux publics	0,83	0,73	0,31	0,08	0,3	0,15
Habillement, cuir	3,24	3,01	0,95	0,59	0,64	0,58
Textile	2,16	1,94	0,71	0,44	0,4	0,26
Total	100	82	100	25	100	47

Source : GECIR, DGRI-B1.



TABLEAU 3 BIS

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ ET TAILLE DES PME BÉNÉFICIAIRES DU CIR, 2006

Secteurs d'activités	Ensemble des PME								
	1 à 50 salariés			51 à 250 salariés			Ensemble		
	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR
Activité non indiquée	0,03 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,03 %	0,00 %	0,00 %
Agriculture, sylviculture, pêche	0,42 %	0,05 %	0,10 %	0,13 %	0,13 %	0,14 %	0,56 %	0,18 %	0,24 %
Autres services	0,86 %	0,07 %	0,20 %	0,24 %	0,04 %	0,07 %	1,10 %	0,10 %	0,26 %
Bâtiment, travaux publics	0,32 %	0,03 %	0,05 %	0,34 %	0,05 %	0,17 %	0,66 %	0,08 %	0,23 %
Chimie, caoutchouc, plastiques	2,31 %	0,26 %	0,35 %	1,69 %	0,74 %	1,03 %	4,00 %	1,00 %	1,39 %
Commerces	6,52 %	1,08 %	2,10 %	0,96 %	1,23 %	1,87 %	7,48 %	2,31 %	3,97 %
Conseil et assistance aux entreprises	7,20 %	0,87 %	9,44 %	0,61 %	0,21 %	1,19 %	7,81 %	1,08 %	10,63 %
Conseil et assistance en informatique	14,82 %	2,06 %	4,36 %	1,30 %	0,87 %	1,32 %	16,12 %	2,93 %	5,68 %
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,19 %	0,02 %	0,03 %	0,12 %	0,04 %	0,43 %	0,30 %	0,07 %	0,46 %
Édition, imprimerie, reproduction	0,22 %	0,02 %	0,04 %	0,08 %	0,00 %	0,01 %	0,30 %	0,03 %	0,06 %
Habillement, cuir	2,41 %	0,37 %	0,35 %	0,62 %	0,39 %	0,20 %	3,03 %	0,75 %	0,55 %
Hydrocarbures, production d'énergie	0,05 %	0,00 %	0,01 %	0,05 %	0,01 %	0,02 %	0,10 %	0,01 %	0,03 %
Industrie automobile	0,35 %	0,07 %	0,11 %	0,35 %	0,33 %	0,10 %	0,71 %	0,40 %	0,21 %
Industrie des équipements du foyer	1,16 %	0,11 %	0,19 %	0,30 %	0,20 %	0,27 %	1,47 %	0,31 %	0,46 %
Industrie des produits minéraux	0,46 %	0,06 %	0,15 %	0,27 %	0,10 %	0,07 %	0,72 %	0,16 %	0,22 %
Industrie électrique et électronique	5,78 %	0,92 %	1,95 %	1,92 %	1,76 %	4,30 %	7,70 %	2,68 %	6,24 %
Industrie mécanique	3,47 %	0,37 %	0,66 %	1,80 %	0,76 %	0,65 %	5,28 %	1,13 %	1,31 %
Industrie textile	1,38 %	0,16 %	0,19 %	0,71 %	0,24 %	0,15 %	2,09 %	0,40 %	0,34 %
Industries agricoles et alimentaires	0,89 %	0,07 %	0,08 %	1,11 %	0,30 %	0,33 %	2,01 %	0,36 %	0,41 %
Industries du bois et du papier	0,22 %	0,02 %	0,08 %	0,24 %	0,06 %	0,05 %	0,46 %	0,08 %	0,14 %
Métallurgie et transformation des métaux	1,52 %	0,12 %	0,28 %	0,94 %	0,24 %	0,24 %	2,46 %	0,36 %	0,52 %
Pharmacie, parfumerie et entretien	1,33 %	0,45 %	0,32 %	0,61 %	0,61 %	0,33 %	1,94 %	1,06 %	0,65 %
Recherche et développement	4,65 %	1,55 %	2,72 %	0,42 %	1,53 %	0,87 %	5,07 %	3,07 %	3,59 %
Services bancaires et assurances	0,98 %	0,01 %	1,18 %	0,05 %	0,02 %	0,07 %	1,03 %	0,03 %	1,26 %
Services d'architecture et d'ingénierie	7,77 %	1,14 %	2,21 %	0,67 %	0,92 %	1,01 %	8,45 %	2,06 %	3,22 %
Services de l'audiovisuel	0,51 %	0,06 %	0,23 %	0,08 %	0,06 %	0,08 %	0,59 %	0,12 %	0,30 %
Services de télécommunications	0,56 %	0,09 %	0,24 %	0,08 %	0,04 %	0,08 %	0,64 %	0,13 %	0,32 %
Services de transport	0,05 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,01 %	0,00 %	0,07 %	0,01 %	0,01 %
Total	66,44 %	10,04 %	27,64 %	15,73 %	10,88 %	15,05 %	82,16 %	20,93 %	42,69 %

Lecture : 0,42 % des bénéficiaires du CIR en 2006 sont des PME de l'agriculture, sylviculture et pêche de moins de 50 salariés. Elles ont déclaré 0,05 % des dépenses de R & D et bénéficié de 0,10 % du CIR distribué cette année-là.

Source : GECIR, DGRIB1.



PME indépendantes

2006	1 à 50 salariés						51 à 250 salariés						Ensemble		
	Secteur d'activité	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR
	Activité non indiquée	0,04 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,04 %	0,01 %	0,04 %	0,01 %	0,01 %
	Agriculture, sylviculture, pêche	0,41 %	0,11 %	0,12 %	0,12 %	0,20 %	0,18 %	0,53 %	0,31 %	0,30 %	0,53 %	0,31 %	0,53 %	0,31 %	0,30 %
	Autres services	0,95 %	0,23 %	0,39 %	0,27 %	0,13 %	0,16 %	1,21 %	0,36 %	0,55 %	1,21 %	0,36 %	1,21 %	0,36 %	0,55 %
	Bâtiment, travaux publics	0,37 %	0,09 %	0,13 %	0,37 %	0,11 %	0,11 %	0,74 %	0,20 %	0,24 %	0,74 %	0,20 %	0,74 %	0,20 %	0,24 %
	Chimie, caoutchouc, plastiques	2,67 %	0,63 %	0,76 %	1,91 %	1,63 %	1,93 %	4,58 %	2,27 %	2,69 %	4,58 %	2,27 %	4,58 %	2,27 %	2,69 %
	Commerces	7,21 %	3,55 %	3,47 %	0,99 %	3,15 %	3,28 %	8,20 %	6,70 %	6,74 %	8,20 %	6,70 %	8,20 %	6,70 %	6,74 %
	Conseil et assistance aux entreprises	3,60 %	1,10 %	1,75 %	0,33 %	0,36 %	0,29 %	3,92 %	1,46 %	2,03 %	3,92 %	1,46 %	3,92 %	1,46 %	2,03 %
	Conseil et assistance en informatique	17,85 %	7,40 %	10,43 %	1,44 %	2,67 %	3,00 %	19,29 %	10,07 %	13,43 %	19,29 %	10,07 %	19,29 %	10,07 %	13,43 %
	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,23 %	0,06 %	0,07 %	0,12 %	0,04 %	0,05 %	0,35 %	0,10 %	0,12 %	0,35 %	0,10 %	0,35 %	0,10 %	0,12 %
	Édition, imprimerie, reproduction	0,23 %	0,05 %	0,08 %	0,10 %	0,02 %	0,04 %	0,33 %	0,07 %	0,11 %	0,33 %	0,07 %	0,33 %	0,07 %	0,11 %
	Habillage, cuir	2,81 %	0,91 %	0,82 %	0,70 %	0,79 %	0,45 %	3,51 %	1,70 %	1,27 %	3,51 %	1,70 %	3,51 %	1,70 %	1,27 %
	Hydrocarbures, production d'énergie	0,06 %	0,01 %	0,03 %	0,06 %	0,03 %	0,04 %	0,12 %	0,04 %	0,07 %	0,12 %	0,04 %	0,12 %	0,04 %	0,07 %
	Industrie automobile	0,35 %	0,10 %	0,12 %	0,39 %	0,13 %	0,21 %	0,74 %	0,23 %	0,33 %	0,74 %	0,23 %	0,74 %	0,23 %	0,33 %
	Industrie des équipements du foyer	1,38 %	0,36 %	0,46 %	0,27 %	0,30 %	0,39 %	1,64 %	0,66 %	0,85 %	1,64 %	0,66 %	1,64 %	0,66 %	0,85 %
	Industrie des produits minéraux	0,49 %	0,18 %	0,22 %	0,31 %	0,17 %	0,17 %	0,80 %	0,35 %	0,40 %	0,80 %	0,35 %	0,80 %	0,35 %	0,40 %
	Industrie électrique et électronique	6,90 %	3,06 %	3,84 %	2,14 %	2,73 %	2,64 %	9,04 %	5,79 %	6,48 %	9,04 %	5,79 %	9,04 %	5,79 %	6,48 %
	Industrie mécanique	3,88 %	1,15 %	1,36 %	2,01 %	1,42 %	1,47 %	5,90 %	2,57 %	2,83 %	5,90 %	2,57 %	5,90 %	2,57 %	2,83 %
	Industrie textile	1,56 %	0,33 %	0,33 %	0,78 %	0,45 %	0,28 %	2,34 %	0,78 %	0,61 %	2,34 %	0,78 %	2,34 %	0,78 %	0,61 %
	Industries agricoles et alimentaires	0,99 %	0,15 %	0,17 %	1,27 %	0,76 %	0,79 %	2,26 %	0,91 %	0,96 %	2,26 %	0,91 %	2,26 %	0,91 %	0,96 %
	Industries du bois et du papier	0,27 %	0,08 %	0,20 %	0,18 %	0,05 %	0,05 %	0,45 %	0,13 %	0,26 %	0,45 %	0,13 %	0,45 %	0,13 %	0,26 %
	Métallurgie et transformation des métaux	1,77 %	0,35 %	0,47 %	1,13 %	0,38 %	0,59 %	2,90 %	0,74 %	1,06 %	2,90 %	0,74 %	2,90 %	0,74 %	1,06 %
	Pharmacie, parfumerie et entretien	1,50 %	0,51 %	0,68 %	0,72 %	0,89 %	0,78 %	2,22 %	1,41 %	1,46 %	2,22 %	1,41 %	2,22 %	1,41 %	1,46 %
	Recherche et développement	5,65 %	4,90 %	6,57 %	0,47 %	2,69 %	2,08 %	6,12 %	7,60 %	8,65 %	6,12 %	7,60 %	6,12 %	7,60 %	8,65 %
	Services bancaires et assurances	0,18 %	0,02 %	0,03 %	0,04 %	0,06 %	0,17 %	0,23 %	0,08 %	0,20 %	0,23 %	0,08 %	0,23 %	0,08 %	0,20 %
	Services d'architecture et d'ingénierie	9,31 %	3,86 %	4,89 %	0,78 %	1,85 %	2,42 %	10,09 %	5,72 %	7,31 %	10,09 %	5,72 %	10,09 %	5,72 %	7,31 %
	Services de l'audiovisuel	0,60 %	0,22 %	0,35 %	0,08 %	0,12 %	0,14 %	0,68 %	0,34 %	0,49 %	0,68 %	0,34 %	0,68 %	0,34 %	0,49 %
	Services de télécommunications	0,66 %	0,33 %	0,57 %	0,08 %	0,12 %	0,17 %	0,74 %	0,45 %	0,74 %	0,74 %	0,45 %	0,74 %	0,45 %	0,74 %
	Services de transport	0,06 %	0,00 %	0,01 %	0,02 %	0,00 %	0,01 %	0,08 %	0,01 %	0,01 %	0,08 %	0,01 %	0,08 %	0,01 %	0,01 %
	Total	71,97 %	29,77 %	38,33 %	17,09 %	21,24 %	21,86 %	89,07 %	51,02 %	60,19 %	89,07 %	51,02 %	89,07 %	51,02 %	60,19 %

Lecture : 0,41 % des entreprises indépendantes bénéficiaires du CIR en 2006 sont des PME de l'agriculture, sylviculture et pêche de moins de 50 salariés. Elles ont déclaré 0,11 % des dépenses de R & D et bénéficié de 0,12 % du CIR distribué cette année-là.

Source : GECIR, DGRI-B1.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

TABLEAU 4

RÉPARTITION RÉGIONALE DES DÉPENSES DE R & D ET DU CIR, 2006

Région	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Dépense de R & D	Montant du CIR
	%	%	%
Île-de-France	33,59	65,83	63,62
Rhône-Alpes	13,83	9,59	8,02
PACA	6,20	4,12	6,29
Pays de la Loire	5,34	1,65	2,22
Bretagne	4,75	1,66	1,89
Midi-Pyrénées	4,73	3,29	4,54
Aquitaine	4,14	1,22	1,22
Alsace	3,77	1,66	1,53
Nord-Pas-de-Calais	3,70	1,24	1,82
Lorraine	2,52	1,29	0,98
Centre	2,43	1,63	1,57
Bourgogne	1,86	0,70	0,57
Languedoc-Roussillon	1,77	0,43	0,61
Picardie	1,71	0,93	0,89
Auvergne	1,62	1,48	1,33
Franche-Comté	1,55	0,48	0,59
Champagne-Ardenne	1,52	0,41	0,50
Haute-Normandie	1,30	1,05	0,40
Poitou-Charentes	1,25	0,29	0,27
Basse-Normandie	1,22	0,59	0,56
Limousin	1,01	0,41	0,53
La Réunion	0,15	0,03	0,06
Corse	0,03	0,00	0,01
Martinique	0,02	0,00	0,00
Total	100	100,00	100,00

Remarque : la Guadeloupe et la Guyane n'ont déposé aucune déclaration.

Source : GECIR, DGRI-B1.

TABLEAU 4 BIS

RÉPARTITION RÉGIONALE ET PAR TAILLE DES PME BÉNÉFICIAIRES DES DÉPENSES DE R & D ET DU CIR, 2006

Région	Ensemble des PME									
	1 à 50 salariés					51 à 250 salariés				
	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Ensemble
Alsace	2,24 %	0,26 %	0,57 %	0,81 %	0,38 %	0,41 %	3,05 %	0,64 %	0,41 %	0,98 %
Aquitaine	3,05 %	0,28 %	0,54 %	0,62 %	0,24 %	0,25 %	3,67 %	0,52 %	0,25 %	0,79 %
Auvergne	1,15 %	0,16 %	0,29 %	0,25 %	0,10 %	0,26 %	1,40 %	0,26 %	0,06 %	0,54 %
Basse-Normandie	0,69 %	0,07 %	0,11 %	0,29 %	0,06 %	0,06 %	0,98 %	0,12 %	0,18 %	0,16 %
Bourgogne	1,11 %	0,09 %	0,18 %	0,46 %	0,13 %	0,35 %	1,57 %	0,22 %	0,17 %	0,36 %
Bretagne	3,41 %	0,45 %	0,97 %	0,72 %	0,53 %	0,35 %	4,13 %	0,98 %	0,17 %	1,32 %
Centre	1,37 %	0,13 %	0,39 %	0,56 %	0,64 %	0,15 %	1,92 %	0,77 %	0,15 %	0,56 %
Champagne-Ardenne	0,81 %	0,06 %	0,15 %	0,39 %	0,15 %	0,15 %	1,20 %	0,21 %	0,00 %	0,30 %
Corse	0,03 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,03 %	0,00 %	0,06 %	0,01 %
Franche-Comté	0,88 %	0,07 %	0,19 %	0,34 %	0,09 %	0,06 %	1,21 %	0,16 %	0,13 %	0,25 %
Haute-Normandie	0,81 %	0,10 %	0,17 %	0,29 %	0,15 %	0,13 %	1,10 %	0,25 %	0,06 %	0,31 %
Île-de-France	22,18 %	4,63 %	15,67 %	4,16 %	4,06 %	8,68 %	26,35 %	8,69 %	0,02 %	24,35 %
La Réunion	0,07 %	0,00 %	0,01 %	0,05 %	0,01 %	0,02 %	0,12 %	0,02 %	0,11 %	0,03 %
Languedoc-Roussillon	1,37 %	0,16 %	0,33 %	0,22 %	0,15 %	0,11 %	1,58 %	0,31 %	0,05 %	0,44 %
Limousin	0,67 %	0,06 %	0,42 %	0,15 %	0,06 %	0,05 %	0,83 %	0,12 %	0,15 %	0,47 %
Lorraine	1,53 %	0,16 %	0,51 %	0,51 %	0,13 %	0,15 %	2,04 %	0,28 %	0,00 %	0,66 %
Martinique	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,66 %	0,00 %
Midi-Pyrénées	3,57 %	0,40 %	0,86 %	0,61 %	0,89 %	0,66 %	4,18 %	1,29 %	0,49 %	1,53 %
Nord-Pas-de-Calais	2,43 %	0,21 %	0,67 %	0,64 %	0,45 %	0,49 %	3,07 %	0,66 %	0,31 %	1,17 %
Pays de la Loire	3,03 %	0,38 %	0,97 %	1,11 %	0,44 %	0,31 %	4,15 %	0,82 %	0,14 %	1,28 %
Picardie	0,88 %	0,08 %	0,16 %	0,44 %	0,15 %	0,14 %	1,31 %	0,23 %	0,07 %	0,30 %
Poitou-Charentes	0,84 %	0,06 %	0,13 %	0,29 %	0,09 %	0,07 %	1,13 %	0,15 %	0,75 %	0,21 %
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	4,80 %	0,89 %	1,67 %	0,72 %	0,57 %	0,75 %	5,53 %	1,46 %	1,59 %	2,42 %
Rhône-Alpes	9,49 %	1,34 %	2,67 %	2,11 %	1,41 %	1,59 %	11,60 %	2,76 %	15,05 %	4,26 %
Total	66,44 %	10,04 %	27,64 %	15,73 %	10,88 %	15,05 %	82,16 %	20,93 %		42,69 %

Lecture : 2,24 % des bénéficiaires du CIR en 2006 sont des PME alsaciennes de moins de 50 salariés. Elles ont déclaré 0,26 % des dépenses de R & D et bénéficié de 0,57 % du CIR distribué cette année-là.

Source : GECIR, DGRI-B1.



RÉPARTITION RÉGIONALE ET PAR TAILLE DES PME BÉNÉFICIAIRES DES DÉPENSES DE R & D ET DU CIR, 2006 (SUITE)

2006	PME indépendantes							
	1 à 50 salariés				51 à 250 salariés			
	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Bénéficiaires	Dépenses de R & D	CIR	Bénéficiaires	Dépenses de R & D
Région								
Alsace	2,40 %	0,84 %	0,94 %	0,86 %	1,14 %	0,89 %	3,27 %	1,98 %
Aquitaine	3,39 %	0,88 %	1,20 %	0,70 %	0,48 %	0,58 %	4,09 %	1,36 %
Auvergne	1,23 %	0,51 %	0,55 %	0,29 %	0,30 %	0,21 %	1,52 %	0,80 %
Basse-Normandie	0,78 %	0,15 %	0,23 %	0,35 %	0,15 %	0,13 %	1,13 %	0,30 %
Bourgogne	1,21 %	0,26 %	0,33 %	0,49 %	0,35 %	0,39 %	1,71 %	0,62 %
Bretagne	3,62 %	1,43 %	1,68 %	0,86 %	0,91 %	0,83 %	4,48 %	2,35 %
Centre	1,42 %	0,29 %	0,33 %	0,62 %	0,37 %	0,39 %	2,03 %	0,66 %
Champagne-Ardenne	0,90 %	0,17 %	0,26 %	0,39 %	0,22 %	0,23 %	1,29 %	0,39 %
Corse	0,04 %	0,01 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,04 %	0,01 %
Franche-Comté	0,88 %	0,24 %	0,28 %	0,35 %	0,17 %	0,13 %	1,23 %	0,41 %
Haute-Normandie	0,90 %	0,26 %	0,38 %	0,35 %	0,45 %	0,33 %	1,25 %	0,71 %
Île-de-France	24,12 %	13,19 %	17,52 %	4,23 %	7,84 %	8,44 %	28,35 %	21,02 %
La Réunion	0,06 %	0,01 %	0,02 %	0,06 %	0,04 %	0,06 %	0,12 %	0,06 %
Languedoc-Roussillon	1,58 %	0,52 %	0,71 %	0,25 %	0,35 %	0,27 %	1,83 %	0,86 %
Limousin	0,72 %	0,23 %	0,37 %	0,18 %	0,14 %	0,12 %	0,90 %	0,37 %
Lorraine	1,68 %	0,52 %	0,68 %	0,58 %	0,32 %	0,33 %	2,26 %	0,83 %
Martinique	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %
Midi-Pyrénées	3,88 %	1,38 %	1,79 %	0,68 %	1,35 %	1,17 %	4,56 %	2,74 %
Nord-Pas-de-Calais	2,53 %	0,62 %	0,87 %	0,74 %	0,80 %	1,03 %	3,27 %	1,41 %
Pays de la Loire	2,98 %	0,71 %	1,26 %	1,21 %	0,72 %	0,68 %	4,19 %	1,43 %
Picardie	0,90 %	0,23 %	0,29 %	0,49 %	0,32 %	0,29 %	1,40 %	0,55 %
Poitou-Charentes	0,82 %	0,14 %	0,24 %	0,35 %	0,17 %	0,18 %	1,17 %	0,32 %
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	5,57 %	2,83 %	3,83 %	0,88 %	1,62 %	1,83 %	6,45 %	4,45 %
Rhône-Alpes	10,31 %	4,35 %	4,54 %	2,18 %	3,03 %	3,34 %	12,49 %	7,38 %
Total	71,97 %	29,77 %	38,33 %	17,09 %	21,24 %	21,86 %	89,07 %	51,02 %
Total								60,19 %

Lecture : 2,40 % des entreprises indépendantes bénéficiaires du CIR en 2006 sont des PME alsaciennes de moins de 50 salariés. Elles ont déclaré 0,84 % des dépenses de R & D et bénéficié de 0,94 % du CIR distribué cette année-là.

Source : GECIR, DGRI-B1.



Évaluation de l'impact du crédit d'impôt recherche

Frédérique Sachwald

Direction générale de la recherche et de l'innovation
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Les politiques publiques utilisent plusieurs instruments pour inciter les entreprises à accroître leurs dépenses de R & D. La réduction du coût de la R & D repose sur deux grands types d'instrument : le financement direct (type subvention) et le financement indirect ou fiscal (type crédit d'impôt). Chacun a ses avantages et un pays comme la France utilise les deux. Il s'agit donc d'apprécier le dosage de chacun au sein d'un *policy mix* qui doit dépendre des spécificités de l'économie nationale et des priorités de la politique publique.

Le développement international des dispositifs fiscaux depuis une quinzaine d'années s'explique en partie par l'adaptation de ce type d'aide au contexte de l'innovation, très exigeant et changeant. Il traduit aussi en partie la concurrence à laquelle se livrent les pays de l'OCDE en matière d'implantation de centres de R & D. En effet, à la problématique classique de l'incitation à la recherche privée pour renforcer la compétitivité des entreprises, s'ajoute celle d'une concurrence entre pays pour attirer, en tant que telles, les activités de R & D des entreprises.

Évaluations étrangères : un impact positif, supérieur sur le long terme

Les évaluations récentes des dispositifs fiscaux en faveur de la recherche mesurent un impact à court terme positif sur le montant des dépenses des entreprises, mais aussi un impact qualitatif sur leur comportement en matière de R & D.

Les études empiriques se sont concentrées sur l'évaluation de l'impact des dépenses fiscales sur le montant des dépenses de R & D. Les études économétriques menées depuis les années 1990 dans différents pays de l'OCDE indiquent que les dispositifs fiscaux incitent effectivement les entreprises à accroître leurs dépenses de R & D. Certaines études récentes vont au-delà de l'estimation de l'impact sur les seules dépenses de R & D et mesurent aussi un impact positif sur les emplois de R & D ou sur certains résultats comme les ventes de produits innovants.

Du fait de la mobilité accrue des activités de R & D, les évaluations ont commencé à mesurer l'impact des incitations fiscales sur l'attractivité des différentes régions ou pays pour ces activités. Les résultats indiquent que les dépenses de R & D seraient effectivement sensibles au coût de la R & D et au différentiel de traitement fiscal.

Les enquêtes auprès des entreprises aux Pays-Bas et au Royaume-Uni indiquent qu'elles identifient souvent un impact du dispositif fiscal sur les caractéristiques de leurs activités de R & D (projets plus risqués ou à plus long terme par exemple). Cette influence est plus forte pour les petites et les très petites entreprises. Les entreprises considèrent aussi que l'existence du dispositif protège les activités de R & D des réductions de coûts en cas de difficulté de l'entreprise. Certaines entreprises indiquent par ailleurs que le dispositif fiscal leur permet d'accélérer l'exécution de leurs projets de R & D ou d'entreprendre des projets plus risqués ou à plus long terme.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

Évaluation du CIR français : confirmation des résultats étrangers

Impact à court terme

L'analyse économétrique² mesure un effet d'une année sur l'autre, fondé sur l'hypothèse que l'entreprise tiendrait complètement compte, au moment de sa dépense, de la réduction de coût que représente le CIR. L'estimation du ratio d'impact du CIR indique qu'à court terme, un euro de dépense fiscale entraînerait entre 1 et 3,30 euros de dépenses de R & D supplémentaires. L'analyse du scénario contrefactuel le plus pertinent permet de réduire cette fourchette et de considérer que le ratio est un peu supérieur à 1. D'une année sur l'autre, le CIR aurait ainsi un petit effet d'entraînement sur les dépenses privées des entreprises, au-delà de l'addition du montant de la dépense fiscale à la R & D. Toujours à court terme, le CIR a un effet d'entraînement un peu plus fort sur l'emploi de chercheurs que sur les dépenses de R & D.

À l'échelle internationale, il est difficile de comparer les évaluations qui concernent des dispositifs fiscaux différents, qui s'appliquent à des environnements économiques et des populations d'entreprises variés. Il est cependant intéressant de noter que l'évaluation française donne des résultats proches des études sur le crédit d'impôt des États-Unis, qui ont aussi un dispositif en accroissement. Les évaluations des dispositifs néerlandais et norvégien, qui sont en volume, mesurent en revanche un effet d'entraînement plus net sur les dépenses de R & D des entreprises. Dans ces deux pays, les projets déclarés sont soumis à une approbation préalable.

Impact à plus long terme

Les entretiens et l'analyse qualitative du comportement des entreprises suggèrent que l'impact de plus long terme est sensiblement supérieur à l'impact de court terme. Les entretiens avec des entreprises menés entre 2005 et 2007 indiquent ainsi que certaines entreprises ont progressivement acquis une bonne connaissance du CIR et une organisation qui ménage des canaux d'influence sur leurs dépenses de R & D ou le choix des projets. Ces comportements ne sont pas généralisés, mais s'observent dans différentes catégories d'entreprises, PME, grandes entreprises et filiales de groupes étrangers.

L'évaluation pourrait être approfondie pour analyser le rôle de certaines caractéristiques du CIR et de sa gestion. Pour les années les plus récentes, la caractéristique centrale à étudier sera le rôle croissant de la part en volume. Les résultats pour les années 1993-2003, puis les premières années d'introduction de la part en volume (2004-2007) ne pourront cependant pas être extrapolés à un dispositif très différent, tel que celui qui se met en place à partir de 2008. Le MESR met donc en place un dispositif destiné spécifiquement à apprécier l'évolution du comportement des entreprises en 2008.

Rapports d'évaluation et études sur :

- <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20358/le-credit-impot-recherche-cir.html>
- *Séminaire OCDE sur les dispositifs fiscaux en faveur de la R & D, décembre 2007* http://www.oecd.org/document/24/0,3343,fr_2649_33703_40007704_1_1_1_1,00.html

2. Elle a été commanditée par le ministère de la Recherche à un universitaire et suivie par un comité de pilotage de 2005 à 2007.

La réforme 2008 introduit une triple rupture

Frédérique Sachwald

Direction générale de la recherche et de l'innovation
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

La rupture avec le dispositif en vigueur est triple puisque le CIR n'est plus assis que sur le volume des dépenses de R & D, qu'il est beaucoup plus généreux et sensiblement plus favorable aux grandes entreprises. Le soutien aux partenariats public-privé et à l'emploi de docteurs est aussi renforcé par la réforme.

La simplification porte sur la suppression de la part en accroissement : le CIR sera désormais assis uniquement sur le volume de R & D déclaré par les entreprises. Il sera donc beaucoup plus simple à calculer et l'entreprise pourra facilement évaluer le montant de son crédit d'impôt. La plus grande lisibilité du CIR pourrait inciter certaines PME à entrer dans le dispositif. Cette simplification répond donc en partie au reproche de lourdeur administrative de la part des entreprises, notamment les PME. Leur accès à la mesure, déjà plus aisé que l'accès aux aides directes à la R & D sera encore facilité.

Le taux du crédit d'impôt accordé aux entreprises est porté à 30 % des dépenses de R & D pour une première tranche jusqu'à 100 millions d'euros. Pour les entreprises qui demandent à en bénéficier pour la première fois, le taux de cette tranche sera de 50 % l'année d'entrée dans le dispositif et de 40 % la deuxième année. Au-delà du seuil de 100 millions d'euros, le taux du crédit d'impôt passe à 5 % du montant des dépenses de R & D, désormais sans plafond.

Du fait de la réforme, le montant de la dépense fiscale devrait doubler, de 1,4 milliard d'euros au titre de 2006 à environ 3 milliards au titre de 2008. Le tableau 5 montre que, d'après les premières estimations, le montant moyen du CIR par entreprise est augmenté pour toutes les catégories, mais dans des proportions très variables. Le rapport du CIR 2008 au CIR 2005 est de 2,4 pour les entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 salariés, 4,4 pour les entreprises dont les effectifs sont compris entre 251 et 500, 4,1 pour celles dont les effectifs sont compris entre 501 et 2000, 4 pour celles dont les effectifs sont compris entre 2001 et 10 000 et 5 pour les plus grandes. Si l'on se concentre sur les entreprises indépendantes, la part des PME dans le CIR passe de 30 % à 17 %. L'effet redistributif est donc fortement réduit mais demeure car ces PME indépendantes ne représentent que 13 % des dépenses de R & D.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

TABLEAU 5

DISTRIBUTION DU CIR PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2005 ET APRÈS LA RÉFORME 2008

Effectifs	Données de la déclaration CIR 2005				Estimation 2008			
	Montants CIR (K€)	Part dans le CIR (%)	Part des indépendantes (%)	CIR moyen par entreprise (K€)	Montants CIR (K€)	Part dans le CIR (%)	Part des indépendantes (%)	CIR moyen par entreprise (K€)
1 à 250	445 448	46	30	101	1 093 229	35	17	248
251 à 500	93 345	10	6	494	413 903	13	5	2 190
501 à 2 000	120 578	12	7	677	496 753	16	6	2 791
2 001 à 10 000	116 527	11	2	2 842	466 376	15	0,1	11 375
> 10 000	26 606	3,2	0,2	1 774	133 285	4,2	0,1	8 886
Total*	982 371	100 %	47 %	166	3 169 685	100 %	32 %	584

* Y compris les entreprises dont les effectifs ne sont pas renseignés dans la déclaration (représentaient 320 millions de R & D et 180 millions de CIR en 2005).

Source : calculs MESR – DGRI-B1 à partir de GECIR.

À moyen terme, l'évolution du comportement des entreprises pourrait conduire à une augmentation supplémentaire de la dépense fiscale.

L'objectif de la réforme est de renforcer le soutien à l'ensemble des activités de R & D en France. Le reformatage du CIR rend son impact sur le coût de la R & D beaucoup plus lisible et il se présente encore plus clairement comme un soutien générique à la recherche. Le CIR peut ainsi potentiellement attirer de nouvelles entreprises qui conduisent des travaux de R & D et stimuler plus franchement leurs activités de recherche. Le déplaçonnement de la mesure vise à renforcer l'attractivité de la France pour les activités de R & D des entreprises ayant des budgets de recherche élevés, françaises et étrangères.

Le CIR va néanmoins conserver un effet redistributif en faveur des PME. Le dispositif, plus simple et plus lisible, pourrait par ailleurs progressivement inciter de nouvelles PME à utiliser le CIR.

Enfin, la réforme, grâce notamment au taux de 30 % sur le volume des dépenses, accroît encore les incitations à entreprendre des partenariats public-privé et à embaucher des docteurs.

Quant au rescrit fiscal, les entreprises ont déjà la possibilité d'y avoir recours pour obtenir un avis de l'administration des impôts et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) sur l'éligibilité de leurs travaux au CIR avant leur démarrage. Dans le cadre de la réforme 2008, le délai de réponse de l'administration est ramené de six à trois mois. La procédure de rescrit est cependant peu utilisée par les entreprises, notamment car elle doit intervenir avant le début des projets de recherche, alors que l'un des intérêts du CIR est de laisser l'entreprise conduire ses activités et décider du périmètre de ce qu'elle inclut dans sa déclaration. La réforme ouvre donc à toutes les entreprises la faculté de solliciter un contrôle sur demande en tant qu'il porte sur le CIR. Il s'agit d'une possibilité d'interrogation officielle de l'administration qui, contrairement au rescrit, peut intervenir en cours d'exercice et même au moment où l'entreprise prépare sa déclaration.

Informations sur le CIR et documents officiels sur :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20358/le-credit-im-pot-recherche-cir.html>

**F**OCUS N° 3**LA CRÉATION D'ENTREPRISES
À POTENTIEL DE R & D ET LE
CONCOURS NATIONAL D'AIDE À
LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE
TECHNOLOGIES INNOVANTES
BILAN À FIN 2007****Marie-Christine Rodes**

Direction générale de la recherche et de l'innovation

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche**PME 2008****Thématiques**

INNOVATION

Le Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a contribué, entre 1999, date de sa mise en œuvre, et fin décembre 2007, à la création effective de 994 entreprises.

**Un taux de pérennité
plus élevé**

814 entreprises créées *via* le Concours sont encore en activité à fin 2007, soit près de 82 % des créations sur la période (cf. tableau 1). 85 % ont dépassé le cap difficile des cinq ans.

TABLEAU 1

TAUX DE SURVIE DES ENTREPRISES DU CONCOURS PAR ANNÉE DE CRÉATION

Année de création	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Nombre d'entreprises créées	70	163	135	124	134	120	120	84	44	994
Nombre d'entreprises disparues (dépôt de bilan, arrêt, rachat...)	28	66	38	19	14	8	6	1	0	180
Nombre d'entreprises encore en activité	42	97	97	105	120	112	114	83	44	814
Taux de survie (en %)	60	59,5	72	84,7	89,6	93,3	95	98,8	100	81,9

Source : MESR – DGRI/B3 – Situation fin 2007.

Malgré une nette amélioration de la pérennité des entreprises créées dans le domaine de l'informatique, on enregistre cependant une prédominance des entreprises « disparues » quelle que soit la raison, (dépôt de bilan, radiation, rachat...) dans ce secteur avec 77,3 % des entreprises encore en activité (cf. tableau 2). En revanche, le secteur des biotechnologies et de la

pharmacie, pourtant réputé difficile, se maintient avec 82 % de ses entreprises encore en activité. Les entreprises des secteurs traditionnels restent les plus résistantes avec un taux de survie moyen de 85 %.

TABLEAU 2

TAUX DE SURVIE PAR DOMAINE TECHNOLOGIQUE (SITUATION FIN 2007)

Domaine technologique	Situation fin 2007
Services informatiques et autres	77,30 %
Biotechnologies et pharmacie	82,10 %
Électronique, signal et télécommunications	85,20 %
Mécanique, chimie et matériaux	81,90 %
Génie des procédés	88,60 %

Source : MESR – DGRI/B3 – Situation fin 2007.

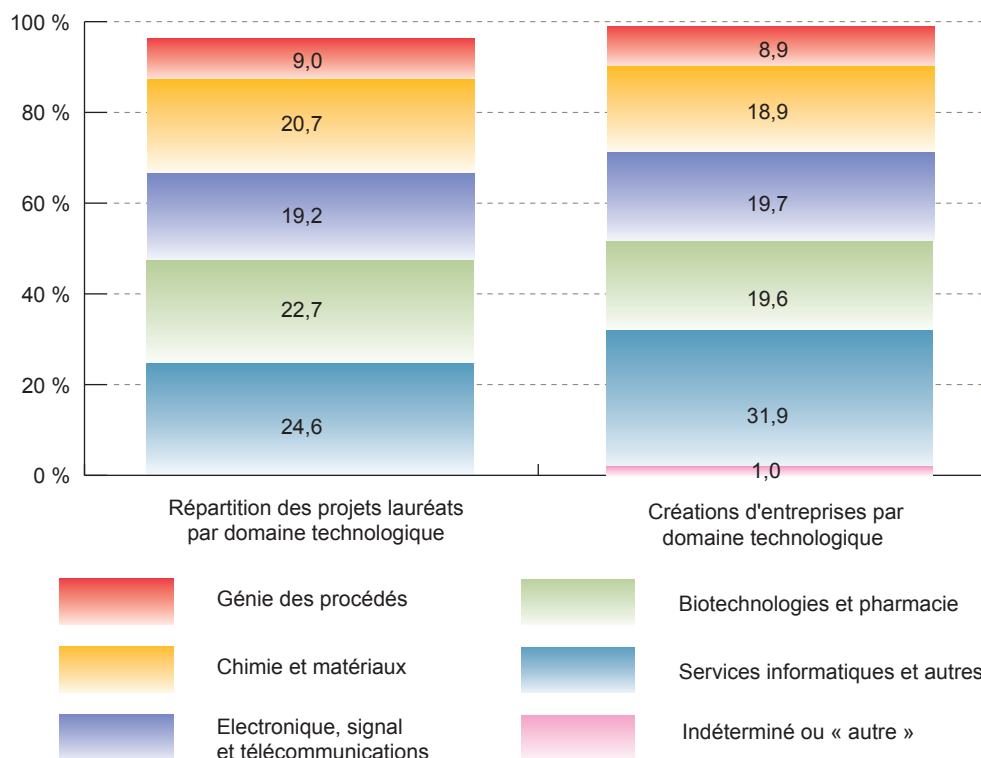
Les services informatiques occupent toujours le premier rang

Les services informatiques occupent toujours le premier rang avec 32,7 % des créations, malgré la poursuite de la baisse entamée en 2002, suivis par les secteurs biotechnologies et pharmacie

(20,4 %), électronique et télécommunications (19,5 %). Les autres entreprises sont créées dans des domaines plus traditionnels tels que le génie des procédés, la mécanique et le travail des métaux, qui n'atteignent pas tout à fait 10 %, et également dans le secteur chimie et matériaux en progression (cf. graphique 1).

GRAPHIQUE 1

RÉPARTITION DES PROJETS LAURÉATS ET DES ENTREPRISES DU CONCOURS SELON LEUR DOMAINE TECHNOLOGIQUE



Source : MESR – DGRI/B3 – situation fin 2007.



Des effectifs en progression, malgré une croissance plus lente que la moyenne

L'effectif moyen pour les entreprises issues des premières éditions du concours est de 20 personnes, certaines employant entre 60 et 80 personnes.

Ces 298 entreprises totalisent 3018 emplois fin 2007 soit en moyenne 10 emplois par entreprise contre 5,5 fin 2004 et 7,4 l'an dernier (cf. tableau 3).

TABEAU 3

TAILLE DES ENTREPRISES DU CONCOURS ET EMPLOIS CRÉÉS

Effectifs	Entreprises	%	Effectif total	Moyenne par entreprises
Moins de 5 personnes	117	39,3	295	3
5 à 10 personnes	94	31,5	652	7
11 à 15 personnes	30	10,1	385	13
16 à 50 personnes	53	17,8	1412	27
Plus de 50 personnes	4	1,3	275	69
Total	298	100	3019	10

Source : MESR – DGRI/B3 – Enquête 2007.

Remarque : seules 145 entreprises répondantes à l'enquête 2007 ont déclaré leur effectif. Afin de rendre l'analyse des emplois dans les entreprises du concours plus fiable, cet indicateur a été complété pour un certain nombre d'entre elles. L'analyse des effectifs porte ainsi sur un échantillon de 298 entreprises sur les 814 entreprises du concours encore en activité (soit 37 %).

Même si ces entreprises restent encore de petites structures, on assiste toutefois à une progression de leurs effectifs : en 2006, 55 % d'entre elles employaient moins de cinq personnes, elles ne sont plus que 39,3 % dans ce cas en 2007 ; presque 30 % déclarent des effectifs supérieurs à dix personnes, contre 17,3 % en 2006. Parmi ces dernières, quatre entreprises de l'échantillon génèrent à elles seules 275 emplois.

On constate une présence accrue des femmes : elles sont deux fois plus nombreuses en position de porteurs de projet en 2008 (16 %) que dans les premières éditions du concours (8 %) et elles représentaient en 2007 plus de 50 % des effectifs déclarés contre 32 % en 2006, occupant pour la plupart des postes hautement qualifiés.

Un chiffre d'affaires en progression

La croissance de ces entreprises mise en évidence par l'analyse de leurs effectifs est confirmée par l'évolution de leur chiffre d'affaires. L'analyse de cet indicateur porte sur un échantillon de 426 entreprises sur les 814 entreprises encore en activité (soit 52 %). Alors que 25 % de ces entreprises ne réalisaient pas encore de chiffre d'affaires fin 2004, elles ne représentent plus que 7,3 % fin 2006 (cf. tableau 4). De même, plus de 50 % de ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 K€ et 1 000 K€ fin 2006 contre 35 % fin 2004 et 7 % un chiffre d'affaires supérieur à 1 000 K€ contre 5,5 % en 2004. L'évolution encourageante du chiffre d'affaires de ces entreprises témoigne de leur bon développement et de leur croissance.

TABEAU 4

VENTILATION DES ENTREPRISES DU CONCOURS SELON LEUR NIVEAU DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Tranche de CA en K€	Fin 2003 (%)	Fin 2004 (%)	Fin 2005 (%)	Fin 2006 (%)
0	34	25	17	7,3
< 50	19	21	24	18,3
50-100	12	13	12	10,1
100-500	23	27	32	37,3
500-1000	7	8	8	13,4
> 1000	5	6	7	13,6

Source : MESR – DGRI/B3 – Enquête 2007.

Les entreprises technologiquement innovantes ne commencent à se développer réellement qu'après quelques années d'existence. Les premières années qui suivent leur création sont généralement

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

consacrées à des activités de R & D très consommatrices de trésorerie mais générant peu d'activité à court terme.

Ainsi, les entreprises créées en 1999 à l'issue du premier concours connaissent un bon développement puisqu'elles ont généré fin 2006 un chiffre d'affaires moyen s'élevant à plus de 2 millions d'euros, montant tout à fait significatif. Certains chiffres d'affaires significatifs compris entre 2 millions d'euros et 4 millions d'euros sont générés par quelques entreprises parmi les plus anciennes. À l'opposé, le chiffre d'affaires moyen des entreprises créées en 2006 n'atteint que 57 845 €.

Des entreprises qui renforcent leur capital social

Le vieillissement et le développement des entreprises de l'échantillon induisent logiquement une croissance de leur capital social : la proportion des entreprises dont le capital social est supérieur à 150 000 € est en progression constante et inversement la part des entreprises dont le capital social est inférieur à 38 000 € diminue chaque année (cf. tableau 5).

TABLEAU 5

RÉPARTITION DES ENTREPRISES DU CONCOURS SELON LEUR NIVEAU DE CAPITAL SOCIAL À FIN 2003 ET FIN 2006

Capital social	2003 (%)	2006 (%)	2007 (%)
< 38 000 €	33	27	25,6
38 000 € – 75 000 €	32	31	32,6
75 000 € – 150 000 €	16	18	18,6
> 150 000 €	18	23	23,3
nc		1	

Source : MESR – DGRI/B3 – Enquête 2007.

Les fondateurs restent présents dans 97,6 % des entreprises et le « love money » dans 40,5 % d'entre elles (cf. tableau 6). Les cellules de valorisation de la recherche publique détiennent

des parts dans 31 % d'entre elles, ce qui illustre bien l'importance du lien avec la recherche publique des entreprises du Concours. Les entreprises de l'échantillon se développant, le recours à des financements extérieurs s'amplifie : un tiers d'entre elles ont ainsi ouvert leur capital à des *Business Angels* et à des fonds d'amorçage, 36 % à du capital-risque et 35 % à d'autres entreprises.

TABLEAU 6

LES PRINCIPAUX INTERVENANTS AU CAPITAL DES ENTREPRISES DU CONCOURS

Type d'intervenants au capital	Entreprises ayant eu recours à ce type d'intervenants %
Fondateurs	97,6
Amis, famille, « love money »	40,5
Filiales de valorisation de recherche publique	31
<i>Business Angels</i>	33
Fonds d'amorçage	33
Capital-risque	35,7
Entreprises	35

Source : MESR – DGRI/B3 – Enquête 2007.

Le fondateur reste encore le principal actionnaire des entreprises : il détient de 75 et 100 % du capital social actuel dans 64,3 % des cas observés. Le « love money » (famille, amis...), très présent au démarrage de l'entreprise, se limite toutefois à de petits tickets ne dépassant pas 5 % du capital social dans 63,6 % des cas.

Le niveau d'implication des filiales de valorisation de la recherche publique dans le capital social des entreprises dans lesquelles elles ont une participation est, dans 67 % des cas, inférieur à 5 %.

Bien que très dynamiques dans le financement des jeunes entreprises innovantes du Concours, les *Business Angels* ne participent guère au-delà de 25 % de leur capital social. Les fonds d'amorçage restent généralement minoritaires, fournissant moins du quart du



capital de 75 % des entreprises répondantes dans lesquelles ils ont investi. Pour le quart restant, la participation des fonds d'amorçage représente de 25 à 50 % du capital social de ces entreprises. Le capital-risque investit en moyenne à hauteur de 37 % du capital.

Quant aux entreprises qui investissent dans les entreprises répondantes, elles sont présentes à hauteur de 20 % en moyenne dans le capital de ces dernières.

Parmi les entreprises du Concours qui ont répondu à l'enquête 2007, 33 % ont déclaré avoir effectué au moins une levée de fonds pour augmenter leur capital social. Parmi elles, 50 % n'ont procédé qu'à une seule levée ; 28,6 % y ont recouru une deuxième fois, 7 % une troisième fois et 14,3 % ont procédé à cinq levées de fonds.

Le montant de la première levée de fonds s'est élevé à moins de 150 000 € pour 71 % des cas déclarés et entre 500 000 € et 2 000 000 € dans 14 % des cas.

Les montants levés au cours des tours de table complémentaires se situent entre 150 000 € et 2 millions d'euros pour 26 % d'entre eux et sont inférieurs à 150 000 € pour 55 % d'entre eux. Enfin, 18,5 % de ces investissements ont dépassé les 2 000 000 € essentiellement au cours de la cinquième levée de fonds.

Le Concours et les autres mesures en faveur du développement des jeunes entreprises

Environ 65 % des entreprises du Concours déclarent bénéficier des avantages accordés par le statut « Jeune entreprise innovante » (JEI) et 76 % d'entre elles déclarent avoir bénéficié du crédit d'impôt recherche (CIR) depuis leur création.

Près de 21 % des entreprises créées par le Concours participent déjà à des pôles de compétitivité labellisés par les pouvoirs publics et environ 16 % d'entre elles y avaient déposé des projets à la fin de l'année 2006.

33 % des entreprises pensent que les projets de recherche en partenariat représentent une opportunité pour leur entreprise.

• Pour en savoir plus :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid5745/concours-national-d-aide-a-la-creation-d-entreprises-de-technologies-innovantes.html>

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

L'Observatoire de la création d'entreprises à potentiel de R & D

Contexte

En 2005, le ministère chargé de la recherche a décidé de créer un « Observatoire de la création d'entreprises à potentiel de recherche » afin de suivre les entreprises à potentiel de R & D récemment créées et ce durant les premiers cycles de leur croissance.

La mise en place de cet Observatoire de la création d'entreprises à potentiel de R & D s'inscrit répond à un besoin de suivre l'évolution des entreprises créées à partir des mesures publiques de soutien à l'innovation en les comparant à l'ensemble des entreprises de même profil créées pendant la même période.

Une première enquête a été confiée en 2006 à un cabinet spécialisé externe au ministère. Le questionnaire a été adressé aux 3 300 entreprises répertoriées qui ont été contactées par mail afin de répondre en ligne de septembre à novembre 2006. 30 % des entreprises ont répondu. Au total, 684 questionnaires ont pu être exploités.

Enquête 2007

Un questionnaire allégé a été envoyé à 683 entreprises ayant répondu en 2006. Il a permis d'obtenir 645 réponses exploitables (taux de réponses de 95,7 %).

Un questionnaire complet mis à jour a été envoyé à 2 350 entreprises (non répondantes en 2006 et nouvelles entreprises répertoriées). Il a généré 406 réponses exploitables (taux de réponses 22,7 %).

L'exploitation a donc porté sur 1 051 questionnaires, soit un taux de réponse global de 39,2 %.

Résultats de l'enquête

Forme juridique

Les entreprises répondantes ont pour la grande majorité été créées entre 2000 et 2005 (67 %). On note une progression de 4 % de la forme juridique SAS/SASU au détriment des SA et SARL.

Secteurs d'activité et domaines technologiques

Les entreprises évoluent dans les secteurs de l'informatique (25 %), de la santé (20 %) ou des télécommunications (17 %) et utilisent principalement les technologies informatiques et logicielles (37 %) et les technologies pharmaceutiques et biotechnologiques (22 %).

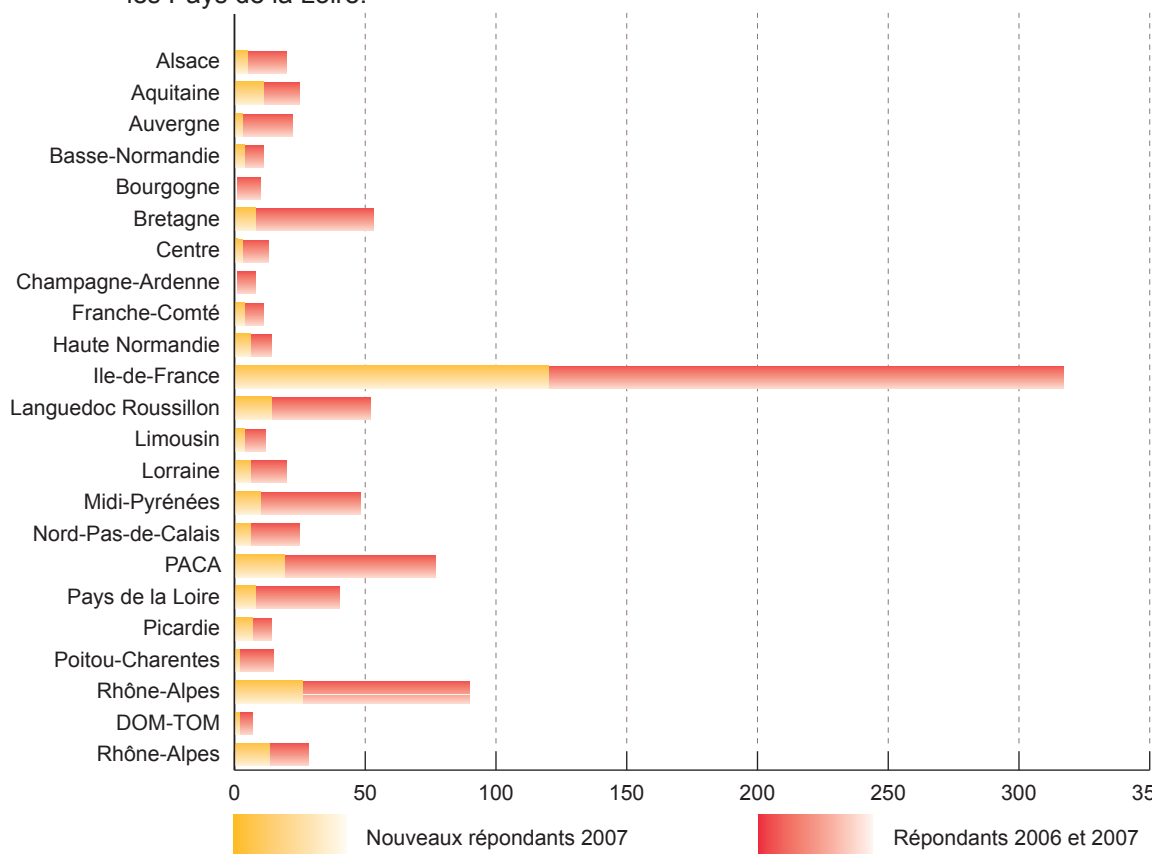
Secteur d'activité	Nombre	%
Services informatiques	289	24,7 %
Santé	237	20,3 %
Communication et Télécommunications	192	16,4 %
Autres services	187	16,0 %
Énergie, environnement	122	10,4 %
Alimentation, agriculture	54	4,6 %
Transports	47	4,0 %
Bâtiment et travaux publics	30	2,6 %
Textile, habillement	12	1,0 %
	1 170	100,0 %

Domaine technologique	Total	%
Informatique, logiciel et TIC	474	39,63 %
Sciences du vivant, pharmacologie et biotechnologies	271	22,66 %
Électronique, signal et télécoms	191	15,97 %
Chimie et sciences des matériaux	100	8,36 %
Mécanique et travail des métaux	81	6,77 %
Génie des procédés	79	6,61 %
	1 196	100,00 %

Source : MESR – DGRI/B3 – Enquête 2007.

Répartition géographique

Ces entreprises sont implantées majoritairement en Île-de-France, Rhône-Alpes et PACA. Viennent ensuite la Bretagne, le Languedoc, Midi-Pyrénées et les Pays de la Loire.



Source : MESR – DGR/B3 – Enquête 2007.

539 entreprises déclarent un lien avec la recherche publique

La relation avec la recherche publique se concrétise à travers l'obtention d'un brevet ou d'une licence d'exploitation pour près d'un tiers des créateurs et la collaboration ou contractualisation en recherche pour plus d'un quart. La participation de personnels de recherche à la création de l'entreprise n'intervient que dans un cas sur dix.

Nature du lien de collaboration à la création	%
Obtention d'un brevet/licence d'exploitation	31,2
Collaboration/contrat de recherche	26,9
Participation de personnels de la recherche à la création	11,9
Concours scientifique à l'entreprise de personnels de la recherche	3,5
Prise de participation de personnels de la recherche dans l'entreprise	1,3
Prise de participation financière de l'établissement à l'entreprise	1,5
Hébergement dans un laboratoire	19,7
Autre	3,9
Sans réponse	0,2
Total	100

Source : MESR – DGR/B3 – Enquête 2007.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

Externalisation de la R & D (sur 613 répondants)

23 entreprises déclarent externaliser totalement leur R & D (0 % en interne). Environ 60 % des entreprises réalisent plus de 75 % de leur R & D en interne.

Plus de 50 % travaillent avec la recherche publique française et 31 % avec des laboratoires étrangers.

Nous ne disposons pas de chiffres fiables sur les externalisations vers les entreprises privées.

Part de l'activité de R & D de l'entreprise	Seule en interne	%	En coopération avec des organismes de recherche publics français	%	En coopération avec des organismes de recherche étrangers	%
0 %	23	3,75 %	285	46,49 %	404	65,91 %
0-25 %	73	11,91 %	206	33,61 %	134	21,86 %
25-50 %	72	11,75 %	61	9,95 %	38	6,20 %
50-75 %	72	11,75 %	23	3,75 %	11	1,79 %
> 75 %	363	59,22 %	23	3,75 %	8	1,31 %
Ne sait pas	10	1,63 %	15	2,45 %	18	2,94 %
Total	613	100,00 %	613	100,00 %	613	100,00 %

Source : MESR – DGRI/B3 – Enquête 2007.

Recours aux autres dispositifs

59 % des entreprises répondantes ont eu recours au crédit d'impôt recherche. Elles sont encore 31 % à indiquer qu'elles n'ont pas eu connaissance du dispositif.

65 % ont bénéficié du statut JEI.

55 % connaissent les pôles de compétitivité mais seulement 34 % y participent.

En termes de financements publics directs, plus de 50 % des répondants indiquent avoir été lauréats du Concours national de création d'entreprises de technologies innovantes, mais il faut tenir compte de la surreprésentation de cette population dans les réponses.

On note l'importance du rôle d'OSEO dans la vie de ces entreprises

Compte tenu de l'intérêt des informations recueillies, et des attentes des utilisateurs, l'année 2008 verra la mise en place d'un outil informatique et d'enquête permettant une interprétation et formalisation plus stable des données recueillies, ainsi que leur mise en perspective avec d'autres populations de jeunes entreprises.



FOCUS N° 4

LES PME DANS LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Nicolas Riedinger

Sessi – Bureau des études structurelles

Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

La politique des pôles de compétitivité, lancée en 2005, vise à accroître la compétitivité de l'industrie en favorisant une identité territoriale et en mobilisant en réseau les entreprises, les centres de recherche publics et privés et les organismes de formation autour de projets communs à fort contenu en valeur ajoutée et en innovation. Suite à la labellisation de cinq nouveaux pôles en juillet 2007, leur nombre a été porté à 71 (dont sept pôles mondiaux et dix à vocation mondiale)¹.

Les PME ont un poids plus important dans les pôles « nationaux »

Près de 5 000 établissements d'entreprises étaient membres d'au moins un pôle de compétitivité au 31 décembre 2006. Quatre établissements sur cinq appartiennent à des PME (définies ici comme les entreprises de moins de 250 salariés) mais ces établissements ne représentent que 19 % de l'emploi couvert par les pôles (soit 126 000 salariés) alors que la part des PME dans l'emploi est de 58 % pour l'ensemble de l'économie et de 50 % pour l'industrie. Globalement, les PME apparaissent donc sous-représentées dans les pôles en termes d'emploi, comparés à toute l'économie ou seulement à l'industrie. En fait, la présence de

la quasi-totalité des grandes et des très grandes entreprises dans les pôles de compétitivité conduit probablement, lorsque leur place est évaluée dans les pôles à l'aune de leurs effectifs, à en majorer le poids par rapport à leur rôle réel.

Le poids des PME est lui-même très variable selon les pôles. Les PME représentent ainsi plus de la moitié des salariés dans une dizaine de pôles, tous « nationaux », dont plusieurs ont été créés à partir de « systèmes productifs locaux » (SPL) comme « Microtechniques » ou « Plastipolis ». Instaurée en 1998, la politique des SPL vise en effet à favoriser la coopération entre des petites entreprises situées sur un même territoire. Les pôles mondiaux et à vocation mondiale ont cependant également réussi à attirer un nombre important de PME qui, dans chacun d'entre eux, représentent plus de la moitié des établissements membres. En raison de la présence par ailleurs de très grands établissements dans ces pôles, les PME y comptent cependant pour une part significativement plus réduite de l'emploi que dans le total des pôles nationaux (13 % contre 23 %).

Une large diversité géographique et sectorielle

Les pôles ne sont pas également répartis sur le territoire français, les PME impliquées et leurs effectifs salariés non plus. Ces derniers sont les plus nombreux en

1. Cette étude est cependant restreinte aux 66 pôles existant au 31 décembre 2006.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

région Rhône-Alpes (15 %), Franche-Comté (11 %), Île-de-France (10 %) et PACA (8 %). En termes de poids des pôles dans le tissu économique local, la Franche-Comté se distingue nettement

puisque les pôles y rassemblent plus de 6 % des salariés des PME régionales contre moins de 2 % pour toutes les autres régions (cf. tableau 1).

TABLEAU 1

LES ÉTABLISSEMENTS DE PME DES PÔLES PAR RÉGION

En %	Établissements de PME membres de pôles	Salariés de PME membres de pôles	Part dans le nombre de salariés des PME de la région
Alsace	3,0	4,8	1,7
Aquitaine	5,3	4,7	1,1
Auvergne	1,9	2,3	1,2
Basse-Normandie	2,0	0,9	0,4
Bourgogne	2,2	2,7	1,3
Bretagne	7,1	6,8	1,5
Centre	3,2	3,1	1,0
Champagne-Ardenne	0,6	1,6	0,8
Corse	0,8	0,2	0,4
Franche-Comté	12,3	10,9	6,3
Haute-Normandie	1,3	1,4	0,7
Île-de-France	12,0	9,7	0,5
Languedoc-Roussillon	3,1	2,0	0,6
Limousin	1,7	1,7	1,6
Lorraine	2,1	3,5	1,3
Midi-Pyrénées	7,1	7,3	1,8
Nord – Pas-de-Calais	2,9	4,0	0,8
Pays de la Loire	6,5	7,6	1,4
Picardie	0,9	1,4	0,6
Poitou-Charentes	0,5	0,4	0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,6	7,7	1,2
La Réunion	0,4	0,5	0,6
Rhône-Alpes	13,5	14,9	1,5
Ensemble	100,0	100,0	1,1

Lecture : 3 % des établissements de PME membres de pôles sont situés en Alsace. Ils regroupent 1,7 % des salariés des établissements de PME de la région.

Sources : Sessi – Recensement auprès des pôles, Insee – CLAP 2005.

Les pôles ont été construits autour d'activités très diverses. Si près de la moitié des établissements de PME des pôles exercent une activité dans le secteur tertiaire, l'industrie manufacturière domine en termes d'emploi, regroupant plus des deux tiers de leurs salariés (cf. tableau 2). L'activité qui regroupe la plus grande part des emplois des établissements de PME membres de pôle est la préparation industrielle de produits à base de viande, du fait essentiellement du pôle « Innovviandes » (cf. tableau 3). La hiérarchie sectorielle est toutefois

différente si l'on se restreint au nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures, qui sont les catégories professionnelles les plus susceptibles de participer aux projets des pôles (cf. tableau 4). Dans cette optique, les activités qui se détachent sont l'ingénierie, la réalisation de logiciels et la R & D. Parmi les premiers secteurs industriels, on trouve, à côté de la préparation de produits à base de viande, des activités à plus haute intensité technologique, notamment de fabrication d'équipements électroniques.

TABLEAU 2

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE PME DES PÔLES PAR GRAND SECTEUR

En %	Nombre d'établissements	Nombre de salariés
Agriculture, sylviculture, pêche	1,9	1,0
Industries agricoles et alimentaires	12,0	17,2
Industrie des biens de consommation	6,2	6,9
Industrie automobile	0,6	1,6
Industries des biens d'équipement	9,2	12,2
Industries des biens intermédiaires	21,8	30,0
Énergie	0,3	0,7
Construction	1,7	1,7
Commerce	6,1	4,5
Transports	0,8	1,2
Activités financières	0,7	0,2
Activités immobilières	0,4	0,2
Services aux entreprises	34,9	20,0
Services aux particuliers	3,3	2,1
Éducation, santé, action sociale	0,2	0,3
Ensemble	100,0	100,0
Nombre total	3994	126 323

Note : l'administration est exclue du champ.

Lecture : 1,9 % des établissements de PME des pôles ont pour activité principale l'agriculture, la sylviculture ou la pêche. Ils regroupent 1 % des salariés d'établissements de PME des pôles.

Sources : Sessi – Recensement auprès des pôles, Insee – CLAP 2005, Ficus 2005.

TABLEAU 3

LES QUINZE ACTIVITÉS LES PLUS REPRÉSENTÉES PARMI LES ÉTABLISSEMENTS DE PME DES PÔLES EN NOMBRE DE SALARIÉS

Rang	Activité	Nombre de salariés	Part dans le nombre de salariés des établissements de PME des pôles (%)
1.	Préparation industrielle de produits à base de viande	12 168	9,6
2.	Ingénierie, études techniques	8 007	6,3
3.	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles	3 697	2,9
4.	Mécanique générale	3 542	2,8
5.	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques	3 415	2,7
6.	Décolletage	3 347	2,7
7.	Autres activités de réalisation de logiciels	2 755	2,2
8.	Traitement et revêtement des métaux	2 401	1,9
9.	Administration d'entreprises	2 365	1,9
10.	Conseil en systèmes informatiques	1 937	1,5
11.	Découpage, emboutissage	1 755	1,4
12.	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	1 711	1,4
13.	Analyses, essais et inspections techniques	1 621	1,3
14.	Horlogerie	1 605	1,3
15.	Production de viandes de boucherie	1 580	1,3

Sources : Sessi – Recensement auprès des pôles, Insee – CLAP 2005.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

TABLEAU 4

LES QUINZE ACTIVITÉS LES PLUS REPRÉSENTÉES PARMI LES ÉTABLISSEMENTS DE PME DES PÔLES EN NOMBRE DE CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES

Rang	Activité	Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures	Part dans le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures des établissements de PME des pôles (%)
1.	Ingénierie, études techniques	4 318	15,7
2.	Autres activités de réalisation de logiciels	1 838	6,7
3.	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles	1 684	6,1
4.	Conseil en systèmes informatiques	1 402	5,1
5.	Administration d'entreprises	868	3,1
6.	Édition de logiciels	751	2,7
7.	Conseil pour les affaires et la gestion	685	2,5
8.	Préparation industrielle de produits à base de viande	666	2,4
9.	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	560	2,0
10.	Fabrication de composants électroniques actifs	540	2,0
11.	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	477	1,7
12.	Analyses, essais et inspections techniques	456	1,7
13.	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques	412	1,5
14.	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	369	1,3
15.	Commerce de gros de composants et d'autres équipements électroniques	359	1,3

Sources : Sessi – Recensement auprès des pôles, Insee – CLAP 2005.

Les PME industrielles des pôles sont plus orientées vers l'exportation que la moyenne

Les PME industrielles ayant au moins un établissement dans un pôle étaient déjà plus exportatrices que la moyenne en 2005 : elles réalisent au total 26 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation, contre 22 % pour l'ensemble des PME industrielles nationales. Celles des pôles mondiaux se distinguent particulièrement : leur taux d'exportation s'élève à 50 % contre 28 % pour celles des pôles à vocation mondiale, qui ont donc une marge de progression supé-

rieure, et 23 % pour celles des pôles nationaux. Néanmoins, il existe une forte hétérogénéité au sein de ces derniers, certains étant déjà très présents à l'international.

Les PME reçoivent une part importante des financements

L'État a prévu de consacrer aux pôles 1,5 milliard d'euros entre 2006 et 2008, sous forme d'aides (essentiellement pour la recherche et développement et pour l'innovation) *via* les ministères et les agences (ANR, AII, OSEO) et d'exonérations fiscales, auquel s'ajoutent les financements des collectivités territo-

riales. Les financements ministériels (agriculture, aviation civile, défense, Diact, industrie et santé), regroupés dans un fonds unique interministériel (FUI), ont été dotés de 730 millions d'euros sur trois ans. Sur les 154 millions d'euros engagés par le FUI en 2006, plus de 70 % ont été destinés à des entreprises (le reste principalement à des laboratoires). Plus du tiers de ces aides aux entreprises ont bénéficié à des PME, proportion nettement supérieure à leur part d'emploi dans les pôles (19 %). Les PME bénéficient

également, depuis le lancement de la politique, des financements d'OSEO pour les projets de pôles, soit, au total à fin 2007, plus de 190 millions d'euros.

• Pour en savoir plus

Le tableau de bord des pôles de compétitivité : <http://competitivite.gouv.fr/spip.php?rubrique177>

Le 4 pages des statistiques industrielles du Sessi, n° 238, « Plus d'un salarié de l'industrie sur dix travaille au sein d'un pôle de compétitivité », décembre 2007.

PME 2008

Thématiques

INNOVATION

Évaluation des pôles de compétitivité

Extrait de la synthèse du rapport d'évaluation (BCG-CMI, 18 juin 2008)

Les cabinets Boston Consulting Group et CM International ont conduit, entre novembre 2007 et juin 2008, une évaluation sur les pôles de compétitivité français et la politique nationale d'accompagnement mise en place par l'État. Le dispositif des pôles de compétitivité tire sa spécificité de trois éléments clés :

- la réunion de laboratoires, grands groupes, PME et universités au sein de structures généralement associatives, dont la vocation est l'animation du réseau local de l'innovation ;
- un mécanisme de financement spécifique (dit Fonds unique interministériel ou FUI) dédié au soutien de projets collaboratifs de R & D, réunissant au moins deux entreprises et un laboratoire en vue d'une innovation susceptible d'atteindre le marché à cinq ans ;
- la participation simultanée au dispositif de l'État et des collectivités territoriales, dans le financement à la fois des projets et des structures d'animation des pôles de compétitivité.

Le dispositif des pôles de compétitivité est un dispositif jeune, qui sort d'une phase normale de mise en place pendant laquelle les acteurs se sont rassemblés, les gouvernances des pôles se sont structurées et les circuits de financement se sont rodés.

Sur le plan national, les montants financiers annoncés lors du CIADT du 12 juillet 2005 ont effectivement été mobilisés au profit des projets de R & D. L'ensemble des acteurs du dispositif (État, collectivités territoriales, porteurs de projets) ont contribué de façon équilibrée au financement des projets et des structures d'animation.

S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact du dispositif sur l'innovation et l'emploi, la plupart des pôles font preuve à ce jour d'un dynamisme prometteur :

- 39 pôles ont atteint les objectifs de la politique des pôles de compétitivité ;
- 19 pôles ont atteint partiellement les objectifs de la politique des pôles de compétitivité et doivent travailler à l'amélioration de certaines dimensions de leur action (le plus souvent : définition de leur stratégie, modalités de la gouvernance, rôle de l'équipe d'animation) ;
- 13 pôles pourraient tirer parti d'une reconfiguration en profondeur.

Ce dynamisme s'exprime notamment par le développement de coopérations entre acteurs jusqu'ici cloisonnés et la création de passerelles nouvelles entre universités, laboratoires et entreprises. En plusieurs occasions, la naissance

du pôle a permis d'accélérer significativement la mise en place de projets structurants (infrastructures de recherche, campus...).

La dimension locale choisie pour le dispositif des pôles de compétitivité semble avoir permis une appropriation forte par les acteurs des objectifs de la politique. Dans l'ensemble, l'ancrage territorial des pôles est fort, en particulier hors de la région parisienne. La politique a également contribué à l'ancrage du sujet « Innovation » dans les politiques locales de développement économique.

Le degré de maturité des pôles reflète la diversité des situations préexistantes et des spécificités locales et demeure à ce jour très contrasté. S'il ne peut y avoir de modèle unique de pôle, certains ont très rapidement stabilisé leur mode de gouvernance, défini leurs priorités stratégiques et organisé leurs équipes d'animation. D'autres continuent de peiner à trouver un équilibre entre les différentes parties prenantes au pôle, embrassent sans priorité un nombre très large de thématiques ou ne parviennent pas à identifier clairement les missions clés de leurs salariés. La grande majorité des pôles demeure à ce jour dépendante des financements publics pour financer leurs structures d'animation.

Le nombre de projets soumis au FUI est en forte croissance depuis la création du dispositif, même s'il semble avoir aujourd'hui atteint un plateau, dû pour certains pôles à un effet de « déstockage » de projets préexistants. Ces projets sont d'une taille et d'une intensité technologique très variées. Ils couvrent un large spectre de technologies et d'applications. Il n'existe cependant que peu de pôles dédiés au développement durable, et cette thématique ne fait pas à ce jour l'objet d'une attention prioritaire de la part des pôles dans le cadre des projets soumis au FUI. D'après les financeurs et les industriels participants, la plupart des projets sont des projets qui 1/ ne relèvent pas encore d'activités cœur des entreprises participantes (hormis pour quelques PME), 2/ n'auraient pas eu lieu sans l'existence du FUI (ou se seraient développés sur un mode non collaboratif) et 3/ apportent un bénéfice technologique significatif aux acteurs du pôle (opinion dominante parmi les experts consultés). Le FUI apparaît donc comme un facteur fort d'attraction dans les pôles de compétitivité doté d'un mode de fonctionnement adapté à l'ambition collaborative des pôles.

Grâce à la sélectivité des financements, le nombre parfois perçu comme élevé des pôles n'a pas entraîné une dilution massive des ressources financières, en particulier celles mobilisées sur les projets : 10 pôles sur 71 concentrent environ 55 % des financements projets cumulés depuis le lancement du dispositif. La plupart de ces projets sont portés par un pôle unique, mais les coopérations entre pôles se développent. Elles restent parfois marquées par une difficulté à partager des informations lorsque les pôles opèrent dans des environnements concurrentiels perçus comme voisins (par exemple santé, aéronautique).

Globalement, la participation des PME au sein des pôles et leur mode de travail avec les grands groupes dans les projets des pôles sont satisfaisants. L'implication des universités et des grandes écoles au sein des pôles, qui a été limitée dans la première phase du dispositif, se développe progressivement, notamment à travers la définition de formations colabellisées avec les pôles.

Les organismes nationaux de recherche se sont fortement impliqués dans les pôles via leurs laboratoires locaux. Pourtant, peu semblent à ce jour avoir intégré formellement et au niveau national les pôles dans la définition de leurs orientations scientifiques et dans leurs choix d'allocation de ressources et d'équipement.

Très peu de financeurs privés se sont engagés dans les pôles de compétitivité.



Vue de l'étranger, la notion de pôle de compétitivité constitue une « marque » qui commence à être reconnue et valorisée, malgré une communication difficile autour du nombre élevé de pôles. Les pôles, quant à eux, se sont largement engagés dans des actions de développement à l'international (promotion de leur activité ou mise en place de partenariats), souvent cependant au coup par coup et sans que ces démarches ne s'inscrivent dans une véritable stratégie de développement.

Au final, le dispositif des pôles de compétitivité est suffisamment prometteur pour être maintenu dans ses grands principes, à savoir :

- un mécanisme de financement des projets collaboratifs de R & D et avec un dimensionnement financier suffisant pour attirer/stabiliser dans les pôles une masse critique de participants de toute nature ;
- un appui public à des structures locales d'animation des pôles, réunissant grands groupes, PME, organismes de recherche et organismes de formation ;
- une action coordonnée des collectivités territoriales et de l'État dans la politique des pôles de compétitivité.

Sa flexibilité intrinsèque rend possible l'apprentissage et les ajustements, tant au niveau des pôles eux-mêmes qu'au niveau du dispositif national.

On ne peut attendre du dispositif des pôles de compétitivité la solution exclusive aux enjeux de compétitivité internationale auxquels le tissu industriel français est confronté. Pour autant, l'existence des pôles peut constituer un levier important d'amélioration de la qualité d'un dialogue entre la recherche publique et la recherche privée dont la faiblesse est largement identifiée comme un problème crucial de l'innovation en France. Dans cette perspective, le développement des synergies avec d'autres dispositifs d'appui public à l'innovation et avec les acteurs publics de la recherche et de la formation conditionnera fortement l'efficacité du dispositif des pôles de compétitivité.

Au niveau national, cinq priorités d'action se dégagent alors :

1. Consolider et inscrire dans la durée la dynamique positive de coopération autour de l'innovation engagée depuis 2005 grâce aux pôles de compétitivité.
2. Responsabiliser plus fortement les acteurs des pôles de compétitivité en évoluant vers une logique de contractualisation et de contrôle *a posteriori*, dans un environnement local simplifié (État et collectivités territoriales).
3. Réaffirmer l'engagement de l'État autour des pôles de compétitivité et développer la dimension de pilotage stratégique du dispositif.
4. Maintenir les financements de projets collaboratifs de R & D et poursuivre l'optimisation des circuits de financement des projets en renforçant leur cohérence globale.
5. Intégrer plus fortement la politique des pôles de compétitivité dans l'ensemble des politiques de recherche et d'appui à l'innovation.

- Pour en savoir plus :

La classification des pôles de compétitivité par rapport à l'atteinte des objectifs et le détail des recommandations sont en ligne sur

<http://competitivite.gouv.fr/spip.php?article437>

